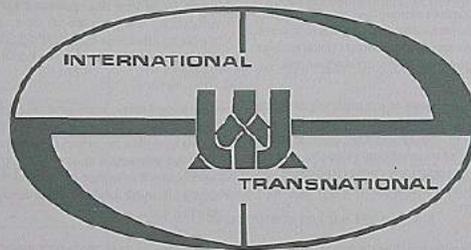


TRANSNATIONAL

ASSOCIATIONS

TRANSNATIONALES



Partenariats pour un développement
global et durable

Social Consequences of Maastricht

1992 - n° 3

The review of international
associations and meetings

Revue bimestrielle mai/juin 1992
Bureau de dépôt: Bruxelles X

La revue des associations et
des réunions internationales

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS

TRANSNATIONALES

43^d year

43^{me} année

This publication, produced by the UAI, appears six times a year.

The purpose of the studies, surveys and information included in this periodical concerning the international and transnational networks of nongovernmental organizations is to promote understanding of the associative phenomenon in a human society which continues to grow and evolve regardless of the consequences.

The programme of the review, in accordance with the principles of the UAI, is intended to clarify general awareness concerning the associative phenomenon within the framework of international relations and, in particular, to inform associations about aspects of the problems which they tend to share or which are of common interest to them.

The columns of this review are open to association officers, research workers and specialists of associative questions. The articles do not of course necessarily reflect the point of view of the publisher.

Cette publication, éditée par l'UAI, se présente à ses lecteurs sous la forme d'une revue de période bimestrielle.

Son objet associatif d'études, d'enquêtes, d'informations, au service des réseaux internationaux et transnationaux d'organisations non gouvernementales, s'attache aux idées et aux faits d'un phénomène de société humaine en expansion continue et en évolution hâtée.

Son programme, conforme aux principes et aux méthodes de l'UAI, vise, en général, à éclairer les connaissances du grand public sur la vie associative dans la perspective des relations internationales et, en particulier, à informer les associations des divers aspects de leurs problèmes propres et d'intérêt commun.

Les colonnes de la revue sont ouvertes à la fois aux responsables d'associations, chercheurs, spécialistes des matières associatives, dont les articles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'éditeur.

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES	Secrétaire général / Secretary-General: Jacques RAËYMAECKERS (Belgique)	Pierre PESCATORE (Luxembourg)
UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS	Ambassadeur honoraire	Ancien juge à la Cour de justice des Communautés européennes
EXECUTIVE COUNCIL	Membres / Members: F.W.G. BAKER (U.K.)	Andrew E. RICE (U.S.A.)
COMITE DE DIRECTION	Former Executive Secretary. International Council of Scientific Unions.	Society for International Development
Président: Auguste VANISTENDAEL (Belgique)	Christian DE LAET (Canada)	Cybil RITCHIE (Ireland)
Secrétaire général de Coopération et solidarité.	Institut Gamma, Montréal	President, Federation of Semi-Official and Private International Institutions
Vice-Présidents: Paul CARON (USA)	Philip EVERTS (Netherlands)	Established in Geneva.
Financial expert: Raymond MARTINEAU (Canada)	Professor, Leiden University: Johan GALTUNG (Norway)	Myriam SCHREIBER (Belgique)
Chargé des relations avec les ONG, Office européen des Nations Unies	Professor of Peace Studies, University of Hawaii.	Vice-présidente de la Fédération abolitionniste Internationale.
S.A. SAXENA (India)	Fits HONDIUS (Netherlands)	Egon SLOPIANKA (Germany)
Former Director of the International Coöperative Alliance.	Secrétaire général adjoint, Commission internationale de l'état civil, Georges MALEMPRE (Belgique)	Vice President, Liaison Committee of Development NGOs to the European Community
Treasurer général / Treasurer General: Paul E. HIERNAUX (Belgique)	Chef de la Division des organisations internationales non gouvernementales et des fondations, UNESCO.	Gianni Tibaldi (Italie)
Président honoraire de l'Association des chambres de commerce et d'industrie européennes (EURO-CHAMBRES).	Marcel MERLE (France)	Professeur, Università di Padova
	Professeur émérite à l'Université de Paris 1.	REPRESENTATIONS PERMANENTES DE L'UAI
	Gregori MOROZOV (Russie)	Organisation des Nations Unies:
	Maire émérite des sciences de l'Institut de l'économie mondiale, Académie des sciences de Russie.	New York: Andrew RICE
		Geneva: Cybil RITCHIE
		Paris Maryvonne STEPHAN

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES

1992 - N° 3

Redaction/Editorial
Jacques RAEYMAECKERS
Geneviève DEVILLE
Anthony J.N. JUDGE
Ghislaïne de CONINCK
Paul GHILS
Myriam SCHREIBER

Published by/Publié par:
Union of International Associations (UIA)
(founded 1910)
Issn-0020-6059

Editorial and Administration:
Rue Washington 40,1050 Bruxelles (Belgium)
Tel (02) 640 18 08 - 640 41 09
Tx 65080 INAC B- Fax (322) 649 32 69

Editeur responsable:
Jacques Raeymaeckers
Rue Washington 40, 1050 Bruxelles
(Belgique)
TEL. (02) 640 18 08 - 640 41 09
Télécopie: (322) 646 05 25

Subscription rate: BF 1.300, or equivalent
per year (6 issues) + postage BF 270.

Abonnement : FB 1.300 ou équivalent, par an
(6 numéros) + Frais de port FB 270.

Method of payment :
Mode de paiement à utiliser:

Bruxelles: Compte-chèque postal n° 000-
0034699-70 ou Compte n° 210-0508283-55 à
la Générale de Banque, 253, avenue Louise,
1050 Bruxelles.

London: Account n° 04552334, National
Westminster Bank Ltd., 21 Lombard Street.

Genève: Compte courant n° 472.043.30 Q à
l'Union des Banques Suisses.

Paris: parirement compte n° 545150-04200
au Crédit du Nord, 6-8, boulevard Hauss-
mann, Paris 75009.

Copyright © 1992 by Union of International
Associations. All rights reserved. No part of
this work may be reproduced or copied in any
form or by any means - graphic, electronic,
or mechanical, including photocopying, rec-
ording, taping, or information and retrieval
systems - without written permission of the
Secretary General, Union of International
Associations.

SOMMAIRE

Partenariats pour un développement global et durable,
par Henny Helmich et Shamita Sharma

NGO Responses to the 1992 Earth Summit/Les ONG et le
Sommet de la Terre :

Justice entre les peuples, justice entre les générations -
2^e partie (Synthèse des réponses de mouvements de
citoyens aux défis de l'environnement et du développement
dans le cadre du Sommet de la Terre de 1992)

Annexe: Programme Ya Wananchi (Projet de plan d'action
des citoyens pour les années 1990)

Action Agenda on Poverty and the Environment
(EUROSTEP)

Forest Policies for Forest Peoples (EUROSTEP)

NGO/Government Collaboration in Maternal Health and
Family Planning Programmes,
by Adrienne A. Allison and Lily P. Kak

Social Consequences of Maastricht,
by Margaret Batty and Philippe Langlois

Strengthening of Co-ordination of Humanitarian Assistance
of the United Nations,
an Interview with Jan Eliasson by Bernd Dreesmann

Vie associative
Association News

4

CONTENTS

118

130

140

149

154

163

167

171

17

Partenariats pour un développement global et durable *

par Henny Helmich * et Shamita Sharma *

Les organisations non gouvernementales des pays membres de l'OCDE actives dans les domaines du développement et de l'environnement: aperçu des orientations des années 1970-1992 et des enjeux pour les années 90.

Introduction

Si l'on devait dresser un inventaire des grands problèmes actuels, l'environnement arriverait certes en haut de la liste. La menace qui pèse sur la couche d'ozone, l'effet de serre, la désertification, le déboisement, les atteintes à la diversité biologique et la pollution sont autant de questions qui ont convaincu les gouvernements comme les organisations non gouvernementales (ONG) de la nécessité d'une action concertée pour protéger et améliorer l'environnement. Simultanément et malgré les efforts considérables entrepris en faveur du développement, la pauvreté, la malnutrition, une forte croissance démographique, le chômage sur une grande échelle, l'oppression et la violence, ainsi que de grandes disparités de revenus entre les pays et les régions et à l'intérieur de ceux-ci persistent. Dans les années 80, pour tenter de résoudre à la fois ces deux types de problèmes, on s'est orienté vers le concept de "développement durable", qui implique une perspective à long terme et suppose une conception de la croissance et du développement économique et social plus attentive à l'environnement. On considère désormais que la protection de celui-ci est une condition préalable au maintien durable de la croissance économique et du développement.

Les ONG qui ont ce double objectif sont maintenant devenues de puissants groupes de pression qui soutiennent la promotion d'un développement durable. C'est pourquoi elles accordent un grand intérêt à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui doit se tenir au Brésil en juin 1992, vingt ans après la Conférence de Stockholm sur l'environnement.

* Les Idées exprimées et les faits exposés dans cet article le sont sous la responsabilité des auteurs et ne représentent pas nécessairement ceux de l'OCDE, de ses pays membres ou de ENDA Tiers monde.

** Centre de développement de l'OCDE.

Le Répertoire des ONG publié en 1990 par le Centre de développement de l'OCDE décrivait l'enjeu que représente pour celles-ci le concept d'un développement durable, préconisé par Maurice Williams, ancien président du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et actuellement président de la Société pour le développement international (SID). Selon lui, au cours des années 90, les ONG devront maintenir leur pression sur les gouvernements pour que la question de l'environnement soit intégrée dans leurs stratégies de développement. Les ONG du Sud, actives dans ce domaine, ont sollicité la collaboration des grandes ONG internationales, d'une part, pour être leur avocat auprès des organismes bailleurs de fonds et des gouvernements du Sud, de l'autre, pour travailler ensemble dans le domaine de l'éducation sur l'environnement, et parvenir ainsi à un développement durable (1).

En 1988, la contribution publique aux activités des ONG s'élevait à 2,3 milliards de dollars, ce qui représentait presque 5 pour cent de l'aide publique au développement (APD). Les ONG avaient réussi à ajouter plus de 4,2 milliards grâce à la collecte de fonds privés, ce qui portait les efforts consentis en faveur du développement à un total de près de 7 milliards de dollars (2).

En 1990, la contribution publique aux activités des ONG s'élevait à 2,25 milliards de dollars, ce qui représentait environ 4,2 pour cent de l'aide publique au développement (APD). En complément, les ONG réussissaient à rassembler plus de 5 milliards de dollars par la collecte de fonds privés, ce qui portait à près de 7,3 milliards de dollars le total des sommes allouées. En annexe à cet article figurent des données chiffrées concernant la contribution financière des ONG au cours des années 1974-1990.

Cet article examine les orientations - passées et présentes - prises par les ONG des pays membres de l'OCDE agissant en faveur du développement et de l'environnement, et définit les enjeux auxquels elles devront faire face au cours de la dernière décennie du 20ème siècle.

Les principales orientations des activités dans le domaine de l'environnement

L'histoire du mouvement des ONG agissant dans ce domaine, peut être divisée en trois phases qui correspondent approximativement aux années 70, 80 et 90.

Les années 1970: l'environnement devient une préoccupation majeure

Même si la protection de la nature a toujours suscité de l'intérêt, ce n'est qu'au début des années 70 que le mouvement en faveur de l'environnement a commencé à prendre une forme plus concrète et pluri-dimensionnelle. Cette question est aujourd'hui d'ordre public et, plus important encore, elle est désormais perçue comme étroitement liée au développement économique et social.

En 1972, la Conférence des Nations Unies de Stockholm a constitué un événement majeur dans le débat sur l'environnement et a permis de relancer le mouvement en sa faveur. Son rôle a été capital pour faire prendre conscience au monde du sens de la menace pesant sur l'environnement. Cette sensibilisation a été renforcée par le grand nombre de livres et d'articles publiés avant et après la Conférence. On a vu alors les partisans de l'environnement ou "environnementalistes" réclamer fermement aux praticiens du développement et aux décideurs politiques du monde entier de tenir compte de ce facteur dans l'application de leurs politiques. Face à ces exigences brutales et à ce changement d'attitude, les gouvernements et les agences multilatérales ont donc mis cette question à l'ordre du jour. Dans certains pays, des ministères de l'environnement ont été créés. Une autre conséquence importante de la Conférence a été la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ), sous la direction de Maurice Strong, alors président de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI).

Le Club de Rome - une organisation non gouvernementale rassemblant des experts concernés par la situation difficile de l'humanité et les limites imposées à la croissance du système global en termes de population, de production agricole, de ressources naturelles, de production industrielle et de pollution - publia lui aussi un rapport en 1972. Il proposait une "transition de la croissance vers un équilibre global" et insistait sur la nécessité de "créer des conditions écologiques et économiques stables et durables à long terme" (3). On a beaucoup reproché à ce rapport d'être trop "technocratique" et de ne pas prévoir l'avenir avec précision. Cependant, il a certainement joué le rôle de catalyseur dans la prise de conscience, dans le grand public, des conséquences de la croissance économique sur l'environnement.

Cette époque était en revanche marquée par l'attitude, en apparence hostile, des pays en développement face à toutes ces questions. Selon Nitin Desai, actuellement secrétaire général adjoint de la CNUED, cet antagonisme provenait de la nature même du mouvement, qui avait d'abord mis l'accent sur les "tigres et la beauté des arbres" plus que sur les problèmes liés à la pollution (4). Comme l'environnement n'était pas encore intégré dans le contexte plus large du développement, les pays du tiers monde avaient le sentiment que, face à des problèmes

aussi cruciaux que la pauvreté, le chômage, l'analphabétisme et la croissance démographique, ils n'étaient pas en mesure de prélever sur leurs maigres ressources les crédits nécessaires au contrôle de la pollution ou à d'autres mesures de protection de l'environnement. L'ancien ministre des Finances et du plan du gouvernement pakistanais, Mahbub ul Haq, actuellement directeur des projets pour le Rapport sur le développement humain du PNUD, avait soulevé ce problème dans un article paru en 1975 dans *Development Dialogue*: dans les pays industrialisés où un certain niveau de vie est garanti, l'on peut se permettre de s'interroger sur les conséquences néfastes de l'utilisation du DDT alors que, dans les pays en développement, on s'intéresse seulement à ses effets bénéfiques pour les récoltes et la protection de la vie humaine (5). La réticence des pays en développement à l'égard de l'intégration des questions d'environnement dans leurs politiques, n'était donc pas due à un manque d'intérêt, mais au manque de ressources.

Accentuation des activités des ONG

Après la Conférence de Stockholm en 1972, les organisations non gouvernementales engagées dans la lutte pour la protection de l'environnement sont devenues plus actives et ont désormais considéré celui-ci comme une question pluri-dimensionnelle, ayant des interactions avec les autres problèmes de développement. A cette étape de l'histoire du mouvement des ONG, on peut établir une distinction entre les ONG environnementalistes et les ONG de développement (6). En effet, même si quelques ONG environnementalistes comme *Wildlife Conservation International* (1897), l'Union mondiale pour la nature (IUCN) (1948), et le Fonds mondial pour la nature (WWF) (1961) existaient depuis longtemps, c'est plus au cours de la seconde moitié des années 70 que l'on a assisté à la création et à l'expansion, dans les pays industrialisés, de beaucoup d'ONG engagées sur les questions d'environnement (7). A cette époque, leurs activités se manifestaient surtout par des campagnes de sensibilisation et des actions axées sur les dangers que le développement industriel faisait peser sur l'environnement. Elles proposaient alors aux pays du Nord des modes de vie alternatifs, basés sur une relation plus harmonieuse entre nature et société. Au début, les actions des ONG écologistes étaient donc liées à des cas évidents de pollution causés par des industries ou des entreprises productrices d'énergie dans les pays membres de l'OCDE.

A l'inverse des ONG partisans de la protection de l'environnement, les ONG de développement des pays du Nord étaient surtout préoccupées par les problèmes de développement des autres pays. Bien que le mouvement de défense de l'environnement ait eu un impact considérable sur l'évolution de la pensée des ONG en matière d'approches et de modes de vie alternatifs, la question de l'environnement n'était pas considérée comme une préoccupation majeure avant la fin des années 70.

A la fin de la décennie, un communiqué important, intitulé "Stratégie pour la préservation du monde", a été publié par la communauté environnementaliste. Il soulignait le changement d'orientation chez les défenseurs de la nature qui, de la préservation des espèces particulières, étaient maintenant passés à celle des écosystèmes, grâce à une meilleure planification du développement (8).

Les années 80: la généralisation du mouvement pour l'environnement

Bien que la première pierre du mouvement en faveur de l'environnement ait été posée dans les années 70, ce n'est qu'au cours des années 80 qu'on a assisté à la généralisation de ce mouvement, et ceci pour plusieurs raisons. En premier lieu, les progrès scientifiques accomplis pendant les décennies précédentes ont permis de comprendre que, même si le monde est divisé par des frontières nationales, nous appartenons tous à la même biosphère : il suffit qu'un seul pays subisse une dégradation de son environnement pour que cela ait des répercussions négatives sur le reste de la planète. Toutes les nations, par exemple, ont à faire face aux effets néfastes des activités nucléaires, des dégagements d'acide carbonique, de CFC, etc... De même, la pollution atmosphérique dans n'importe quelle partie du monde peut avoir des conséquences planétaires, et l'utilisation de DDT ou d'autres produits chimiques dans un seul pays peut affecter la santé des habitants d'autres régions. En second lieu, il a été admis que le poids du facteur environnement devait être pris en compte dans le coût du développement. Ce dernier doit être supporté soit par le pollueur, soit par d'innocentes victimes, par exemple par les personnes qui respirent l'air ou boivent l'eau pollués par une usine.

Troisièmement, plusieurs études ont montré que la crainte d'une incompatibilité entre protection de l'environnement et développement économique n'était pas fondée. Il ne s'agissait plus de choisir entre ces deux objectifs, mais de trouver des moyens concrets de parvenir aux deux, de façon à conférer un caractère permanent au développement. Des politiques économiques appropriées permettraient de réduire considérablement l'impact négatif du développement sur l'environnement. Dans ce contexte, le Rapport publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (dit également le Rapport Brundtland), intitulé *Notre avenir à tous* a marqué un tournant décisif. L'auteur introduisait la notion de "développement durable" et montrait à quel point la qualité de l'environnement et le développement économique étaient non seulement compatibles, mais "inexorablement liés".

Un développement durable signifie essentiellement un "développement qui assure la satisfaction des besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins" (9). Cette conception implique que le développement a ses limites: "non pas des limites absolues, mais des limites imposées par le stade actuel de la technologie et de l'organisation sociale des ressources naturelles et par la possibilité qu'a la biosphère d'absorber tous les effets des activités humaines" (10). Le Rapport Brundtland n'a pas fait l'unanimité, surtout au sein des ONG, car il "part du principe qu'une croissance économique continue est possible dans les pays industrialisés, tout en assurant un développement durable pour tous" (11). Le Rapport a tout de même eu une influence déterminante sur la diffusion du concept de développement durable, et sur l'opinion publique parce qu'il démontrait qu'un processus de développement économique qui épuise trop les ressources naturelles n'est pas viable à long terme. De plus en plus, dans les pays en développement comme dans les pays développés, la dimension de l'environnement et les contraintes qui lui sont liées sont prises en compte dans les politiques de développement.

Les ONG: une perspective globale

Au cours des années 80, le mouvement des ONG écologistes a commencé à adopter des perspectives plus globales. L'augmentation sensible du nombre des ONG dans le monde a accentué la perception, par leurs collègues du Sud, de l'impact de la croissance économique et du développement sur l'environnement. Les ONG écologistes du Nord qui avaient, dans les années 70, centré leurs activités sur ces problèmes dans leurs propres pays, ont commencé à inclure la notion d'environnement dans le processus du développement et à être concernées par les problèmes d'environnement que connaît le tiers monde. Parallèlement, les ONG de développement ont systématiquement intégré à leur ordre du jour les problèmes d'environnement de ces pays.

Cette généralisation a eu pour résultat un rapprochement entre les deux mouvements d'ONG, écologistes et de développement. C'est ainsi que le docteur Mostafa Tolba, directeur du PNUE, demandait, dans son allocution lors d'une conférence des ONG qui s'est tenue à l'ELCI (Centre international de liaison pour l'environnement) en 1985: "Est-ce que Oxfam, Save the Children ou Care sont vraiment moins préoccupés par l'environnement que le PNUE, l'UICN ou l'ELCI?" (12). Même s'il existe quelques disparités dans les objectifs et les actions des diverses ONG, la motivation finale de la majorité d'entre elles, qu'elles soient écologistes ou de développement, est d'améliorer l'environnement humain et de promouvoir un développement durable.

En reconnaissance de cette communauté de vues, une réunion a été organisée par l'ELCI à Nairobi, en 1985, pour rassembler les ONG de défense de l'environnement ou non et encourager les échanges d'informations sur leurs expériences dans les domaines de l'environnement et du développement. Au cours de cette conférence, un certain nombre de solutions pratiques ont été envisagées et des recommandations ont été émises sur la façon d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Une telle conférence a fourni une base de discussions aux ONG ayant des origines différentes, et, comme d'autres conférences qui ont suivi, elle a rassemblé des participants appartenant à des ONG de nombreux pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Pacifique. Ces rencontres illustraient l'évolution des relations entre les ONG du Nord et celles du Sud.

Les enjeux des années 1990

Les années 90 marquent un tournant dans les relations internationales, en particulier à cause de la fin de la guerre froide. En 1972, au moment de la Conférence des Nations Unies de Stockholm, l'Est et l'Ouest cherchaient à se convaincre mutuellement des mérites de leurs systèmes économiques respectifs en matière de protection de l'environnement. Vingt ans plus tard, nul ne conteste le fait qu'une gestion efficace de l'environnement soit facilitée par l'existence d'une société ouverte, d'institutions pluralistes et d'une économie reposant sur les mécanismes du marché" (13). Ainsi, avec la fin du conflit Est-Ouest, "le combat pour sauver la planète va se substituer au combat idéologique et devenir le thème autour duquel s'élabore le nouvel ordre mondial" des années 90 (14).

Partenariats pour un développement global et durable

Aujourd'hui, l'essentiel du débat tourne autour de l'intégration de l'économie et de l'environnement dans l'application des stratégies politiques. "Puisque le nouveau critère est la durabilité, ce qui importe désormais ce n'est pas la croissance de l'économie, mais la satisfaction des besoins et des manques, sans la destruction des ressources naturelles" (15). Les gouvernements, les agences d'aide multilatérales et les ONG ont pris conscience de la nécessité d'harmoniser leurs objectifs dans les domaines du développement et de l'environnement.

Dans un article paru dans l' *Observateur de l'OCDE*, Bill Long, directeur de la Direction de l'environnement à l'OCDE, décrit brièvement les changements les plus importants qui se sont produits dans la gestion de l'environnement entre 1972 et 1992. Ces changements, résumés ci-dessous, représentent clairement la situation actuelle du mouvement pour l'environnement.

1. En 1972, la Conférence des Nations Unies de Stockholm visait à sensibiliser les dirigeants du monde entier aux menaces qui pesaient sur l'environnement. En 1992, alors que la gravité de la situation de l'environnement est unanimement perçue, la Conférence qui va avoir lieu au Brésil mettra l'accent sur les aspects économiques de la gestion de l'environnement, et sur la nécessité d'intégrer économie et environnement dans les prises de décision.
2. Les sujets de préoccupation ont changé au cours des vingt dernières années. En 1970, on se souciait davantage de la pollution "perçue par l'œil, l'oreille ou le nez". Dans les années 90, les préoccupations ont une dimension beaucoup plus vaste et s'étendent à l'appauvrissement de la couche d'ozone, au bouleversement climatique, au déboisement et à la pollution des océans. L'opinion publique est également parfaitement consciente que la dégradation de l'environnement signifie aussi la destruction des ressources naturelles de base.
3. En 1970, on considérait que la technologie et l'industrie étaient les responsables directs de la dégradation de l'environnement et de la pollution. Aujourd'hui, on pense qu'une utilisation appropriée des nouvelles technologies pourrait apporter une solution aux problèmes d'un développement durable."
4. Au cours des vingt dernières années, on est aussi passé d'une stratégie basée sur la législation à des moyens de contrôle basés sur le marché. De plus en plus, ces procédés utilisés par les pouvoirs publics comprennent des taxes et redevances d'environnement ainsi que des systèmes de dépôt remboursables.
5. Les pouvoirs publics s'orientent également vers des stratégies plus globales en matière de politiques d'environnement. Au lieu de gérer au cas par cas chaque facteur de pollution, ils élaborent actuellement des politiques intégrées de prévention et de contrôle de la pollution.
6. Les bouleversements intervenus en Europe de l'Est et la transformation de l'affrontement Est-Ouest en coopération représentent peut-être l'un des changements majeurs qui se sont produits entre 1972 et 1992. Les relations Nord-Sud en matière d'environnement ont également évolué: les politiques d'aide au Sud ne s'inspirent pas seulement de préoccupations humanitaires, mais aussi de la constatation que toute dégradation de l'environnement peut entraîner des conséquences à l'échelon planétaire.

7. Enfin, le modèle pessimiste des années 70 qui annonçait un effondrement inévitable de nos écosystèmes a été remplacé par un modèle plus optimiste, répandu par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, qui parle de "développement durable" et de la possibilité d'harmoniser les objectifs économiques et la protection de l'environnement (16).

Les ONG: dialogue accru et coopération

Les ONG environnementalistes ont donc énormément évolué au cours des deux dernières décennies. Tout d'abord, les discussions et échanges d'idées entre les ONG du Nord et celles du Sud ont été plus nombreux. Ensuite, alors que les anciens projets étaient en grande partie menés par les ONG du Nord, la plupart des opérations s'effectuent aujourd'hui sous la direction des ONG du Sud. Enfin, ce n'est plus un sentiment de charité qui motive l'action des organisations du Nord envers le Sud, mais bien la conviction que les problèmes liés à l'environnement peuvent avoir des répercussions néfastes dans leurs propres pays.

La place importante des ONG dans le mouvement pour la protection de l'environnement a également été fermement établie. On admet généralement qu'une protection efficace de l'environnement implique, pour les dirigeants gouvernementaux et tous les décideurs de haut niveau, la nécessité d'inclure le facteur environnement dans leurs politiques et leurs pratiques de développement; mais on reconnaît aussi qu'il est indispensable que les populations - et pas seulement les gouvernements - participent à une gestion "propre" des ressources, qu'ils appartiennent à un pays industrialisé ou non. C'est à ce niveau que les ONG ont un rôle important à jouer, puisqu'elles agissent au niveau des groupements de base et ont un contact plus direct avec les populations.

La collaboration accrue entre ONG et gouvernements dans le domaine de l'environnement a été clairement mise en évidence lors de la Conférence de Bergen, qui s'est tenue en Norvège en mai 1990. Tout au long de cette réunion, organisée à la suite du Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, les ONG ont participé très activement à la préparation d'un ordre du jour pour envisager des actions communes. Le programme des ONG, intitulé "Comblons le fossé", était peut-être le premier document adéquat sur les opinions de groupes de citoyens de plusieurs pays du monde. On pouvait y lire les propositions des ONG concernant la participation et la prise de conscience des populations, l'utilisation à long terme de l'énergie et des activités industrielles à long terme et les lignes directrices de la politique économique de la "durabilité" et la dimension Nord-Sud.

La conférence générale des ONG, "Racines de l'avenir", qui s'est tenue à Paris en décembre 1991 pour préparer le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, prévu en juin 1992, a marqué un moment important dans le mouvement des ONG agissant en faveur de l'environnement. Lors de cette conférence, à laquelle participaient des représentants de plus de 850 ONG, un document intitulé *Racines de l'avenir: recueil des réponses apportées par des associations de citoyens aux enjeux concernant l'environnement et le développement*, a servi de base aux discussions. On y trouve une mine d'informations sur le mouvement des ONG

à travers le monde, ainsi que sur les prises de position et les déclarations les plus significatives des ONG au cours de ces dernières années. Un autre document a été discuté, puis adopté, lors de cette conférence: il s'agit de "l'Ordre du jour Ya Wananchi: plan d'action des citoyens pour les années 1990". Ce plan "se concentre sur les enjeux auxquels sont confrontés les gouvernements comme les citoyens, mais le thème central est la participation active des populations à la construction d'un monde nouveau - un monde socialement plus juste et écologiquement plus sain que celui dans lequel nous vivons aujourd'hui" (17).

En 1990, Richard Sandbrook, Directeur de l'International Institute for Environment and Development (IIED) a présenté, lors d'une conférence au Centre de développement de l'OCDE, une communication dans laquelle il rappelait le rôle joué par les ONG au sein du mouvement pour l'environnement. A son avis, les ONG ont jusqu'à présent mobilisé avec succès la sphère de l'opinion politique et celle de l'éducation sur l'environnement. Elles réussissent dans le secteur de l'assistance technique mieux que dans celui du financement. Toutefois, il pense que les ONG n'ont pas été capables de mettre en pratique la théorie de la participation populaire ainsi que celle de la prise en charge par les habitants eux-mêmes, qui est en principe un objectif essentiel pour la plupart des ONG. De même, les ONG se sont bornées à une description des difficultés en matière d'environnement et ne sont pas parvenues à identifier et à approfondir les causes de ces difficultés, sinon en des termes très généraux et parfois idéologiques. En définitive, selon l'auteur, les ONG ont encore un long chemin à parcourir pour établir une collaboration efficace avec les partenaires du Sud (18).

Les enjeux

Influencer la définition des politiques de développement

Au sein du mouvement des ONG pour l'environnement, beaucoup de partisans soutiennent que de nombreux dommages proviennent d'actions et de politiques de développement passées qui risquent de menacer la vie des hommes dans le futur, telles que l'utilisation de l'énergie, la surexploitation et l'usage incontrôlé de ressources, renouvelables ou non, et des interventions humaines de grande portée (par exemple, le détournement de cours d'eau, les manipulations génétiques...).

Les décisions relatives au développement ne prenaient généralement pas en considération de possibles conséquences négatives sur l'environnement; la réparation des préjudices causés incombait aux experts en environnement et parfois aux ONG locales - bien plus qu'aux véritables responsables. Selon le rapport Brundtland de 1987 "les mandats des ministères de l'Industrie fixent les objectifs de production, alors que ce sont les ministères de l'environnement qui doivent gérer la pollution qu'ils entraînent". Ainsi, les compagnies d'électricité produisent de l'énergie, mais elles laissent à d'autres organismes le soin de régler le problème de pollution acide qu'elles engendrent" (19). Cette situation est en train d'évoluer: l'environnement est de plus en plus pris en compte dans les décisions, afin que les

dommages puissent être évités ou du moins réduits au minimum.

Dans ce contexte, l'OCDE distingue deux étapes dans les politiques de l'environnement de ses pays membres. Au cours de la première étape, dite "réagir et soigner", il s'agissait surtout de contrôler la pollution et de réparer les dommages causés. Une prise de conscience plus aiguë de l'étendue de la pollution et des menaces qu'elle faisait, peser sur leurs existences, avait conduit les populations à réclamer une amélioration de la situation. Ceci a obligé les gouvernements à faire voter des lois et à créer des institutions conçues pour protéger la qualité de l'air, de l'eau et de la terre. Toutefois, cette politique s'est rapidement avérée coûteuse et inappropriée. Elle réparait les dégâts, mais ne pouvait les empêcher de se reproduire. Des stratégies baptisées "anticiper et prévenir" furent alors adoptées: elles consistaient à se soucier, lors de la conception et de la mise en œuvre d'opérations, des effets sur l'environnement, prévenant ainsi la pollution et évitant par conséquent les coûts d'élimination de celle-ci (20).

Les deux stratégies, "réagir et soigner" et "anticiper et prévenir", sont nécessaires pour contrôler la pollution. Toutefois, la mesure la plus efficace pour assurer une certaine qualité de l'environnement et un développement durable, c'est l'intégration de l'économie et de l'environnement dans les prises de décisions. Même si la protection de la nature a un coût élevé, ce coût est inévitable, pour notre survie à tous. Cependant, "cette transition vers un mode de développement attentif à l'environnement va demander des investissements considérables, auxquels la plupart des pays en développement sont incapables de consentir" (21). Une coopération mondiale deviendra alors indispensable pour permettre à ces pays de gérer leurs problèmes d'environnement. Dans le dernier *Rapport sur l'Etat du Monde* de 1992, Lester Brown demande aux gouvernements de combattre simultanément la pauvreté et la dégradation de l'environnement. "Avec la chute du rideau de fer, le rideau de la pauvreté est devenu beaucoup plus évident. Les populations confrontées à la faim aujourd'hui, ne vont sans doute pas se préoccuper des conséquences du changement climatique demain". Selon lui, les nouvelles dimensions des menaces qui pèsent sur l'environnement différencient cette décennie des précédentes. Il est devenu impossible que les différentes régions du monde adoptent des politiques divergentes. "Une stratégie intelligente de développement durable et global doit désormais inclure dans ses objectifs la satisfaction des besoins de base pour tous et partout" (22).

De fait, en ce début des années 1990, avec la fin de la guerre froide, la conjoncture en faveur d'une coopération globale n'a jamais été aussi bonne. Les ressources, auparavant utilisées à des fins militaires et de défense pourraient maintenant être affectées à un développement durable. Le véritable défi consiste, par conséquent, à utiliser effectivement ces ressources ainsi libérées, pour mettre en œuvre un concept de développement durable qui engloberait les dimensions sociales, écologiques et économiques. Les chercheurs devraient développer des modèles de croissance et concevoir des instruments pratiques et efficaces, qui assureraient la protection de l'environnement sans exiger des pays en développement qu'ils sacrifient leurs perspectives économiques. Pour ce faire, il faudrait renforcer l'établissement de réseaux dans le domaine des sciences sociales entre les chercheurs du Sud, et parallèlement entre ceux du Nord et du Sud (23).

Industrialisation

Il est admis que l'industrialisation est l'une des causes essentielles de la dégradation générale de l'environnement. Les ONG du Nord et du Sud ont estimé - et ce point de vue est partagé par certains gouvernements au Sud - que le monde industrialisé devait d'abord mettre de l'ordre chez lui, puisque les industries du Nord contribuent bien plus que celles du Sud à l'aggravation de la situation. Même si cette accusation est fondée, il n'en reste pas moins que, pour les ONG du Nord comme pour celles du Sud, il s'agit de proposer à leur base comme à leurs gouvernements, des mesures concrètes de protection de l'environnement, indépendamment des conditions que connaissent les autres parties du globe. Ce qui a fait la force des ONG, c'est leur capacité de résoudre des problèmes concrets à un niveau local, et ce serait une erreur de se cantonner à un débat et à une confrontation politiques sans présenter de solutions pratiques (24). Les ONG elles-mêmes sont bien conscientes de ce danger. Dans le "Plan d'Action des Citoyens pour les Années 1990" qui émane de la Conférence générale des ONG, réunie à Paris en décembre 1991, elles ont déclaré que, même si elles exigent que les gouvernements prennent un certain nombre de mesures urgentes, c'est aussi leur "responsabilité et leur devoir d'étendre le champ d'action des populations en ce qui concerne la protection de l'environnement et la marche vers un développement équitable et durable" (25).

Pauvreté, population et environnement

Le rapport Brundtland soulignait que le taux élevé de la croissance démographique, particulièrement dans les pays en développement, était l'une des causes principales de dégradation de l'environnement. Les besoins de ces populations de plus en plus nombreuses ne sont pas satisfaits, ce qui les conduit à une pauvreté extrême, à la malnutrition, à toutes sortes de maladies et à des conditions de vie inhumaines. Cette pauvreté contraint les populations à sur-exploiter les maigres ressources dont ils disposent afin de se nourrir et une utilisation aussi anarchique des ressources affecte inévitablement l'environnement. Le Rapport conseillait donc de prendre des mesures pour ralentir le taux de croissance démographique et promouvoir une répartition plus équilibrée des populations entre les zones rurales et les zones urbaines. Généraliser l'éducation, améliorer l'état de santé et protéger les populations autochtones sont des problèmes d'ordre socio-économique qui réclament une attention urgente.

Au cours de leur réunion générale à Paris, en décembre 1991, les ONG ont évoqué le problème démographique et démontré que, même si les ONG du Nord et celles du Sud défendent parfois des points de vues contradictoires, elles avaient toutes conscience de l'importance de cette question. "La situation démographique est sans doute un sujet de discussions entre les ONG du Nord et celles du Sud. Pour le Nord, c'est une des causes de la dégradation de l'environnement. Dans le Sud, au contraire, on trouve qu'il est inhumain de considérer les hommes comme des fardeaux: ils devraient au contraire représenter des atouts contribuant au bien-être général des sociétés. On demande donc aux ONG de se battre en priorité pour améliorer les conditions de vie, avant de se consacrer à des activités de planning familial" (26).

Le désaccord se prolonge en ce qui concerne les rela-

tions entre pauvreté et surpopulation. On avance souvent que cette dernière est la principale cause de la pauvreté. Dans le cas de l'Afrique, par exemple, certains experts affirment que "la cause essentielle et l'aspect le plus évident de la pauvreté en Afrique" est le taux excessivement élevé de la croissance démographique.

Les ONG ont vivement critiqué ce point de vue et, comme il est clairement établi dans un document préparé par ENDA Tiers Monde, "le vrai problème, dans chaque pays, dans chaque région, est en fait celui du rapport entre le nombre d'habitants et les ressources disponibles. La relation entre la pauvreté et le peuplement ne peut être appréciée que confrontée à d'autres facteurs tels que la capacité de production locale, le niveau des échanges commerciaux, les types de techniques et de savoir-faire, l'organisation sociale, la culture, etc. Les conclusions et les réponses varient énormément d'une région à l'autre: trop d'hommes (et d'enfants) entravent souvent le développement, pas assez de population, parfois, l'empêche".

Les gouvernements comme les ONG ont appris à aborder la question démographique avec prudence. D'une part, on considère de plus en plus la croissance démographique comme la conséquence de la pauvreté, de la dégradation de l'environnement, de l'analphabétisme, de la difficulté pour les femmes d'avoir des revenus, et des soins médicaux insuffisants dispensés aux mères et aux enfants. De l'autre côté, on reconnaît qu'une croissance démographique incontrôlée contribue à l'aggravation de ces problèmes.

ENDA Tiers monde montre clairement les liens entre pauvreté et environnement et constate que "la pauvreté résulte souvent de la dégradation de l'environnement et que, le processus se poursuivant, elle s'aggrave". Cependant, "il existe toute une gamme de situations difficiles, qu'on peut analyser en termes de privations, de dénuement, d'iniquité ou même de détresse, et chacune d'entre elles demande une réponse prudente et appropriée". S'il est vrai que "la plupart des types de pauvreté qu'on peut identifier ont une composante écologique", la pauvreté n'a pas forcément des liens directs avec le facteur environnement (27). Elle peut aussi résulter d'autres facteurs politiques, sociaux, historiques ou économiques.

L'éducation sur l'environnement

Les spécialistes et les praticiens de l'environnement reconnaissent que l'éducation sur l'environnement est un outil de gestion important en ce domaine. Elle apporte "les connaissances et les attitudes indispensables à la formulation de politiques et de mesures nationales et sectorielles dans le domaine de l'environnement", et contribue "à motiver l'opinion publique pour qu'elle soutienne ces politiques" (28). Le Centre de développement de l'OCDE, qui a reconnu le rôle fondamental de cette éducation et de la prise de conscience en matière de gestion de l'environnement, lui a accordé une place essentielle dans son programme de recherche pour 1990-1992 (29).

Reconnaissant l'importance de l'éducation sur l'environnement, les ONG du Sud conseillent vivement à leurs partenaires du Nord de concentrer la plus grande partie de leurs activités à la sensibilisation de leurs propres sociétés. Elles réclament aussi davantage d'échanges d'informations, surtout parce que leurs partenaires du Nord ont plus facilement accès à des données non disponibles pour celles du Sud (30).

Le rôle des femmes

Les femmes sont les grandes gestionnaires des ressources naturelles, écologiques et humaines, et ont un rôle capital à jouer dans la protection de l'environnement. Dans le cas des ressources forestières, par exemple, ce sont les femmes des zones rurales qui sont les premières utilisatrices du bois combustible pour la cuisson et la préparation des aliments, l'éclairage et d'autres activités artisanales. Ces femmes, qui sont pour la plupart extrêmement pauvres, sont souvent confrontées à la rareté du bois, et ont imaginé des pratiques efficaces de gestion de pénurie afin de faire vivre leurs familles. Dans ces conditions, l'enjeu est double. D'une part, il est important d'utiliser ce savoir-faire local des femmes dans la conception des politiques relatives à l'exploitation de la forêt et des autres ressources naturelles; de l'autre, il faut améliorer le niveau d'éducation de ces femmes afin qu'elles deviennent plus conscientes du danger de la surexploitation forestière et comprennent la nécessité de préserver les autres ressources naturelles. Cette éducation des femmes permettra non seulement de préserver les ressources naturelles mais aura également des effets considérables sur le contrôle des naissances et les problèmes de santé.

Dans leurs activités d'éducation et dans leurs pourparlers avec les gouvernements, les ONG ont jusqu'ici défendu avec fermeté leur conception du rôle des femmes dans les pays en développement. Elles ont aussi mis l'accent sur le fait que ce sont les femmes et les enfants qui sont les plus menacés par la dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources. Les enjeux pour les ONG sont les suivants : continuer à mobiliser l'attention sur l'importance du rôle des femmes, convaincre les populations de la nécessité de prendre en considération le savoir-faire et les points de vues des femmes lors de l'élaboration des politiques visant à la protection de l'environnement, et s'efforcer de promouvoir leur participation au niveau des prises de décision.

Les relations Nord-Sud

A côté des difficultés propres à chaque pays, existent un certain nombre de problèmes généraux liés à l'environnement, tels que le réchauffement de la planète, l'appauvrissement de la couche d'ozone, le déboisement, etc... que la communauté internationale devra traiter globalement. L'utilisation des outils de régulation devra être généralisée. Les auteurs du rapport intitulé *Tous responsables dans les années 90* suggèrent par exemple l'institution d'une taxe générale sur l'émission des polluants affectant l'atmosphère. Ils recommandent aussi l'instauration d'un dialogue international sur l'énergie afin de promouvoir une meilleure utilisation des ressources énergétiques mondiales et, plus particulièrement, celle des sources d'énergie renouvelables et alternatives, comme l'énergie solaire' (31).

Dans cette perspective, les ONG devront créer, au sein de réseaux mondiaux, des relations durables fondées sur le respect mutuel, favorisant l'autodétermination et l'autosuffisance, et encourageant la collaboration entre des partenaires égaux (32).

Le développement participatif

Les pays et organismes donateurs accordent un intérêt

croissant à l'extension de programmes qui adoptent le concept du développement participatif. Les ONG voient, ceci comme une démarche positive, car elle reflète une perception accrue de la nécessité de mettre en place un modèle de développement basé sur l'autosuffisance (33). Cependant, elles redoutent que ces nouvelles politiques ne mettent trop l'accent sur le développement participatif, qui risquerait alors d'être considéré comme un "instrument de livraison d'aide", et pourrait favoriser des processus et des institutions éphémères. Pour les ONG, le développement participatif implique la création, par les dirigeants des communautés du Sud, de leurs propres ONG pour leur servir d'intermédiaires, les représenter auprès des autorités locales et établir des relations avec d'autres ONG, au Nord comme au Sud. C'est pourquoi toute action visant à instaurer le développement participatif depuis l'extérieur est souvent critiquée par ces ONG.

Comme les donateurs doivent généralement passer par les voies gouvernementales pour atteindre les communautés locales, les fonds risquent d'être investis dans de mauvaises ONG, les "QUANGOS" (Quasi ONG) qui sont des prolongements des autorités locales et de leurs structures. Ces QUANGOS entreprennent des activités qui nuisent souvent aux véritables expériences de participation.

Les bailleurs de fonds insistent désormais sur la nécessité d'une bonne administration générale dans les pays en développement. Cela stimule en effet les activités politiques et économiques des populations locales. Une bonne administration est également bénéfique à l'action des ONG sur le terrain et crée des conditions favorables à l'instauration d'un développement participatif. Toutefois, encourager une bonne administration n'équivaut pas à soutenir un développement participatif. Ce dernier peut en effet être mis en œuvre dans de nombreux cas de figure, parfois contre l'intervention de l'Etat ou même lorsque les structures étatiques locales sont absentes ou en cours d'extinction.

La dimension culturelle

La dimension culturelle du développement est liée à la démarche participative des ONG (34). Ces dernières demandent aux donateurs d'être plus attentifs aux cultures locales. Elles reconnaissent que, derrière les actions des populations qui favorisent ou, au contraire, gênent le processus du développement, se cachent des motivations d'ordre culturel. Les ONG du Nord soulignent que ce sont les donateurs et les ONG qui, suivant les directives de l'APD, prédefinisent les projets de niveau local dans les pays en développement, et les estiment en fonction des exigences comptables des donateurs et de leurs chances de succès. Les analyses sur l'échec de certains projets de développement sont en fait basées sur des critères occidentaux. Si la dimension culturelle avait été prise en compte, au moment de la définition ou de l'évaluation des projets, les résultats auraient pu être bien supérieurs en ce qui concerne l'utilisation par les populations locales, et dans le cadre de leur propre culture, des possibilités offertes par une intervention extérieure. Les ONG du Nord mettent en garde contre le danger d'une relation unilatérale Nord-Sud, même si les facteurs culturels sont inclus dans la conception du projet. Les donateurs sont rarement prêts à accepter, de la part de leurs partenaires du Sud, des critiques portant sur la dimension culturelle de projets, conçus au Nord, et se référant aux cultures occidentales (35).

Autonomie

L'importance du maintien de l'autonomie des ONG en matière d'environnement est reconnue dans un cahier de politique économique récemment publié par le Centre de développement de l'OCDE (36). "Étant donné le manque de ressources humaines et financières de la plupart des pouvoirs publics des pays en développement, les ONG nationales et internationales peuvent devenir un partenaire important des pouvoirs publics pour l'exécution et la mise en œuvre de projets et de programmes concernant l'environnement, à condition que des relations de confiance mutuelle puissent être établies. Dans le même temps, les ONG doivent conserver leur autonomie si elles souhaitent garder la liberté de porter un jugement critique sur les conséquences pour l'environnement des politiques et projets adoptés par les pouvoirs publics. Il leur faut parvenir à un équilibre satisfaisant entre une collaboration constructive et la possibilité d'émettre des critiques positives".

Les ONG du Sud, elles aussi, insistent beaucoup sur cette notion d'autonomie, et conseillent de plus en plus à leurs partenaires du Nord d'éviter des relations trop étroites avec les programmes d'aide publique et les politiques étrangères.

Conclusions

Les pays membres de l'OCDE ont adopté un certain nombre de mesures de protection de l'environnement et des instruments tant économiques que législatifs ont été utilisés dans ce but. Ces mesures ont eu un impact certain sur l'amélioration de la qualité de l'environnement, mais de nombreux problèmes demeurent dont la pollution de l'atmosphère urbaine, les déchets toxiques, le bruit, pour n'en citer que quelques-uns. De surcroît, il s'agit non seulement de promouvoir un environnement sain dans les pays membres de l'OCDE, mais ces derniers doivent assister aux pays en développement pour gérer leurs problèmes d'environnement. Bien que les progrès réalisés au cours des dernières années soient encourageants, la menace qui pèse sur le monde n'a pas été suffisamment écartée. Pour qu'un

Notes et références

1. Maurice Williams, 1989, p. 33.
2. Henny Helmich, 1990, pp. 15-18.
3. Donnell Meadows et al. 1972, p. 24.
4. Nitin Desai, 1991, p. 16. A ce propos, dans une publication récente intitulée "Pauvreté et environnement en Afrique: que faire?" (1991), ENDA Tiers Monde fait remarquer que "la protection de l'environnement, telle qu'elle est conçue dans le Nord, peut nuire aux plus démunis et conduire à des mesures ou des actions néfastes, au Sud, pour certains groupes ou catégories de population. M en va ainsi de peuples chassés de leur territoire, transformé en zone protégée ou en parc national".
5. Mahbul ul Haq, 1974, p. 7.
6. Les ONG de développement comme les ONG écologistes entreprennent des actions dans les pays en développement sous la forme d'une assistance financière, matérielle et en personnel et/ou ont des activités d'éducation, c'est-à-dire de sensibilisation de l'opinion publique dans leurs propres pays. Toutefois, la différence réside dans le fait que les ONG de développement exercent leurs activités dans des domaines

développement durable devienne une réalité, une action concertée de la part des gouvernements, du secteur privé des ONG et des citoyens eux-mêmes est indispensable.

Ces dernières années, les ONG écologistes des pays membres de l'OCDE ont admis que le concept de développement durable n'était réalisable qu'à l'échelle mondiale, et qu'il faut donc prendre en compte la dimension du développement. Quant aux ONG de développement, elles reconnaissent de plus en plus que le facteur environnement est fondamental dans un processus de développement réussi.

Dans les pays de l'OCDE, la communauté des ONG est extrêmement pluraliste et variée : elle comprend des milliers de groupes et de réseaux travaillant sur de multiples objectifs. A l'origine, de nombreuses ONG du Nord avaient décidé de s'attaquer à des problèmes particuliers tels que la paix, l'environnement, le développement, les droits de la femme, les droits de l'homme, la santé, le développement rural et l'alimentation, les réfugiés, l'aide à l'enfance, l'aide d'urgence, les peuples menacés, la culture, etc... Tout en préservant cette diversité, les ONG ont été les premières à intégrer ces différentes approches thématiques dans une approche plus approfondie, qui envisage ces problèmes dans une perspective globale. Ce pourrait même être là leur contribution la plus marquante au dialogue avec leurs partenaires au sein des gouvernements et des agences internationales (37).

Toutefois, cette approche plus globale peut être dangereuse pour la communauté des ONG car les débats axés sur la théorie générale pourraient prendre le pas sur les actions concrètes menées sur le terrain, où elles sont traditionnellement les plus fortes. C'est d'ailleurs à cause de cette force sur le terrain que les ONG du Nord sont de précieux partenaires pour les donateurs officiels. Elles ont apporté la preuve de leur flexibilité et de leur capacité d'adaptation à l'évolution de la société au niveau planétaire. C'est en continuant à mobiliser leur base et l'opinion publique aux problèmes considérés dans une perspective globale, et en mettant en œuvre des programmes de développement concrets, que les ONG pourront contribuer à renforcer les partenariats et parvenir à un développement durable et mondial.

très variés, alors que les ONG écologistes s'occupent essentiellement de la protection de la Nature".

7. Fondée avec l'aide du PNUE, ENDA Tiers Monde était à l'origine un programme de formation sur l'environnement. En juin de la même année, elle est devenue une organisation internationale avec l'établissement de son siège à Dakar.
8. David Runnalls, 1991, p. 30.
9. *Our Common Future*, 1987, p. 43.
10. *Our Common Future*, 1987, p. 8.
11. *Roots of the Future*, 1991, p. 4.
12. Mostafa Tolba, 1985, p. 15.
13. Bill Long, 1991, p. 6.
14. Lester Brown, 1991, p. 3.
15. Lester Brown, 1991, p. 172.
16. Bill Long, 1991, pp. 5-7.
17. *Roots of the Future*, 1991.
18. Richard Sandbrook, 1991, pp. 395-400.
19. *Roots of the Future*, 1987, p. 10.
20. Eric Lykke, 1989, pp. 19-20.
21. *Common Responsibility in the 1300s*, 1991, p. 28.
22. Lester Brown, 1992, pp. 180-181.

23. Un important réseau pour la recherche Sud-Sud a été créé au sein du Comité inter-régional de coordination des associations de développement (ICDDA). Avec le soutien du Centre de recherches pour le développement international (CRDI, Canada) et du Centre de développement de l'OCDE, cinq associations régionales de recherche et de formation en matière de développement ont formé le Réseau international d'information sur le développement (IDIN), et publient à intervalles réguliers des répertoires sur les projets de recherche en cours, et des inventaires contenant une description des instituts de recherche et de formation. Les bases de données sont mises à jour en permanence par les centres de documentation des cinq associations. Elles contiennent aussi des informations sur différentes institutions régionales qui ne sont pas membres des associations. Ces répertoires et ces inventaires sont publiés conjointement par les associations et par le Centre de développement de l'OCDE.
24. On peut trouver un bon exemple d'approche concrète de ces problèmes dans le *Guide d'action des jeunes pour un développement durable*, publié par l'AIIESEC (Association Internationales des Étudiants en sciences économiques et commerciales). L'AIIESEC a des bureaux dans plus de 700 campus universitaires répartis dans 70 pays, et elle compte 50000 membres. Cette association d'étudiants a pour but de promouvoir le dialogue avec les universitaires et le monde des affaires, afin d'harmoniser l'enseignement dispensé aux étudiants et les besoins des employeurs, c'est-à-dire les entreprises.
25. *Agenda Ya Wananchi*, 1991, p. 9.
26. *Report of the Consultation on People's Participation in Environmentally Sustainable Development*, 1990.
27. *Poverty and the Environment in Africa: What can be done?*, 1991, pp. 3-4.
28. Hartmut Schneider, p. 405.
29. Publication à paraître fin 1992.
- Bibliographie**
- Action for a Common Future* (1990), Report on the Regional Conference at Ministerial Level on the follow-up to the report of the World Commission on Environment and Development in the ECE region, May 8-16, Bergen. Ministry of Environment, Oslo, Norway.
- African Environment and Debt: Beyond Adjustment* (1990), ENDA Third World, Dakar. Special issue of the ENDA Journal *African Environment (Environnement Africain)*, No. 25-26-27-28, Vol. VII 1-4.
- Agenda Ya Wananchi: Citizens' Action Plan for the 1990s* (1991), (*Le programme Ya Wananchi: Projet d'action des citoyens pour les années 90*). Conférence document of "Roots of the Future", the Global NGO Conference organised by the Environment Liason Centre International (ELCI), December, Paris.
- Brown, Lester et al. (1991), *State of the World 1991 (L'Etat de la planète 1991)*, A Worldwatch Institute Report on Progress Toward a Sustainable Society.
- Brown, Lester, et al. (1992), *State of the World 1992 (L'Etat de la planète 1992)*, A Worldwatch Institute Report on Progress Toward a Sustainable Society.
- Common Responsibility in the 1990s* (1991), The Stockholm Initiative on Global Security and Governance, The Prime Minister's Office, Stockholm, Sweden.
- Desai, Nitin (1991), "A Development Planner looks at Environment Management", in Denizhan Ercal, ed., *op. cit.*
30. *Manila Declaration*, 1989.
31. *Tous responsables dans les années 90*, 1991, p. 27.
32. *Manila Declaration*, 1989.
33. Dans une conférence internationale qui s'est tenue récemment, le Dr. Sabura Okita, Conseiller auprès du ministre des Affaires étrangères du Japon, a commenté cette situation : "le développement participatif, c'est la mise en valeur des talents et des énergies de l'homme à tous les niveaux de la société, y compris à la base. Il n'implique pas nécessairement de se passer des gouvernements. Des gouvernements et des services publics efficaces et compétents peuvent aussi fournir un cadre à la participation dynamique des populations. Faire appel aux ressources humaines d'un nombre impressionnant de jeunes hommes et de jeunes femmes appartenant au secteur informel de l'économie, et donner la parole aux petits salariés, leur permettre de vivre une vie plus digne et qui en vaille la peine, c'est la seule façon d'augmenter considérablement les emplois productifs dont ont besoin les pays les plus pauvres. Le développement participatif est indispensable pour répondre aux objectifs à long terme du développement économique et social. Ceci implique le respect des capacités potentielles, des possibilités, des besoins et des intérêts de chacun. Tout individu devrait avoir la possibilité de s'exprimer librement et d'utiliser ses talents."
34. Claude Marchant, 1991, pp. 210-212.
35. Edith Sizoo, 1991.
36. David O'Connor et David Turnham, 1992.
37. On trouvera un compte-rendu intéressant de toutes les questions concernant les agences multilatérales, vues par les ONG dans *African African Environment and Debt: Beyond Adjustment* (1990), ENDA Tiers Monde, Dakar. (Numéro spécial du journal d'ENDA intitulé *African Environment*, N. 25-2627-28, Vol VII 1-4.)
- Denizhan Ercal, ed. (1991), *Environmental Management in Developing Countries (Gestion de l'environnement dans les pays en développement)*, OECD Development Centre, Paris.
- Helmich, Henny (1990), "New Partnerships in Development Co-operation" (Nouveaux partenariats pour la coopération au développement), in *Directory of Non-Governmental Development Organisations in OECD Member Countries (Répertoire des organisations non gouvernementales de développement dans les pays membres de l'OCDE)*, OECD Development Centre, Paris. Also published in *Transnational Associations (Associations Transnationales)*, 1990, No. 4, Union of International Associations, Brussels.
- Hraban, Dean and Ramona Ciparis, eds. (1991), *Youth Action Guide on Sustainable Development*, AIESEC International, Brussels.
- Iglesias, Enique (1971), "Development and the Human Environment" in *Development and Environment*, Report and Working Papers of a Panel of Experts Convened by the Secretary-General of the United Nations Conference on the Human Environment, June 4-12, Founex, Switzerland.
- Lebel Gregory and Hal Kare (1990) Sustainable Development, A Guide to *Our Common Future*, The Report of the World Commission on Environment and Development, The Centre for Our Common Future, Geneva, Switzerland.

- Long, Bill (1991), "Managing the Environment" (Gérer l'environnement), in *The OECD Observer (L'Observateur de l'OCDE)*, No. 168, February/March, Paris.
- Lykke, Eric (1989), "Environmental Protection: A Luxury Too Expensive to Do Without" (La Protection de l'environnement: Un "luxe" trop coûteux pour être négligé), in *Strengthening Environmental Co-operation with Developing Countries (Renforcement de la coopération en matière d'environnement avec les pays en développement)*, OECD, Paris.
- Manila Declaration* (1989), resulting from an inter-regional NGO consultation, Manila, in "Roots of the Future", Conference document for the global NGO Conference in Paris, December 1991.
- Marchant, Claude (1991), *Nord-Sud: de l'aide au contrat; Pour un développement équitable*, Syros Alternatives, Paris.
- Meadows, Donella, Dennis Meadows, Jorgen Randers, William W. Behrens III (1972), *The Limits to Growth*, A Report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind, Universe Books, New York, for Potomac Associates / *Halte à la croissance* (Partie II) : Rapport pour le club de Rome, Fayard, Paris.
- O'Connor, David, and David Turnham (1992), *Managing the Environment in Developing Countries (Gestion de l'environnement dans les pays en développement, cahier de politique économique no. 2)*, OECD Development Centre, Policy Brief No. 2, Paris.
- Okita, Saburo (1991), *The Tokyo Forum*, Proceedings on Development Strategies for Last Developed Countries in the 1990s, 13-15 May, United Nations Capital Development Fund (UNCDF), New York.
- Our Common Future* (1987), World Commission on Environment and Development, Oxford University Press / Notre avenir à tous (1988), La Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Editions du Fleuve, Montréal.
- People's Participation in Environmentally Sustainable Development (1990), Report of the Consultation on 3-6 July, Nairobi, Kenya.
- Poverty and the Environment in Africa : What can be done ?* (1991), (*Pauvreté et environnement en Afrique: que faire?*), ENDA Third World, Dakar.
- Roots of the Future.- Compendium of Citizens Movements Responses to Environment and Development Challenges* (1991), (*Racines de l'avenir: Le Recueil des réponses des mouvements des citoyens aux défis de l'environnement et du développement*), Conférence document for the Global NGO Conference organised by the Environment Liason Centre International (ELCI), December, Paris.
- Runnalls, David (1991), "Environmental Management or Management for Sustainable Development", in Denizhan Erocal, ed., op cit.
- Sandbrook, Richard (1991), "International NGO Experience", in Denizhan Erocal, ed., op cit.
- Schneider, Hartmut (1991), "The Role of Environmental Education in Developing Countries: Issues for Research", in Denizhan Erocal, ed., op cit.
- Sizoo, Edith (1991), "Wat donor mislukt project noemt, kan ontvanger geslaagd vinden" (A failed project according to donor standards can be judged a success by recipients), in: *NRC Handelsblad*, 2nd December.
- The State of the Environment* (1991), (*L'Etat de l'environnement*), OECD, Paris.
- Tolba, Mostafa (1985), "Environment and Sustainable Development - An Alliance for Action", in *Sustainable Development*, Report on the proceedings of the Global Meeting on Environment and Development for NGOs, February 4-8, Nairobi, Kenya.
- Ul Haq, Mahbub (1974), "Development and Independence" in *Development Dialogue*, No. 1, Dag Hammarskjöld Centre, Uppsala, Sweden.
- Williams, Maurice (1989), "Sustainable Development - A SID Perspective", in *Journal of the Society for International Development (SID)*, Vol. 1989 2/3 "Sustainable Development from Theory to Practice", Rome, Italy.

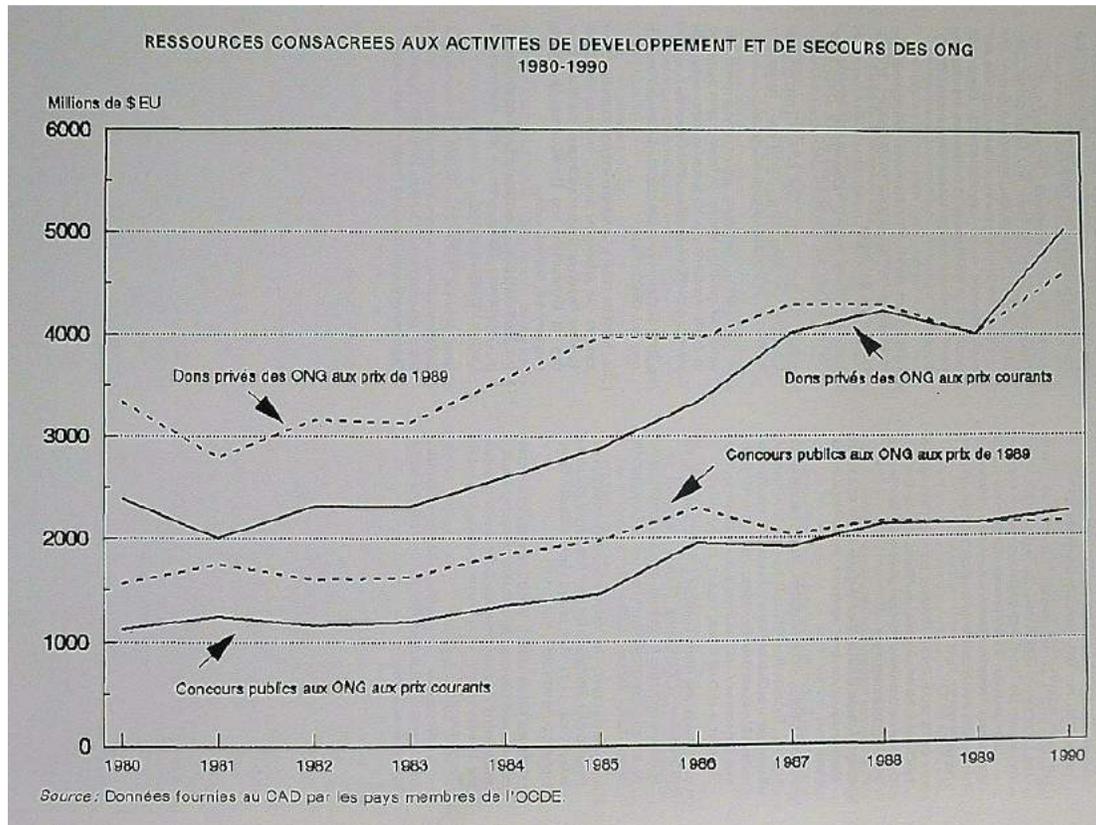


Tableau 1.
RESSOURCES CONSACREES AUX ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ET DE SECOURS
DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES, 1990.

	Dons d'origine privée accordés par les ONG		Concours publics aux ONG (1)	
	Equivalent en millions de dollars EU	En dollars par habitant	Equivalent en millions de dollars EU (a)	En pourcentage de l'APD totale
Australie	55.0	3.2	12.4	1.3
Autriche	29.2	3.8	(0.8)	(0.4)
Belgique	60.1	6.0	1.2	(0.1)
Canada	254.0	9.5	(213.4)	0.3
Finlande	35.8	7.2	6.3	0.7
Allemagne	756.6	12.0	185.2	2.9
Irlande	26.0	7.4	(0.7)	(1.4)
Italie	(42.3)	(0.7)	(130.7)	(3.6)
Japon	103.4	0.8	71.9	0.8
Pays-Pas	240.1	16.1	183.0	7.1
Nouvelle-Zélande	12.4	3.7	(1.0)	(1.1)
Norvège	132.0	31.1	(71.7)	(7.8)
Suède	(132)	(15.5)	(91.1)	(5.1)
Suisse	113.7	16.7	138.4	18.5
Royaume-Uni	326.8	5.7	12.4	0.5
Etats-Unis	2505.0	10.0	(1100.0)	(14.3)
Total des pays du CAD	5039.7	6.9	(2249.3) (3)	(4.2)

Source: Données fournies au CAD par les pays membres du OCDE.

0 Estimations du Secrétariat du CAD ou chiffres datant de 1989.

(2) Les contributions aux ONG pour l'envoi de volontaires et pour les contrats de mise en œuvre de projets officiels sont incluses dans la plupart des cas.

(3) Le Commission des Communautés européennes (CE) a accordé 114,5 millions de \$ pour le cofinancement de projets d'ONG (et, en plus, 161,1 millions pour l'aide alimentaire, 47,9 millions pour l'aide d'urgence, 13,1 millions pour les réfugiés et les personnes déplacées et 67,8 millions pour différentes autres causes).

Les données chiffrées sont tirées du "Rapport de la Commission des CE au Conseil européen" sur la coopération avec les ONG européennes (année financière 1990). La somme totale de 404,3 millions de \$ représente une augmentation considérable (14 %) par rapport à celle de l'année précédente (1989, 354,2 millions de \$). Les totaux ne tiennent pas compte de plusieurs opérations pilotes et ad-hoc réalisées par les ONG et financées par d'autres postes budgétaires de la CE ou par le Fonds européen de développement.

Tableau 2.
RESSOURCES CONSACREES AUX ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ET DE SECOURS
DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES, 1974-1990.

	Dons d'origine privée accordés par les ONG		Concours publics aux ONG (1)	
	Equivalent en millions de dollars EU	Equivalent en millions de dollars EU 1989 (2)	Equivalent en millions de dollars EU (3)	Equivalent en millions de dollars EU 1989 (2)
1974-1976 moyenne	1320.3	2845.2	238.5	498.7
1977-1979 moyenne	1720.3	2888.6	864.1	1438.0
1980	2386.3	3333.7	1126.9	1568.7
1981	2005.3	2796.0	1254.9	1745.7
1982	2316.8	3159.9	1161.7	1601.6
1983	2318.1	3133.6	1195.1	1629.4
1984	2598.0	3566.9	1351.2	1849.3
1985	2883.7	3970.7	1461.9	1979.7
1986	3334.8	3961.3	1951.1	2298.2
1987	4012.3	4288.0	1917.3	2036.6
1988	4233.9	4292.0	2132.0	2166.5
1989	4008.2	4008.2	2138.8	2138.8
1990	5039.7	4614.2	(2249.3)	(2153.1)

Source: Données fournies au CAD par les pays membres.

0 Estimations du Secrétariat du CAD ou chiffres datant de 1989.

(1) À l'exclusion des contributions aux organisations bénévoles Internationales.

(2) En dollars des Etats-Unis ayant subi la déflation de 1989 au niveau des prix, ainsi que les fluctuations des taux de change.

(3) Les contributions aux ONG pour l'envoi de volontaires et pour les contrats de mise en œuvre de projets officiels sont incluses dans la plupart des cas.

Justice entre les peuples Justice entre les générations *

(2^e partie)

La perspective de base

"Si vous êtes venu pour m'aider, vous pouvez retourner chez vous. Mais si vous considérez Que mon combat s'inscrit dans le cadre de votre propre survie, alors nous pouvons peut-être travailler ensemble".

Femme aborigène d'Australie

Introduction

La voix des peuples a été entendue pour la première fois, sans médiateurs extérieurs, lors des Consultations Nationales organisées dans plusieurs pays du monde. Ces consultations ont été pour des gens ordinaires et anonymes vivant dans des villages et des bidonvilles, qui avaient quelque chose de positif et de constructif à dire mais qui n'ont jamais la possibilité de se faire entendre dans le cadre d'assemblées nationales et internationales compétentes, l'occasion d'exprimer un autre point de vue.

Lors des Consultations Nationales organisées dans les régions Asie-Pacifique (Inde-Malaisie), Afrique (Zimbabwe, Ouganda et Kenya), Moyen-Orient et Afrique du Nord (Egypte, Tunisie), Amérique latine (Chili) et Europe de l'Est (Pologne), des praticiens ont eu la possibilité de confronter leurs points de vue et leurs expériences avec celles de planificateurs, politiciens, bureaucrates, agences d'aide internationale et organisation des Nations Unies.

Sur quoi ont porté ces consultations?

Lors de ces Consultations Nationales ont été présentés plusieurs exemples de tentatives réussies de développement soutenable en milieu rural et dans les bidonvilles, conduites par les populations dans leur propre pays. Dans

* Synthèse des réponses des mouvements de citoyens aux défis de l'environnement et du développement et *PROGRAMME YA WAWAYCHI*, Projet de plan d'action des citoyens pour les années 1990 préparé pour *LES RACINES DE L'AVENIR*, Conférence mondiale des ONG dans le cadre du Sommet de la terre de 1992, Paris, 17 au 20 décembre 1991, par le Centre de liaison pour l'environnement international (C.L.E.I.). La première partie de ce document a paru dans le numéro 2 (mars-avril 1992) d'*Associations transnationales*.

le même temps, ces consultations ont été l'occasion d'une mise en garde contre le fait que planificateurs, bureaucrates et organismes de financement internationaux ne sont pas à l'écoute des peuples. Au lieu de cela, des mots ayant une signification particulière pour les groupes locaux ont été utilisés à tort et interprétés différemment. A titre d'exemple, la participation des communautés n'a pas conduit nécessairement à une amélioration du niveau de vie des pauvres. Dans bon nombre de pays, la participation véritable demeure un rêve.

Lors de nombreuses Consultations Nationales, les intervenants ont cité des exemples de projets existants ayant réussi à infléchir la politique au niveau local et au niveau national. Il s'agit de projets opérationnels qui ont défini un exemple de mode de vie simple méritant d'être reproduit. Mais, malheureusement, ces exemples n'ont eu qu'un impact limité aux niveaux supérieurs. Les groupes locaux ont exprimé leur désarroi et leur préoccupation devant le nombre de strates et de niveaux d'influence et de prise de décisions, qui a empêché de reproduire ces innovations dans leur propre pays. Les intérêts acquis n'ont pas permis aux modèles à base communautaire et de coût réduit de prendre racine.

Les Consultations Nationales ont mis en lumière l'importance cruciale et la nécessité de diffuser l'information par des moyens simples et par diverses formes traditionnelles de communication telles que les marionnettes, les théâtres de rue et les groupes culturels locaux. Il a été mentionné que le simple fait de diffuser l'information ne conduisait pas nécessairement à la connaissance. L'information, c'est le pouvoir: partager l'information signifie partager le pouvoir au niveau du village et au niveau des bidonvilles. Si l'information est présentée sous une forme étrangère, difficile à comprendre et trop éloignée de la vie quotidienne des populations locales, elle ne conduira pas à la connaissance. Ce qu'il faut, c'est bien choisir l'information à diffuser par le biais d'affiches et de circulaires de manière à rendre les groupes locaux davantage conscients des dangers qui menacent leur existence et à mieux faire comprendre aux populations rurales pauvres le pouvoir de la force qu'elles représentent collectivement.

Les Consultations ont facilité l'identification et l'implication d'individus inspirés, et des merveilles qu'ils ont réalisées dans les communautés avec lesquelles ils ont collaboré. L'exposé de leur point de vue et de leur grande expé-

Les documents de la Conférence mondiale des ONG: élaboration et remerciements

Ce rapport est le résultat des efforts de centaines d'individus, de groupes collectifs, de mouvements des citoyens et d'organisations non gouvernementales menant de par le monde leur combat pour un développement sans risques pour l'environnement, du niveau local au niveau international.

Répondant à la demande d'information dans le cadre de la conférence mondiale des ONG, qui s'est tenue à Paris en décembre 1991, les mouvements de citoyens de tous les continents ont soumis suggestions et documents aux responsables de la conférence, depuis un an. Un grand nombre de représentants d'ONG a participé à trois tables rondes des ONG 1992, organisées par le CLEI (en mars 1991 à Genève, en mai 1991 à Nairobi et en août 1991 à Genève) pour discuter dans le détail des documents de la conférence mondiale des ONG.

Les actions, requêtes et aspirations de centaines de groupes pour l'environnement et le développement et autres groupes de citoyens sont enregistrés dans le document "LES RACINES DE L'AVENIR: recueil des réponses des mouvements de citoyens aux défis de l'environnement et du développement" qui constitue le matériau de base de la Conférence de Paris. Ce recueil, qui sera distribué lors de la Conférence, comporte une analyse de la naissance et du développement des mouvements de citoyens dans chaque région du monde. Il contient également les rapports actuels de nombreuses consultations régionales et nationales organisées pour préparer 1992, ainsi que des informations détaillées sur les positions des ONG sur quelques sujets sélectionnés, figurant ou non au programme officiel de la CNUED. Bon nombre de déclarations, manifestes, exposés et comptes rendus parmi les plus importants publiés par les ONG ces dernières années, du niveau local au niveau international et révélant la diversité et la richesse de l'approche des peuples en matière d'environnement et de développement, figurent également dans ce recueil.

Le deuxième des trois documents de la Conférence mondiale des ONG est "JUSTICE ENTRE LES PEUPLES - JUSTICE ENTRE LES GÉNÉRATIONS" qui tente de tirer quelques conclusions quant à l'essence de l'approche des ONG, son caractère d'alternative et ses insuffisances. Elaborée sur la base du Recueil, cette synthèse souligne également comment les peuples eux-mêmes définissent le concept de participation en présentant des cas de collectivité qui ont repris le contrôle de leurs propres ressources et décidé du sort de leur propre environnement et de leur développement.

Le troisième document, le projet de "PROGRAMME DE Y A WANANCHI: PLAN D'ACTION DES CITOYENS POUR LES ANIMÉES 90" qui doit être discuté et adopté lors de la conférence, est établi à son tour sur la base du Recueil et de la Synthèse et prend racine dans les mouvements de citoyens. Il est axé sur les défis auxquels sont confrontés les gouvernements et les citoyens. Son thème central est la participation active des citoyens à la construction d'un monde nouveau, un monde socialement plus juste et écologiquement plus sain que celui dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Le Comité de Pilotage International des ONG 1992 et le comité international de rédaction tiennent à remercier tous ceux qui ont participé à cet effort pour bâtir la conférence des ONG de Paris sur des bases riches et diverses.

Le Comité et son Secrétariat, le CLEI, tient également à remercier le gouvernement français et le gouvernement des Pays-Bas pour leur aide financière et leur engagement à faire évoluer le rôle et la perception des groupes communautaires

et des ONG travaillant dans le domaine de l'environnement et du développement.

Membres du Comité de Pilotage International des ONG 1992

Martin Abraham, International Organization of Consumers Unions
Bella Abzug, Women and the Environment, USA
Jean Arnold, Groupe pour l'Environnement et le Développement du Nouveau Brunswick, Canada
Delmar Blasco, International Council of Voluntary Agencies
Jacques Bugnicourt, ENDA-TM
Dorothy Davey, Aboriginal Women's Working Party, Australie
Raymond van Ermen, European Environmental Bureau
Arpan Karakas, COICA, Equateur
Davinder Lamba, Habitat International Coalition
Raul Montenegro, FUNAM, Argentine
Kheithiwe K. Moyo-Mhlanga, NGO Africa 2000 Network, Zimbabwe
Shimwaayi Muntamba, Environment Liaison Centre International (CLEI)
Mohammad Nazim, Energy and Environment Society of Pakistan
Anthony Quizon, Asian NGO Coalition for Agrarian Reform and Rural Development
Cyril Ritchie, NGO Child Strategy Group
Muriel Saragoussi, Brazilian NGOs Forum for UNCED 1992, co-présidente
Ravi Sharma, CLEI, coordonateur
Roberto Smeraldi, Les Amis de la Terre, co-président
Wouter Veening, IUCN-Pays-Bas

Membres du Comité de Rédaction

Coordonateur:
Ravi Sharma, CLEI, Kenya

Coordonateur de rédaction:
Ronald A. Kingham, Centre pour l'Environnement et le Développement, Belgique

Rédacteurs de la Synthèse:
Anil Agarwal, Centre for Science and Environment, Inde
Ewa Charkiewicz-Pluta, I prefer to Be, Pologne
Elin Enge, Campagne Norvégienne pour l'Environnement et le Développement, Norvège
Miguel Grinberg, Promundo International, Argentine
Michael McCoy, Centre for Citizen Advocacy, Etats-Unis
Banker Roy, Social Work & Research Centre, Inde
Edward Rugumayo, CLEI, Kenya

Contributions spéciales de:
Anita Anand, Women's News Service, Inde
Liz Gustavo Estava, Mexique
Jeannette Kingham-Mullaert, EDRC, Belgique
Terje Larsen, The Alternative Future Project, Norvège
Shimwaayi Muntamba, CLEI, Kenya
Lucas Reijnders, Stichting Natuur en Milieu, Pays-Bas
Ignacy Sachs, Maison des Sciences de l'Homme, France
Ravi Sharma, CLEI, Kenya
Wouter Veening, IUCN-NL, Pays-Bas

Environnement Liaison Centre International
PO Box 72461, Nairobi, Kenya
Tél : 254 2 562015 Fax : 254 2 562175
Télex: 23240 ELC KE E-Mail:gn.elcidwr

rience a enrichi le débat, donné plus de signification et de profondeur aux délibérations et aidé à équilibrer les délibérations en évitant une orientation par trop théorique.

Ce que de nombreuses Consultations Nationales ont mis en évidence, c'est l'importance croissante du savoir traditionnel et de la compétence des communautés à gérer leurs propres affaires si seulement elles disposent de l'espace pour le faire. L'intervention extérieure des milieux gouvernementaux ou non gouvernementaux n'a contribué qu'à rendre ces communautés plus dépendantes. Si l'objectif final est le développement soutenable de communautés plus petites, la CONFIANCE dans la capacité de la communauté à gérer ses propres affaires, à identifier ses propres problèmes, à trouver ses propres solutions et à offrir à l'intérieur de la communauté les compétences nécessaires à leur résolution est un élément essentiel. Les cultures traditionnelles sont basées sur la confiance et l'égalité des chances pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie dans son ensemble. Les groupes locaux qui ont assisté aux consultations ont souligné l'importance d'une préservation de la culture des communautés. Au nom de l'amélioration de l'environnement, se produit un processus de destruction systématique de la culture qui risque d'avoir dans un proche avenir des répercussions socio-économiques graves.

De nombreuses Consultations ont révélé l'influence toute puissante des gouvernements qui ont étouffé les initiatives populaires ou tenté de contenir l'influence grandissante des mouvements indépendants, déclenchés de façon spontanée par l'injustice institutionnelle ou la violation des droits, en particulier des droits des communautés indigènes. Ce n'est qu'en raison de leur influence dans le monde que les pays de ces régions ont reconnu l'intérêt d'écouter la voix des peuples. En dépit de l'inquiétude grandissante des populations marginalisées contraintes à vivre dans des conditions inhumaines, les gouvernements ont refusé d'agir. L'expérience a montré que lorsque les communautés se sont unies et organisées sur un problème critique, les gouvernements ont dû céder aux pressions de la base. Plusieurs consultations ont souligné la nécessité de maintenir la pression exercée par la base sur les gouvernements et les décideurs si l'on veut que des politiques correctes soient formulées et mises en œuvre pour sauver des communautés vulnérables et un environnement fragile.

Parler d'une même voix

Sur certains problèmes, les peuples ont parlé d'une même voix. Qu'elles soient originaires d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est ou des Antilles, les populations locales ont présenté les mêmes arguments dans un langage différent.

Le message le plus fort et le plus cohérent adressé aux gouvernements et aux agences internationales à l'occasion de toutes ces consultations était d'écouter les peuples qui connaissent tous les éléments d'un développement soutenable. Mais, pour entendre la voix des peuples, nous devons avoir le temps, la patience et la capacité de les écouter tranquillement et avec respect. Même avant que la Commission Brundtland mette le sujet à la mode, les peuples avaient commencé à rechercher par eux-mêmes des solutions de remplacement car leur propre survie était en jeu. Les communautés pouvaient attendre que d'autres viennent les aider. Lorsque des solutions étrangères ont

Justice entre les peuples. Justice entre les générations

été imposées aux communautés malgré les objections de ces dernières, elles ont été vouées à l'échec. L'échec n'a pas été dû au fait que les populations ne savaient pas comment protéger leur propre environnement.

Ce que les Consultations ont mis en évidence, ce sont les obstacles représentés par les gouvernements et les droits acquis dans la marche vers l'autonomie des communautés, indépendamment des coups répétés qui ont été infligés à leur amour propre. En fait, les peuples avaient déjà trouvé des solutions opérationnelles et peu coûteuses aux problèmes mis en évidence par les gouvernements.

De nombreux documents officiels explicitant les stratégies de développement ont fortement insisté sur la nécessité d'aider les communautés à se prendre en charge. Mais le sentiment de nombreux groupes locaux est que, aussi longtemps que les communautés bénéficieront, souvent trop largement, de l'aide extérieure, la volonté de s'assumer leur fera défaut. Lorsque l'aide financière n'est pas disponible aussi facilement et que les groupes locaux n'ont d'autre choix que de se pencher eux-mêmes sur le problème, le modèle de développement adopté sera vraisemblablement soutenable et plus équitable.

Mais, de nombreux pays ne disposent pas encore de mécanisme institutionnel permettant aux gouvernements de recevoir et d'exploiter l'information en retour des populations vivant dans les villages et les bidonvilles.

De nombreux groupes ont souligné la nécessité de tirer les leçons des erreurs commises par d'autres dans le passé de manière à éviter que les pays et les communautés refassent les mêmes erreurs, sachant parfaitement que ces solutions sont mauvaises, coûteuses et contraires aux intérêts des pauvres. Mais, en dépit de la documentation disponible, de petits pays ont adopté des stratégies et des modèles étrangers à leur propre culture et coupant à leur tour leurs propres communautés de l'environnement dans lequel elles vivent depuis des siècles.

Le transfert d'une technologie coûteuse et sophistiquée, au nom de la modernisation, du progrès et de l'efficacité, a été sérieusement critiqué par les populations qui se sont trouvées directement ou indirectement affectées. De nombreux groupements indigènes, vulnérables et de taille réduite, arborent une technologie de pointe qui constitue un outil supplémentaire d'exploitation, aggravant les disparités sociales et économiques et favorisant l'injustice au niveau du village et du bidonville. De fait, cette technologie accroît le chômage, épuise les ressources naturelles et entraîne une migration en masse. Il est temps d'étudier des technologies communautaires de remplacement, adaptées et d'un coût réduit.

On a tenté de localiser les domaines cruciaux dans lesquels des changements de politique sont nécessaires. De nombreux rapports contenaient une description détaillée de processus ayant permis d'introduire des éléments d'élaboration de politiques qui auraient au minimum le mérite de mettre les populations en confiance et d'introduire un système plus démocratique de prise de décisions orientées vers la préservation de la culture des peuples et la protection de l'environnement.

De petits groupes indigènes basés dans les villages et travaillant en étroite collaboration avec les communautés exploitées, accablées et victimes des forces du pouvoir, ont déclaré lors des Consultations qu'un changement fondamental du comportement de ces populations ne pouvait sortir que d'un conflit d'idées, d'approches, de modèles,

Les problèmes que nul ne veut écouter ou discuter

1. De nombreuses ONG ayant perdu le contact avec leurs propres populations et leurs mandats s'affaiblissent dans des intrigues de couloirs portant sur des problèmes qui n'ont aucun lien avec le travail effectivement réalisé sur le terrain. En effet, des groupes en chambre se baptisant eux-mêmes Organisations Non Gouvernementales portent tort à la cause et font voler en éclats les efforts accomplis aux niveaux inférieurs.

2. Les ONG ont commencé à parler le langage des gouvernements. Les priorités des gouvernements et des grandes agences de financement sont devenues les priorités des ONG. Le langage distinct que nous tenions a été perdu. C'était un langage simple et direct; c'est pourquoi, il était aussi sincère et efficace.

3. La nécessité d'un dialogue institutionnalisé entre les communautés locales et les gouvernements leur permettant de se comprendre mutuellement avant d'établir des relations de travail, a été ressentie de longue date et exprimée en de nombreuses occasions.

4. Les groupements de volontaires s'attendent à ce que les ONG prennent plus fermement position lors des réunions internationales. Le fait qu'aucun débat sérieux n'ait été engagé jusqu'ici conduit à douter que des ONG plus importantes veuillent porter publics ces problèmes sur la place publique. Parmi les plus importants, on peut citer:

— La nécessité de minimiser le gaspillage: Les groupements de villages doivent s'organiser par manque de moyens et, dans le même temps, ils voient arriver des "consultants" et des "experts" de grandes organisations internationales qui gaspillent des fonds manifestement limités. Ils demandent à juste titre: qu'ont ces gens que nous n'avons pas déjà? Des compétences? Un savoir? Une expérience pratique?

— Les ONG qui ne sont guère confrontées aux situations de vie ou de mort que connaissent les populations d'une extrême pauvreté ne peuvent manifestement comprendre l'urgence de satisfaire les besoins minimaux fondamentaux avant de s'attaquer à d'autres problèmes de moindre importance.

— Les experts, plus exposés aux idées et aux priorités de l'extérieur, sont aussi étrangers dans leur propre pays que les expatriés. Ils sont devenus des ardents porte-parole du Nord et ne représentent le Sud qu'en théorie.

— Cette ressource précieuse qu'est l'eau est pompée à grands frais vers les villes où elle est gaspillée dans des latrines à chasse d'eau démodées et de conception médiocre, perpétuant un mode de vie extravagant alors qu'on prive les communautés locales d'une eau potable sans risque et que l'on force les femmes à aller plus loin s'approvisionner en eau douce. Est-ce bien équitable?

— Les modèles étrangers de développement imposés aux zones rurales par les zones urbaines ont conduit au sous-développement, à une dépendance accrue à l'égard des compétences extérieures et à la dévaluation de la sagesse et des compétences traditionnelles.

5. La capacité et la compétence des groupes locaux à gérer la crise est une question cruciale. Combien d'entre eux ont l'expérience nécessaire pour établir le bon moment d'une intervention lorsque tous les processus se produisent en même temps? Combien d'entre eux disposent des outils nécessaires à la gestion des conflits et des crises et profitent de l'occasion pour les utiliser à des fins constructives?

Mais les ONG internationales, qui ont leurs propres programmes occultes et ne sont disposées à aller que jusqu'à un certain point, aideront-elles les groupes locaux à gérer leurs crises? Il n'entre pas dans les priorités de ces ONG de s'opposer à l'industrie et aux gouvernements et d'encourager les innovations locales.

6. Le problème, de loin le plus sérieux est l'importance accordée aux projets plutôt qu'aux processus. Les projets ne modifient pas les comportements des peuples, contrairement aux processus. Mais c'est là que le secteur volontariste peut légitimement prétendre être plus fort que les grandes ONG. Les grandes agences internationales de financement continuent de penser en termes de projets et de programmes à calendrier fixe, réalisations tangibles et "bénéficiaires", ce qui est en fait très proche de la manière de penser et de travailler des gouvernements. Ainsi, l'innovation est possible lorsque nous pensons en termes de processus englobant les luttes, les campagnes pour les problèmes concernant les besoins fondamentaux sur le terrain et la place des femmes dans le processus global de développement.

7. L'information, c'est le pouvoir. Le partage et la diffusion de l'information doivent conduire à un partage du pouvoir à la base. Mais cela dépend réellement des informations qui sont partagées et de la manière dont elles sont véhiculées. Toutes les informations ne conduisent pas à la connaissance.

8. "Ne jamais laisser l'école s'ingérer dans votre éducation". Nous devons admettre qu'il existe une différence entre l'instruction et l'éducation. L'instruction, c'est ce que les enfants apprennent à l'école, l'éducation c'est ce qu'ils reçoivent de leur environnement et de leur famille. Malheureusement, les ONG, qui disposent de capitaux, croient à l'instruction et aux projets alors que les groupements de volontaires croient à l'éducation, qui est le résultat de divers processus.

9. La compréhension de la manière dont les organismes de financement devraient s'entendre avec les groupements locaux de par le monde sur une relation de travail basée sur l'égalité et non pas sur l'argent; les grandes organisations devraient honorer leurs engagements tout comme elles s'attendent à ce que les petites organisations soient plus responsables; le partage des processus de prise de décisions pour le choix et l'approbation des partenaires; un accord sur les problèmes communs, vitaux et urgents devant être soulevés lors des réunions internationales si les ONG veulent pouvoir se prétendre les porte-parole de la base; le type d'assistance qu'il faut attendre en cas de situation conflictuelle et lorsque le retrait équivaudrait à une rupture des accords.

de stratégies et d'exemples vivants tournant en dérision le modèle actuel de développement "axé sur le statu-quo".

Lors de la plupart des Consultations, les groupes ont pris la décision importante de se réunir régulièrement, d'échanger des informations et du personnel, et d'opérer en réseau, en particulier entre groupes effectuant des travaux similaires dans des régions agro-climatiques semblables de par le monde. Les Consultations les ont réunis pour la première fois; désormais, il appartient aux groupes eux-mêmes de prendre l'initiative et de poursuivre le combat.

Que manque-t-il dans les rapports des consultations?

Innovation

Il est regrettable que les rapports des Consultations apparaissent à la lecture comme des documents gouvernementaux. La force du secteur volontariste tient à son caractère informel. Plus que d'autres tribunes officielles, les Consultations ont une faculté d'improvisation, une souplesse et une structure qui laisse la place à l'innovation.

On sait que dans bon nombre de pays, les groupes locaux ont innové par des méthodes, des systèmes et des stratégies basés davantage sur la communauté, d'un coût moindre et plus responsables vis-à-vis de la communauté. Malheureusement, la plupart des rapports des Consultations n'accordent pas une place préminente à ces innovations.

Identification des politiques

Malgré de nombreuses consultations faisant état de politiques inadéquates des gouvernements nationaux et des agences internationales de financement qui ont contribué au déplacement des populations indigènes et à la lente destruction de l'environnement, il eut été souhaitable de présenter deux ou trois politiques manifestement injustes et contraires aux intérêts des communautés et des pauvres.

Dans un but de contrôle, il eut été plus facile d'évaluer ultérieurement l'impact des campagnes et des mouvements populaires par rapport à ces politiques.

Absence de plan d'action clairement défini

Les Consultations auraient dû inclure un "Plan d'Action" clairement défini. Si plusieurs Consultations Nationales contenaient des thèmes d'action, un très petit nombre énonçait clairement le processus qu'il serait souhaitable de suivre pour que la voix des populations soit entendue des responsables de l'élaboration des politiques dans leur propre pays. Toute campagne visant à faire pression depuis la base pour influencer et modifier les politiques, voire amorcer une remise en cause des politiques nocives, aurait conféré aux rapports une certaine continuité. C'eut été le moyen d'impliquer les autres groupes n'ayant pas réussi à participer aux Consultations.

Changements éventuels de politique

De nombreux groupes qui ont assisté aux Consultations, travaillaient depuis de nombreuses années dans le domaine en question. Les Consultations Nationales auraient été plus intéressantes et plus humaines si elles

Justice entre les peuples. Justice entre les générations.

s'étaient demandé combien d'entre eux avaient réellement réussi à influencer sur la politique à tous les niveaux grâce, à leurs campagnes, à leurs mouvements et à leurs intrigues de couloir. Les rapports seraient devenus des références plus précieuses pour l'avenir si l'on avait établi une liste des changements de politiques réussis dans le domaine de l'environnement et du développement.

De nouvelles définitions pour une plus grande clarté

Aujourd'hui, le danger est grand de voir des mots coopérés et mal utilisés ultérieurement par de grandes institutions, au Nord comme au Sud.

Le temps est venu de faire preuve d'une certaine clarté et les Consultations Nationales auraient pu être l'occasion de fixer leurs positions. Il est apparu par exemple dans de nombreux rapports qu'ils ne faisaient aucune différence entre Agences de Volontaires et Organisations Non Gouvernementales (ONG) alors qu'en fait, elles présentent des divergences fondamentales quant à leurs perceptions et leurs comportements. Les autres domaines dans lesquels leurs positions concernant les communautés locales sont confuses et floues peuvent être brièvement résumés comme suit:

- Le professionnalisme. Il s'agit d'un mythe selon lequel les populations rurales pauvres n'ont pas une approche professionnelle de la résolution de leurs propres problèmes. Elles n'ont pas eu la chance ou l'espace nécessaire pour faire la preuve de leur valeur. Ceci aurait dû être explicité dans les rapports des consultations.
- La pauvreté. Les populations des villages et des bidonvilles se demandent pourquoi elles ont accepté avec soumission la définition de la pauvreté donnée par le Nord et qui ne tient compte que de facteurs d'ordre économique. Il existe dans le Nord une indigence culturelle et spirituelle dont personne ne semble vouloir parler. Les Consultations Nationales auraient dû préciser leur point de vue sur cette question.
- Le développement soutenable. Les peuples ont exprimé un point de vue selon lequel leur version de ce qu'ils entendent par développement soutenable est radicalement différente de celle des gouvernements et des agences internationales. Pour leur propre identité, les Consultations Nationales auraient dû préciser leur position sur ce point.
- L'habilitation. De nombreux rapports des Consultations Nationales auraient dû accorder une place plus importante à la manière dont sont dressés les obstacles au pouvoir et à l'accroissement de l'influence des femmes dans la prise de décisions.

Démystification de la technologie

Les peuples ayant une existence fruste ne sont pas opposés à la technologie mais ils insistent sur le fait que le choix leur appartient dans la mesure où ils sont directement concernés par son impact. Les technologies qui conduisent à accroître les disparités socioéconomiques, à encourager l'immigration, à détruire l'environnement, à générer le chômage et à rendre les besoins essentiels plus coûteux sont des technologies que les pauvres ne choisiront pas. Celles qui sont faciles à comprendre, qui peuvent être installées, réparées, entretenues et reproduites par la communauté, en d'autres termes les technologies dûment

Les attentes des peuples

Les peuples attendent beaucoup de ceux qui parlent en leur nom sur la scène internationale. Ils attendent d'eux une certaine honnêteté dans leurs rapports et une certaine ouverture d'esprit lorsqu'ils mettent en commun informations et compétences. Or, ils trouvent que ces deux qualités sont absentes de leurs rapports avec les gouvernements aussi bien qu'avec les organisations internationales.

La nécessité de réunir des personnes ayant un profil similaire tel que les pêcheurs, les fermiers, les travailleurs du cuir, les tisseurs, etc. de différents pays, a été exprimée avec force. Cela faciliterait un échange d'idées et de modèles opérationnels de développement soutenable au niveau local qui devraient donner des résultats tangibles et intangibles probablement bénéfiques pour la communauté.

Lors de la réunion de Nairobi, en mai 1991, un certain nombre de participants venus des quatre coins du monde, avaient quelques suggestions à faire en réponse au résumé présenté lors des Consultations Nationales. Ces suggestions ont été regroupées sous deux titres : 1) La Perception des Peuples et 2) Les consultations Futures.

La Perception des peuples

Il est important de réaliser que nous rédigeons ce document à l'intention des peuples et non pas des gouvernements. Il doit donc être simple et facile à lire, et comporter un Plan d'Action dans lequel chacun aimerait être impliqué.

Ce qui manque, dans ce document, c'est de demander à la population comment elle résoud ses propres problèmes.

Nous devons insister sur les solutions traditionnelles et démarrer un processus d'identification au niveau des Consultations Régionales.

En ayant présent à l'esprit ce que les communautés ont fait dans le passé, nous avons à apprendre à leur contact.

La force du secteur volontariste tient au contraste et à la variété que recouvre sa diversité. Il est important que nous ne dissimulions pas nos différences.

Il est nécessaire de s'appuyer sur des technologies traditionnelles pour résoudre les problèmes locaux.

Qui participe aux activités de qui ?

Le problème central consiste à savoir comment faire en sorte que les populations aient la maîtrise de leurs propres terres, de la technologie, des services, etc.

Ce que les groupes locaux ont réussi à faire à leur manière, c'est élaborer un code d'éthique dans le domaine de l'environnement. Nous avons beaucoup à apprendre de la manière dont ils travaillent et ce fait est à mettre en évidence.

Ce que nous entendons par participation varie d'un pays à l'autre. Le mot n'a pas la même signification en Inde, en Amérique latine ou en Afrique. Cette différence de signification doit être très clairement comprise lorsque nous utilisons des mots tels que participation et habilitation.

Les Consultations devraient être en mesure de faire passer le message que les groupements de volontaires veulent communiquer à la communauté internationale d'une voix claire et commune afin d'éviter tout malentendu.

Ce que les Consultations organisées en Afrique du Nord ont réussi à faire pour les groupes locaux c'est de montrer le lien critique qui existe entre l'environnement, la pauvreté et le développement. Le rôle le plus important des Consultations a été de déclencher cette prise de conscience parmi les petits groupes communautaires.

Au Chili, a été créé il y a 22 ans le Comité National pour la Défense de l'Environnement (CODEFF). Ce comité aux mandats divers, est structuré autour de plusieurs Commissions Techniques sur la Forêt, les Ressources Hydrobiologiques, la Faune, l'Ecologie Urbaine, l'Impact sur l'Environnement des Grands Projets d'Aménagement, la Dimension Internationale des Problèmes d'Environnement, l'Enseignement des Problèmes Environnementaux et Juridiques. L'influence de ce Comité se fait désormais sentir sur l'élaboration des diverses politiques chiliennes.

La pauvreté ne peut être uniquement associée au manque d'argent ou à des facteurs d'ordre économique. Dans certaines sociétés, au Nord comme au Sud, on constate une indigence intellectuelle, culturelle, voire même familiale dont personne ne parle, voire même que nul ne mentionne dans les débats sur la pauvreté.

Outre les innovations, il est nécessaire de souligner les petites victoires des groupements cherchant à obtenir des changements de politique. L'ampleur et l'impact de certaines de ces victoires doivent être mentionnés.

Les études de cas portant sur des populations indigènes doivent également trouver leur place dans les Consultations. Nombre d'entre elles sont la parfaite illustration de ce que nous entendons par développement soutenable. Ces études de cas doivent mentionner les nombreuses raisons qui empêchent nombre de communautés d'être totalement indépendantes.

Il est important que tous les groupes communautaires adoptent une position unique au niveau national de manière à pouvoir parler d'une seule voix aux gouvernements.

démystifiées et adaptées, seront bien acceptées. Du point de vue des peuples, la Consultation Nationale devrait tenter d'identifier les technologies respectueuses de l'environnement, celles qui éliminent ou minimisent les corvées fastidieuses des femmes qui travaillent et celles qui n'ont pas pour effet d'accroître la dépendance à l'égard des experts étrangers.

Mythe et réalité

Les rapports des consultations doivent dresser un tableau global et net de la situation réelle sur le terrain. Mais on a constaté qu'il existe une différence importante entre ce que l'on revendique sur le papier et ce qui existe réellement sur le terrain.

Des mots et des idées ayant une grande signification au niveau local ont été utilisés abusivement et vidés de leur sens. Les gouvernements et institutions financières ont coopté les idées que recouvrent les termes de "participation populaire" et de "gestion" pour expliquer leur propre point de vue, très éloigné du point de vue local.

Les consultations auraient dû faire ressortir les différences importantes entre ce que signifient ces idées sur le terrain et la manière dont d'autres les définissent d'un point de vue purement théorique.

Il est important que, du moins au niveau local, nous soyons honnêtes avec nous-mêmes. Sinon, il n'y aura pas de différence essentielle entre les groupements locaux et les gouvernements.

Références

1. Plate-forme d'Action Soudano-Sahélienne sur les Négociations de la CNUED et Au-Delà : Contribution à la Position Africaine: préparé par 22 pays soudano-sahéliens : UNSO. New York, juillet 1991.
2. Consultation UNDP/ONG sur la Pauvreté, l'Environnement et le Développement : UNDP, Genève, mars 1991.
3. ONG de Papouasie - Nouvelle Guinée: Position sur les problèmes de la CNUED: Alliance Nationale des Organisations Non Gouvernementales/PNG, septembre 1991.
4. Etre à l'Ecoute des Chefs de Village: Forêts, Arbres et Populations, Circulaire n° 13, Kenya, juin 1990.
5. Environnement et Développement Soutenable: Le Point de Vue de l'ONG Thaïlandaise: Fondation SVITA, Bangkok, septembre 1991.
6. Consultations Nationales - Rapports du Kenya (mars-avril 1991); du Nigeria (avril 1991); du Bangladesh (avril 1991); de l'Argentine (mai 1991); de l'Afrique Occidentale (mai 1991); de l'Afrique du Sud (avril 1991); du Zimbabwe (mars 1991); du Brésil (mai 1991); du Vietnam (juin 1991) ; de l'Europe de l'Est (mai 1991) ; de la Chine (juin 1991); du Chili (mai 1991).
7. ONE EARTH COMMUNITY: Déclaration des Principes de la Charte de la Terre : Groupe de Travail des Communautés Religieuses, Genève, août 1991.

III

Y a-t-il quelqu'un qui écoute?

Ce qui ressort clairement des résumés des thèmes abordés dans le programme des citoyens et l'ordre du jour de la conférence de la CNUED, c'est que les positions des gouvernements et des mouvements de citoyens du monde entier sont, dans leur grande majorité, très éloignées les unes des autres.

Dans certains domaines, comme les changements climatiques, on voit un gouvernement s'opposer à la conclusion d'un accord. Dans d'autres, comme le débat sur les forêts, tout se passe comme si les gouvernements et les mouvements de citoyens parlaient des langages totalement différents.

Dans le programme sur les forêts, par exemple, la plupart des gouvernements considèrent la forêt comme une ressource à exploiter, au même titre que le fer ou le charbon. S'il est vrai que certains appellent à une "gestion" plus prudente de ces ressources, ils n'en considèrent pas moins les forêts comme un produit à exploiter. Les ONG ont davantage tendance à considérer les forêts comme des biosphères ou des systèmes agro-écocultureux bien définis constituant le cadre de vie de populations, souvent indigènes, et offrant de riches exemples de diversité biologique. La polémique fait encore rage entre les gouvernements et les ONG pour déterminer à quel niveau (communautaire, national ou international), doit être déterminé le présent et l'avenir des forêts, ou quelles parts respectives doivent prendre le secteur privé, l'Etat ou les communautés dans le contrôle des forêts. Quoi qu'il en soit, la CNUED ne saurait apporter des solutions définitives à ces

problèmes, son but n'étant que de les mettre en lumière et de faire progresser le débat.

Les gouvernements continuent d'ignorer les besoins fondamentaux du processus de la CNUED. Comme l'a suggéré le Centre pour la science et l'environnement de New Delhi, garantir le "droit à la survie" devrait être la responsabilité première et le principal objectif des gouvernements nationaux, des agences internationales et des agences d'aide bilatérale du Nord. Le groupe de travail Pauvreté et Richesse, coalition d'ONG du Sud et du Nord qui ont engagé les délégations gouvernementales au cours de chaque session du Comité préparatoire de la CNUED (Prep-Com) au cours de l'année dernière, a pu faire connaître très clairement ses objections de principe aux gouvernements.

Les deux autres groupes de travail de la communauté des ONG ayant pris une part active aux PrepComs de la CNUED sont celui sur les femmes et celui sur le commerce. Le groupe de travail sur les femmes a réussi, avec succès, à exercer des pressions sur les gouvernements du Sud pour qu'il soit décidé, lors du Comité préparatoire, d'exiger que les problèmes de discrimination de sexe soient pris en compte dans chaque point de l'ordre du jour de la CNUED plutôt que de faire l'objet d'une section à part. Ce groupe de travail fera également en sorte que les conclusions de la Conférence internationale sur les femmes et l'environnement, qui s'est tenue à Miami (USA), en novembre 1991, soient incluses dans les documents élaborés pour les besoins de la quatrième session du Comité préparatoire, en mars prochain, à New York.

Il est essentiel de constituer une sorte de partenariat avec les gouvernements. Les gouvernements admettent le fait qu'ils ne sont pas en mesure de s'attaquer seuls aux problèmes et qu'ils ont besoin de l'assistance de groupes communautaires pour être plus proches des populations. Or, les groupements de volontaires ne se sont pas suffisamment développés pour être en mesure d'assumer bon nombre de responsabilités des gouvernements. Un partenariat significatif est donc nécessaire à ce stade.

Il existe déjà une sorte de partenariat non écrit entre les groupes communautaires et les personnes avec lesquelles ils travaillent. Pourquoi ne pas inclure une troisième partie prenante qui serait les gouvernements ?

Les Consultations doivent servir de tremplin pour réunir les peuples et promouvoir les organisations.

Le document devrait comporter toute une variété d'exemples et de suggestions de sorte que tous les groupes communautaires ayant une idéologie, des méthodes, une approche et des stratégies différentes constatent qu'ils ont eux aussi un rôle à jouer dans leur propre domaine et à leur manière.

Les Consultations futures devront continuer à souligner le lien qui existe entre environnement et pauvreté. Ce que les groupes communautaires pensent sur ce problème doit être fidèlement enregistré.

Une telle pauvreté a engendré une crise culturelle devant laquelle de nombreuses communautés se sont trouvées impuissantes. C'est une faillite sur tous les fronts (social, culturel et politique) qui est beaucoup plus grave que le simple manque d'argent.

Aujourd'hui, gouvernements et agences internationales usent et abusent des mêmes mots de participation, habilitation et développement intégré que les groupes communautaires emploient depuis de nombreuses années. Mais, dans leur bouche, ces mots ont un sens totalement différent.

Nous constatons que de nombreuses communautés confrontées 3 des problèmes fondamentaux font preuve également d'une grande indigence "spirituelle". Ce fait doit également être consigné.

Les gouvernements se sont appropriés les mots des organisations communautaires mais ces mots ne recouvrent pas chez eux les mêmes idées.

Il est important de disposer d'un document que les peuples puissent revendiquer car les idées qu'il contient sont les leurs.

Ce document doit être ouvert et relater les réussites aussi bien que les échecs.

Ce document doit être utilisé comme un outil de négociation avec les gouvernements nationaux.

Consultations futures

Les consultations futures doivent être l'occasion de réunir des personnes ayant un contexte commun telles que pêcheurs, agriculteurs, travailleurs du cuir, tisseurs, etc.

Les objectifs de ces consultations doivent être (i) de leur faire prendre conscience; (ii) d'orienter les actions. Cela suppose un plaidoyer très engagé.

Les consultations doivent élaborer 20 propositions cruciales que les groupes locaux pourraient négocier ardemment et collectivement au niveau international.

Il est nécessaire d'établir des relations de travail entre les gouvernements, les agences de volontaires et les communautés rurales.

Il est essentiel que les consultations comportent un "Plan d'Action" clairement défini.

Les consultations doivent promouvoir les succès dus à une action à la base. Différentes techniques doivent être utilisées pour transmettre ces informations à d'autres personnes désireuses de reprendre ces idées dans leur propre domaine. Ceci est conforme aux stipulations de la Charte sur le Droit à l'Information.

Sur la base de l'expérience pratique de ces groupes, nous devons établir notre définition d'une éthique écologique. Ce processus nous aiderait à définir ce que nous entendons par développement soutenable.

Chaque région devrait élaborer un code de conduite en matière d'environnement qui devrait être incorporé aux consultations de telle sorte qu'en fin de compte, on soit en mesure d'élaborer un projet acceptable pour tous. Dans les consultations futures, il faudra inclure l'opinion des groupes locaux sur le code de protection de l'environnement de telle sorte qu'un processus significatif puisse être engagé.

Il est important que les consultations futures tiennent compte du fait que les petits groupes de la nouvelle génération ne sont pas encore entrés dans le circuit. Les rapports doivent se faire l'écho de leurs voix. Ils ont beaucoup à dire du fait de leur expérience pratique. Il est sans intérêt de revoir les mêmes têtes à chaque conférence de groupements de volontaires.

Il est très difficile d'identifier ces petits groupes authentiques car ils travaillent sans faire parler d'eux. Mais il faut faire un effort si l'on veut que de nouvelles idées voient le jour.

Il est important que les consultations reflètent l'urgence de la situation. On constate dans les rapports une certaine indifférence qui donne aux délibérations un côté irréaliste.

Les groupes communautaires ne peuvent travailler dans l'isolement. A un moment ou à un autre, ils devront se trouver face à face avec les gouvernements, en particulier s'ils travaillent à changer les politiques. Par conséquent, les consultations futures pourraient souhaiter discuter des relations avec les gouvernements, lorsqu'il y a possibilité de travailler ensemble.

Y a-t-il quelqu'un pour nous écouter? On le saura bientôt. Les deux pistes parallèles mais complémentaires qui conduisent au Brésil,

Au cours du PrepCom et à Rio, les mouvements de citoyens peuvent participer à deux types d'actions différents obligeant les gouvernements à s'intéresser au problème: les conseils stratégiques (engageant les gouvernements) et l'action directe (s'opposant aux gouvernements). Les résultats de chacune peuvent servir à l'autre. De nombreuses organisations ont d'ores et déjà engagé un plan pour ces deux types d'actions au cours de la Quatrième Session du PrepCom de la CNUED (mars 1992, New York) et de la Conférence de la CNUED (juin 1992, Rio de Janeiro).

Action directe

De grandes manifestations sont prévues dans le cadre du dernier PrepCom et à Rio. Par exemple, les femmes des favelles de Rio de Janeiro projettent d'encercler la salle de conférences dans laquelle les gouvernements se réuniront et de taper sur des casseroles et des poêles à frire. Elles feront ainsi entendre une "voix commune" que les délégués des gouvernements seront bien obligés d'écouter même si pour la majorité d'entre eux, celle-ci fait écho à une réalité économique qu'ils préféreraient ignorer. A New York, une grande manifestation est prévue pour protester contre le rôle intransigent joué par le gouvernement US dans le processus de la CNUED. La marche partira de Central Park pour se terminer devant le palais des Nations Unies, démontrant ainsi au Président Bush que tous les Américains ne partagent pas sa conception de l'environnement et du développement ou son "nouvel ordre mondial" en la matière. Pendant chaque manifestation, une conférence internationale des mouvements sociaux se tiendra pour mettre au point des stratégies sur lesquelles les mouvements de citoyens devront se pencher à l'issue de la Conférence de Rio.

Conseil

Une équipe informelle de représentants des ONG qui ont suivi le processus de la CNUED depuis la première session du Comité Préparatoire à Nairobi, fournira des prestations de conseil au cours des négociations gouvernementales. Les groupes de travail ont été constitués par thème et par fonction, comprenant notamment: les changements climatiques, les femmes, le commerce, la Charte de la Terre, les institutions, l'énergie, les communications, etc. Les membres de ces groupes de travail fourniront des informations sur l'état d'avancement de leurs travaux, lors de la Conférence de Paris. Il est clair que les gouvernements du Nord et du Sud continueront de mener leurs négociations sous des formes prévisibles qui se sont révélées immuables au cours des deux dernières décennies. Ils souffrent d'une sorte d'étrange fatigue et les mouvements de citoyens pourraient bien profiter du climat qui en résulte pour réorienter le débat.

Tous les gouvernements souffrent également d'un manque particulièrement grave de créativité, de vision et d'imagination pour répondre à l'évolution rapide de la réalité économique et politique de ces dernières années. Dans le cadre du processus de la CNUED et d'autres forums

internationaux, ils se sont tournés vers les mouvements de citoyens pour fournir ce capital visionnaire et intellectuel dont nous disposons en si grandes quantités. Ils désirent acquérir cette "propriété intellectuelle" qui est la nôtre, si possible gratuitement. Si nous les poussons à payer, c'est à des salaires et honoraires très inférieurs à ceux qu'ils paieraient eux-mêmes. (Les mouvements de citoyens doivent également se demander, à ce stade, si nous ne sacrifions pas notre dignité dans cette transaction souvent fautive avec les agences internationales et les gouvernements).

Ce que les mouvements de citoyens doivent également affirmer dans nos engagements vis-à-vis des gouvernements et des autorités politiques, c'est le pouvoir intrinsèque dont nous disposons, la solidité de nos bases territoriales et notre autorité morale. En effet, au-delà des flots grandissants de propos rassurants sur "l'importance des ONG", déversés par les bureaucrates internationaux et les gouvernements, il est clair qu'à quelques exceptions près, ces derniers n'ont pas la moindre intention d'abandonner, voire même de partager leur pouvoir consolidé.

Sortir du ghetto des ONG

Pour les organisations d'environnement et de développement du monde entier, mais plus particulièrement du Nord, un grand nombre d'ONG ont occupé le refuge très sûr que constituaient pour elles les petits instituts de recherche, les organisations dépendant d'agences gouvernementales de financement bilatéral, et les organismes d'éducation populaire qui, bien qu'ayant développé une analyse et une critique très fine de la réalité sociale et économique, n'ont pas réussi à préconiser des solutions de remplacement applicables à la réalité du monde social et économique. Cela signifierait un engagement direct des services de la présidence ou du premier ministre, ou encore des ministères des finances, du commerce ou de l'intérieur plutôt que des secrétaires d'Etat dont le portefeuille de néo-missionnaire est souvent limité et dont le rayon d'action est plutôt étroit.

Trouver des solutions de remplacement

Alors même que nos mouvements de citoyens et que la voix de nos intellectuels ont efficacement contribué à l'élaboration d'une analyse globale et cohérente de l'action des gouvernements et des agences internationales (ou d'une critique de notre réalité économique commune), nous avons fait preuve de beaucoup moins de rigueur et de créativité lorsqu'il s'agissait de trouver des solutions de remplacement aux politiques et mécanismes régissant actuellement les problèmes d'environnement, de commerce et d'économie, au niveau local, national ou international. Bien que le groupe de rédaction du présent rapport ait demandé à nos collègues du monde entier de nous faire parvenir des exemples pratiques de ce type de solutions de remplacement, nous n'en avons pas reçu beaucoup. Faut-il en déduire que ces solutions sont peu nombreuses? C'est possible et nous n'avons peut-être pas "ratissé assez large". Cependant, nous devons élaborer davantage de solutions de remplacement et les faire partager aux mouvements de citoyens extérieurs à nos collectivités locales. Compte-tenu des atouts, de la sagesse et de l'expérience des mouvements de citoyens de la communauté internatio-

Quelques réussites - Expérience des communautés de base

Divers groupements locaux du littoral du Kenya tentent actuellement de réactiver les ouvrages de prise d'eau traditionnels (Jabias). En rejetant les connaissances traditionnelles de la population locale et en introduisant en de nombreux lieux des réseaux d'alimentation en eau à base de systèmes de canalisations, de nombreuses communautés du littoral se sont trouvées confrontées à des problèmes aigus d'approvisionnement en eau potable.

Des mécaniciens aux pieds nus ont commencé à réparer et à entretenir des pompes manuelles sophistiquées de type India Mark II. Ils effectuent des réparations mineures sur plus de 40 000 pompes manuelles au Rajasthan (Inde) pour des coûts inférieurs de 40 %. Cette innovation a réduit l'état de dépendance dans lequel la communauté était placée vis-à-vis du gouvernement, tout en développant le respect de soi et en générant des emplois au niveau du village. A l'heure actuelle, un grand nombre de mécaniciens sont des femmes vivant en milieu rural.

Dans certaines régions de l'Inde, les instituteurs d'écoles primaires perçoivent leur salaire mais n'enseignent pas régulièrement dans les établissements auxquels ils sont affectés car ceux-ci sont implantés dans des zones éloignées et inaccessibles. Des groupements de volontaires ont lancé un projet en vertu duquel un jeune vivant en milieu rural et ayant suivi des études mais ne présentant pas des qualifications suffisantes pour obtenir un poste dans l'administration, sera habilité à diriger l'école primaire du village, après avoir reçu une formation appropriée. Ces jeunes ruraux sont appelés SHIKSHA KARMIS. Le taux de fréquentation par les enfants abandonnés a augmenté. De plus, ce projet a généré des centaines d'emplois et réduit la dépendance de la communauté vis-à-vis des services médiocres de l'administration.

Le Saradidi Rural Health programme (Nyi Lima, Kenya) a mis en place un système de santé soutenable dirigé par des aides sanitaires du village et par des conseillers agricoles de la communauté de "Jotend Pur". L'accent est mis sur la conservation du sol et de l'eau ainsi que sur la plantation d'arbres fruitiers.

Aux Philippines, des groupements de volontaires, ont démontré à l'aide de documents pourquoi la variété de riz IR64, pourtant insensible aux prédateurs, avait échoué. C'est parce que des politiques erronées ont accompagné son introduction. On a en effet interdit aux agriculteurs de planter du Pallawija (culture secondaire) entre deux récoltes de riz dans des régions irriguées toute l'année. Or, sur le plan écologique, la culture de Pallawija d'inter-saison a le pouvoir de supprimer l'incidence des parasites. Des observations réalisées dans l'ouest de l'île de Java ont montré que la prolifération des rats était liée au stockage pendant toute l'année de riz pourtant très abondant dans cette région en raison de la pratique très étendue de la culture du riz sur trois mois (étude de cas I: Indonésie; ANGOC vol. II).

Les étudiants des universités, les médias et le public en général ont joué un rôle important dans la lutte contre le projet du barrage de Nam Choan. Cette bataille de sept ans a eu pour effet de bloquer la construction d'un barrage hydroélectrique qui aurait menacé une forêt primaire et des réseaux d'eaux locaux. Ce barrage de 580 MW aurait inondé une plaine de 146 km² et détruit une réserve animale. En 1988, le gouvernement de Thaïlande a ajourné le projet.

Des procédures fortement participatives employées dans le nord de l'Argentine ont montré que la conception de l'habitat pouvait être (et avait été) formulée après consultation des collectivités locales. Dans ce cas, les populations qui ont conçu leur propre cadre de vie ont montré une préférence pour des salles de bains éloignées et pour l'utilisation de la boue séchée comme matériau de construction.

nale, nous sommes peut-être les plus compétents pour élaborer des modèles de remplacement aux deux pôles de gouvernements des citoyens (local et international) en laissant les états-nations en proie à leur propre crise d'identité dans ce "marais" mal défini si jalousement gardé par les politiciens nationaux.

C'est au niveau du village et de la municipalité que les mouvements de citoyens se sont montrés les plus solides et qu'ils ont su développer les solutions de remplacement les plus créatives au développement défini par les élites. Les mouvements de citoyens devraient mettre au premier plan ces études de cas concluantes dans lesquelles des peuples ont su affirmer, au niveau local, leur autonomie économique et leur autodétermination politique. Des exemples consignés dans le Résumé, il ressort clairement que les méthodes et les processus de réalisation de cette auto-gestion et de cette maîtrise économique communautaire sont universelles, s'appliquant aussi bien aux pays d'Afri-

que que d'Asie, des Caraïbes, d'Europe, d'Amérique latine, d'Amérique du Nord ou du Pacifique.

Parmi les influences encore inexplorées que pourraient avoir les mouvements de citoyens figure la possibilité de transformer les mécanismes de la finance et du commerce international. Etant donné que les économies de marché des pays membres de l'OCDE continueront très vraisemblablement à dominer l'économie mondiale au cours du siècle prochain, il pourrait être possible, par une action collective concertée de la part des citoyens, notamment dans les pays du Nord, de démocratiser la structure et les politiques des négociations engagées dans le cadre du GATT, du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque mondiale.

A l'heure actuelle, les mouvements de citoyens n'ont aucun droit de contrôle sur les actions engagées par leurs gouvernements dans le cadre des négociations du GATT. Les associations commerciales et les sociétés transnatio-

nales y ont néanmoins accès. Pourquoi les groupements de femmes, les défenseurs de l'environnement, les agriculteurs, les militants communautaires n'y auraient-ils pas accès? Nous avons bien accès à d'autres négociations menées dans le cadre des Nations Unies... alors pourquoi pas à celles du GATT?

Dans le cadre du FMI et de la Banque mondiale, les ministres des finances sont mandatés par leurs gouvernements au sein des Conseils d'Administration de ces institutions. Quels secteurs de la société sont consultés pour arrêter leurs positions? Si, comme nous le supposons, seule la perspective des banques centrales est représentée, il serait peut-être temps de commencer à inclure d'autres secteurs plus représentatifs de la société et notam-

ment les groupements de consommateurs, les syndicats, les défenseurs de l'environnement, les groupements féministes, les ONG spécialisées dans le développement et les militants des droits humains. Si les mouvements de citoyens de plusieurs pays pouvaient tomber d'accord sur un choix d'objectifs et de campagnes communes, l'impact de ces campagnes pourrait être important. Mais sait-on exactement à quoi ressembleraient ces alternatives et sommes-nous d'accord à leur sujet?

Cela constitue l'un des défis que nous devons affronter après la Réunion de Paris: Sommes-nous prêts à relever ces défis ou continuerons-nous de rechercher un havre de sécurité dans les ghettos que constituent nos ONG?

Programme Ya Wananchi

Projet de plan d'action des citoyens pour les années 1990

A. Avant-propos

1. Aujourd'hui, l'humanité évolue dans un univers fait de défis et d'opportunités extraordinaires. Ceux qui ont beaucoup craignent pour leur avenir et ceux qui ont peu doivent faire face à un présent oppressant.
2. Le monde d'aujourd'hui est plein de contradictions. Si la société humaine a atteint un niveau sans précédent de connaissance, de richesse et de puissance économique et technique, elle a également atteint un niveau sans précédent de pauvreté, de famine et d'impuissance. Et le fossé ne fait que s'élargir. Dans le même temps, au fur et à mesure qu'ils ont acquis une meilleure connaissance d'eux-mêmes et davantage de qualifications pour utiliser les puissances de la nature, les êtres humains ont organisé leurs affaires de telle sorte qu'ils ont accru leur degré de dépendance à l'égard les uns des autres et à l'égard de leur environnement. Le souci des autres et le partage sont des valeurs encore très ignorées des forces régissant notre société moderne, à savoir l'économie, la politique et la diplomatie internationale. Amour et paix avec soi-même, autrui et la nature font encore figure d'idéaux auxquels on aspire.
3. En cette fin de siècle, nous sommes confrontés à un monde qui doit lutter pour résoudre les problèmes critiques, dont certains sont liés à l'environnement et au développement, notamment:
 - 3.1. Des systèmes de gouvernement dans lesquels l'individu et les collectivités locales, de même que leur environnement et leurs pratiques et potentialités traditionnelles se trouvent soumis à un contrôle économique et politique hautement centralisé détruisant le respect de soi, le sens de l'identité, la capacité de s'assumer, et imposant des solutions extérieures le plus souvent destructrices sur le plan écologique et injustes sur le plan social;
 - 3.2. Un système de marché mondial en plein essor, intégrant l'utilisation des ressources naturelles, ne profitant qu'à une infime minorité et, pis encore, fixant le cours des produits par une méthode qui, faute de tenir compte des coûts écologiques de production, hypothèque l'avenir ou répercute ces coûts sur les populations les plus défavorisées qui vivent souvent en marge de l'habitat humain;
 - 3.3. Un système financier mondial dans lequel les plus pauvres sont aujourd'hui pris dans les rets des prêteurs d'argent selon le principe du "je ne peux pas payer mais je paierai quand même". Pour les pays du Sud, cela se traduit par le transfert d'environ 50 milliards de dollars vers les pays du Nord chaque année, par une fuite des cerveaux dont le coût s'élève à plus de 200 milliards de dollars, par une détérioration des termes de l'échange et par la mise en place de mesures protectionnistes dans les pays industrialisés. Globalement, cela se traduit par une réduction des investissements en écoles, en hôpitaux et en mesures de protection de l'environnement pour les populations vivant dans ces pays;
 - 3.4. Une culture globale dans laquelle la diversité culturelle du monde, qui est elle-même l'aboutissement historique de la diversité écologique

- du monde, est asservie et détruite par les mécanismes économiques et techniques dominants. Cela aboutit à une poussée de violence à l'échelle internationale, de la part de peuples désireux de réaffirmer leur identité culturelle;
- 3.5. Un style de vie et un système de valeurs à caractère global dans lequel l'individu n'en a jamais assez tout en baignant dans le superflu et
- 3.6. Une culture politique globale qui n'a jamais cessé de rabaisser et de dénaturer le rôle des Nations-Unies en tant qu'organisme de paix et de promotion des valeurs humaines, fondé sur un consensus et sur un principe de pérennité.
4. Nous vivons aujourd'hui dans un monde où tous les "paradigmes du développement" semblent se décomposer. Les pays industrialisés ont toujours suivi une voie qui les a conduit à tout mettre en œuvre pour externaliser les coûts sociaux et les coûts pour l'environnement. L'accumulation de richesses au Nord a souvent été un facteur de dégradation de l'environnement et de destruction des structures sociales dans le Sud. De plus, même au Nord, le chômage affecte aujourd'hui 20 millions de personnes sans beaucoup d'espoir de voir le problème se résoudre à brève échéance. Par conséquent, la "dualité" n'est plus l'apanage du Sud. La maîtrise sociale des utilisations de la technologie est, elle aussi, manifestement absente de l'itinéraire de développement emprunté par les pays industrialisés. En même temps, les pays naguère socialistes, de même que les pays en voie de développement criblés de dettes ont également à souffrir des modèles extrêmement prédateurs d'utilisation des ressources naturelles. Si l'on ne modifie pas cet état de choses, ces pays se trouveront dans l'impossibilité de parvenir à un développement juste et soutenable.
5. Dans le cas des pays du Sud, des facteurs externes ont joué un rôle essentiel dans leur stagnation économique. Parmi ceux-ci figurent notamment le piège de l'endettement, la détérioration des termes de l'échange et les mesures de néoprotectionnisme prises par les pays industrialisés. Tous ces facteurs doivent être éliminés pour permettre le développement des pays du Sud. Les années 80 ont été décrites comme la "décennie perdue" dans diverses parties du monde en développement. Nous sommes convaincus que la responsabilité d'une restructuration globale de l'économie pour faire face à la crise écologique incombe essentiellement aux pays du Nord qui, de par leurs habitudes de gaspillage et de consommation immodérée ont été à l'origine de la plupart des problèmes écologiques. Les pays industrialisés sont moralement tenus de rembourser la "dette écologique" qu'ils ont accumulée. Cependant, pour parvenir à un développement juste et soutenable, les pays en développement ne doivent pas non plus se dissimuler
- que leur modèle de "croissance par l'inégalité" a aujourd'hui atteint ses limites, laissant derrière lui des tensions sociales et des dommages technologiques considérables. Les gouvernements des pays en développement doivent apprendre à faire confiance à leur peuple et à tenir compte de l'aptitude de leurs propres communautés à gérer leurs ressources naturelles.
6. Nous sommes convaincus que l'être humain n'a d'autre solution pour vivre en harmonie avec son prochain et avec la nature que de respecter la pluralité culturelle; de créer un monde plus juste, plus frugal et faisant moins de place aux inégalités, sur le plan économique; de développer un système technologique fondé sur la confiance en soi et la satisfaction des besoins endogènes; et enfin, de mettre en place, au niveau global et national, des systèmes de gouvernement fondé sur le principe de la "démocratie participative", dans lesquels tous les êtres humains auront le droit et la possibilité d'accéder à des mécanismes appropriés de participation au processus de prise de décisions susceptibles d'avoir un impact sur leur progrès, leur culture, leur santé et leur environnement.
- La pluralité culturelle constitue un atout essentiel de la paix et de la pérennité de l'environnement. La diversité écologique de notre planète nous a conduit à adopter des comportements et des modes de vie différents et à acquérir des conceptions distinctes du monde dans lequel nous vivons. En même temps, nous avons pris conscience du fait que l'écologie du monde était un tout et que cela nous impose un sentiment de communauté et d'unicité. C'est cette "diversité dans l'unicité" et cette "unicité dans la diversité" que nous devons tous, citoyens et surtout gouvernements, apprendre à apprécier et à respecter. La paix et l'harmonie ne peuvent se fonder sur l'arrogance culturelle issue d'un pouvoir économique, technologique, ou militaire. En outre, il est essentiel de modérer et de transformer rapidement les schémas de consommation effrénée adoptés par l'ensemble de l'élite, car ils représentent une source de détérioration écologique globale et une menace beaucoup plus importante que l'accroissement du nombre des pauvres dans le Sud. Une croissance économique équitable, qui ne soit pas axée uniquement sur les pauvres et la satisfaction de leurs besoins fondamentaux mais également sur les besoins spécifiques des femmes en termes d'alimentation, d'éducation, de santé, et de possibilités d'emploi, peut elle-même avoir un impact important sur la réduction du taux d'accroissement de la population, comme on a pu le constater dans plusieurs régions du monde en développement.
7. Nous sommes fiers que le mouvement des citoyens pour l'environnement et le développement, qui couvre maintenant l'ensemble du

- globe, ait pu porter ces préoccupations à l'avant-scène de la conscience collective. Après près de trois décennies de lutte et de mobilisation active, le mouvement a pu inscrire à son actif quelques grandes réussites, et notamment:
- 7.1. Le mouvement a affirmé la nécessité pour l'être humain d'accepter les contraintes imposées par la nature et de vivre en harmonie avec son prochain. Cette nécessité est à présent largement admise, en particulier par les jeunes et le public conscient des problèmes d'environnement.
 - 7.2. Le mouvement s'est élevé contre la vision technocratique de la société et a réaffirmé le principe de "démocratie participative", selon lequel il ne faut pas se contenter du droit d'élire quelques parlementaires par des votes espacés de plusieurs années, en leur laissant ensuite le soin de prendre toutes les décisions, aidés en cela par leurs bureaucrates et technocrates, mais il faut au contraire que tous les citoyens aient le droit de participer aux processus de prise de décisions ayant un impact sur leur vie et leur environnement de tous les jours. Le droit de chacun à son environnement est aujourd'hui accepté comme un droit humain fondamental.
 - 7.3. Le mouvement a réaffirmé les droits de l'homme et les droits de l'environnement pour les groupes marginaux et ceux qui ne disposent pas du droit de vote (des femmes et enfants jusqu'aux communautés indigènes, aux nomades ou aux peuples de pêcheurs traditionnels) et, par là même, ravivé le respect de la pluralité culturelle globale, qui avait complètement disparu au cours des 500 années de colonialisme, faisant place à une arrogance technologique extraordinaire dans la deuxième moitié du 20ème siècle.
 - 7.4. L'action des forces agissantes de base, aussi bien au Nord qu'au Sud, a montré à diverses reprises qu'il était en fait possible d'élaborer d'autres systèmes de gestion des ressources énergétiques, agricoles et naturelles qui soient à la fois sains pour l'environnement, de productivité élevée et axés sur les individus, selon le principe du respect de soi-même, de la confiance en soi et de la satisfaction des besoins endogènes.
 - 7.5. Plus que tout, le mouvement a contribué à susciter une prise de conscience globale de l'existence d'"un monde", du fait que nous constituons "une humanité", et que ce que nous faisons dans une partie du monde a, en fin de compte, des conséquences sur une autre partie; que ce que font les riches du Nord ou du Sud aux pauvres du monde entier finit par leur revenir sous forme de problèmes qu'ils devront eux-mêmes résoudre.
- 3- Nous avons en fait montré qu'il était possible de construire un monde nouveau, à la fois plus

Justice entre les peuples. Justice entre les générations.

sain sur le plan écologique et plus juste sur le plan social que celui dans lequel nous vivons aujourd'hui. Pour construire ce qui nous paraît juste et combattre ce qui heurte nos principes, nous devons non seulement tirer parti de nos travaux et réalisations antérieurs mais encore attirer l'attention des dirigeants mondiaux qui assistent à cette Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement sur le fait qu'ils ne doivent pas se rendre à cette manifestation d'intérêt vital (à une époque où le monde se trouve confronté à une crise extraordinaire de l'environnement et du développement) avec des préoccupations personnelles et des programmes purement nationaux. Us doivent y venir avec une vision du 21ème siècle et l'espoir d'une nouvelle donne. C'est notre avenir qu'ils détermineront et nous ne saurions leur pardonner un échec. Compte tenu de cela, nous proposons premièrement que les gouvernements et deuxièmement, que nous-mêmes nous tournions vers un monde plus juste au plan social et plus sûr au plan de l'environnement.

B. Un appel aux gouvernements

9. Nous demandons aux gouvernements des pays du monde de prendre d'urgence les mesures suivantes :

- (i) que tous les gouvernements favorisent, renforcent et encouragent la démocratie participative, en d'autres termes, qu'ils concrétisent sur le plan législatif les droits qu'ont les Individus, les collectivités locales urbaines et rurales et les groupes de citoyens de protéger, gérer et utiliser l'environnement, y compris les ressources naturelles telles que la terre, l'eau, la forêt et autres ressources biologiques.

L'une des conditions préalables importantes à la réalisation d'un développement soutenable sur le plan écologique est de permettre aux populations de participer activement aux processus de prise de décisions dans le domaine de l'utilisation des ressources. Ces processus ne peuvent pas être placés sous la seule responsabilité des gouvernements et des industries. Il est essentiel que les populations puissent prendre part aux processus de décisions qui affectent leur vie de tous les jours. Les gouvernements et les décideurs doivent rendre des comptes aux citoyens et ce droit ne doit pas simplement appartenir aux citoyens en tant qu'individus mais également aux communautés locales et aux groupements de citoyens. Les groupements de citoyens, les communautés locales et les individus doivent avoir le droit d'intervenir dans les décisions d'implantation d'installations industrielles et d'utilisation des ressources naturelles. La participation des citoyens aux processus de prise de décisions constitue la garantie ultime que

les gouvernements et les industries adopteront une attitude prudente en matière d'environnement et s'orienteront vers une production soutenable au plan de l'écologie. Les communautés locales et plus particulièrement les peuplades indigènes, devront disposer de droits incontestables sur leurs forêts et autres ressources naturelles et être autorisées à les récolter et à les gérer selon leurs méthodes traditionnelles soutenables. De plus, toute tentative engagée par les agences internationales pour maîtriser les forêts et autres ressources naturelles du Sud peuvent être combattues et rejetées pour ne pas compromettre l'autonomie locale en matière de contrôle des ressources.

(ii) Que tous les gouvernements fassent en sorte que les citoyens et groupements de citoyens puissent accéder sans restriction aux informations sur les produits, les procédés et les projets susceptibles d'affecter l'environnement ou la santé de l'homme, que les activités concernées soient ou non contrôlées par l'Etat et par le secteur privé à des fins civiles ou militaires. Ce droit devra être global et applicable également à toute activité ou agent transnational.

(iii) Que tous les gouvernements mettent en place un système puissant et efficace placé sous l'égide des Nations Unies et dans lequel les groupements de citoyens auraient un rôle clair et bien défini.

Les gouvernements doivent veiller à la mise en place d'un système plus démocratique placé sous l'égide des Nations Unies et dans lequel les groupements de citoyens auront un rôle bien défini à jouer. La gestion de l'environnement du Globe doit être améliorée par un appui financier à l'UNEP et un renforcement de son statut. Un système devra être mis en place au sein des Nations Unies pour promouvoir une approche holistique du développement au lieu de la vision sectorielle et/ou économiste actuellement adoptée par les agences des Nations Unies.

(iv) Que tous les gouvernements mettent en place des systèmes de contrôle au niveau global et national, pour garantir le respect des droits de l'homme.

H y a plus de quarante ans, la communauté humaine a proclamé une vision audacieuse et révolutionnaire de l'avenir. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a affirmé que tout individu vivant sur la planète devait jouir de certains droits fondamentaux, notamment du droit de bénéficier de conditions de vie décentes, de se loger et de se nourrir convenablement, d'exercer un travail productif en échange d'une rémunération équitable, d'avoir accès à l'éducation et de bénéficier d'un environnement sain. La Déclaration Universelle affirme également le droit fondamental de tout

individu à une participation démocratique sur son lieu de travail, au sein de la communauté et dans le pays, ainsi qu'au maintien de l'identité culturelle.

Dans aucun pays du monde, les droits fondamentaux stipulés dans ces textes ne sont garantis à tous les individus. Ces droits en sont même venus aujourd'hui à constituer le cadre de référence en fonction duquel les activités des institutions économiques, sociales et politiques doivent être jugées, aussi bien à l'échelon national qu'à l'échelon international. Ils ont acquis une très large audience internationale et sont considérés comme les objectifs vers lesquels nos efforts doivent continuer de tendre pour construire un avenir plus juste et soutenable.

(v) Que tous les gouvernements, en particulier ceux des pays du Nord, démocratisent la structure de prise de décisions des organismes internationaux de financement et que tous les gouvernements rendent davantage compte de leurs actions au public au sens large, notamment par un libre accès à l'information et une participation active des groupements de citoyens.

(vi) Que tous les gouvernements réduisent leurs dépenses militaires au moins de moitié et affectent les fonds ainsi dégagés aux programmes de lutte contre la pauvreté et de gestion de l'environnement.

Le désarmement déjà engagé en Europe devrait permettre, au nom de la paix, de dégager un dividende annuel d'au moins 100 milliards de dollars environ, qui pourrait être porté à 200 ou 300 milliards de dollars d'ici à l'an 2000. Les économies réalisables à ce titre au cours des années 90 pourraient ainsi représenter un total de 1500 à 2000 milliards de dollars. La dernière confrontation militaire en Europe continue d'absorber l'essentiel des dépenses militaires globales, c'est-à-dire au minimum 600 milliards de dollars sur un total de 950 milliards de dollars par an, dans le monde entier.

(vii) Que les gouvernements du Nord réduisent le poids de la dette des pays de l'Est et du Sud.

La charge actuellement supportée par les pays endettés et le fait que celle-ci ait entraîné un transfert net de ressources financières des pays pauvres aux pays riches contribuent à créer une situation à la fois honteuse sur le plan moral et insoutenable sur le plan financier et écologique. Les prêts successifs accordés à ces pays constituent un cercle vicieux qui les plongera inévitablement dans un gouffre financier. L'allègement de la dette constitue aujourd'hui pour les pays du Sud et de l'Est une condition indispensable à la poursuite d'un développement soutenable. Pour être soutenable sur le plan écologique, le développement doit disposer d'un "espace financier" appro-

prié permettant d'assurer le présent tout en garantissant l'avenir. Si tes pays industrialisés ne prennent pas des mesures énergiques pour alléger la dette, ces mesures ne seront pas prises par les pays en développement eux-mêmes. A lui seul, le matériel de contrôle de la pollution représentera pour ces pays un marché annuel se chiffrant en milliards de dollars. Les sérieux efforts réalisés par les pays industrialisés pour faire face aux problèmes de la dette créeront un sentiment de confiance dans les pays en voie de développement et amélioreront le climat des négociations au sein de la CNUED.

- (viii) Que les gouvernements du Nord réforment le système commercial mondial.

Il est absolument vital que le monde s'oriente vers un système d'"échanges équitables" plutôt que vers un système de "libre échange". Le Uruguay Round ne doit pas traiter de problèmes tels que les subventions, les droits de propriété intellectuelle et l'agriculture sans tenir compte des préoccupations d'environnement et de l'aspiration légitime des pays en développement à améliorer leur situation. Il est également nécessaire d'agir sur le système de commerce international pour infléchir la détérioration des termes de l'échange entre le Nord et le Sud. Le Sud participe à l'économie globale en fournissant de nombreux produits issus de la terre ou de l'eau. Ces produits vont du café, du thé et du cacao à l'ananas, aux bananes, aux arachides et aux crevettes. Si l'on n'améliore pas les termes de l'échange, le Sud sera dans l'impossibilité de percevoir le coût écologique de ces produits et de s'orienter vers des modes de développement soutenable. Les industries des pays du Nord commencent à internaliser certains coûts écologiques de production et les consommateurs se montrent disposés à payer le prix d'une production soutenable sur le plan écologique. Mais le marché mondial ne cesse d'abaisser le coût des productions des pays du Sud, ce qui aggrave le problème de l'endettement, alimente la pauvreté et diffère les investissements dans des actions de développement soutenable. Une aide de quelques milliards de dollars ne peut suffire à compenser les dizaines de milliards de dollars perdus chaque année par les pays en développement, en raison de la baisse du cours des produits.

- (ix) Que les gouvernements des pays du Nord mettent en place des circuits financiers automatiques pour les pays du Sud et de l'Est.

Les régions du monde les plus pauvres ont besoin de fonds pour financer leurs programmes de protection de l'environnement, de développement et de lutte contre la pauvreté. Les gouvernements des pays du Nord ne doivent pas se rendre à la CNUED dans l'idée de mettre en place un fonds spécial de quelques milliards de dollars pour les projets liés à l'en-

vironnement. Nous sommes convaincus qu'un fonds de ce type ne servirait aucun objectif réel. En fait, l'aide aux pays du Sud est aujourd'hui un mythe, puisque les pays pauvres du Sud transfèrent actuellement environ 50 milliards de dollars par an vers les pays riches du Nord sous forme de transferts financiers nets, au titre du service de la dette. En outre, ils doivent perdre également quelque 200 milliards de dollars, voire davantage, en raison des politiques protectionnistes menées par les pays du Nord, de la détérioration des termes de l'échange et de la fuite des cerveaux. De faibles variations des taux d'intérêt peuvent priver les pays du Sud de ressources financières supérieures à celles que leur apportent les grands programmes d'aide. L'accès aux marchés du Nord, l'amélioration des termes de l'échange et l'allègement de la dette peuvent représenter pour le Sud l'équivalent d'un grand Plan Marshall. Cela devrait constituer l'objectif principal de la CNUED. Néanmoins, si un fonds devait être créé pour les projets d'environnement, nous pensons qu'il faudrait le doter de prérogatives plus larges en matière d'environnement et d'un système de prise de décisions démocratique par rapport au Global Environment Facility mis en place conjointement par la Banque mondiale, le PNUD et l'UNEP, avec le soutien des gouvernements des Pays du Nord.

- (x) Que tous les gouvernements et notamment ceux des pays du Nord, lancent un grand programme de lutte contre la pauvreté financé par un impôt international sur la consommation prélevé sur les pays riches.

Ce programme devrait s'apparenter à un grand programme d'emploi mobilisant la main-d'œuvre des pays pauvres du monde pour régénérer leur environnement dégradé. Les activités de régénération de l'environnement (reboisement, conservation de l'eau et des sols, aménagement de pâturages) exigent une main-d'œuvre très abondante. Des millions de pauvres des pays les plus dégradés sur le plan écologique pourraient ainsi être employés à des activités de réhabilitation de l'environnement, ce qui permettrait de lancer parallèlement des grands programmes de lutte contre la désertification et contre la pauvreté. En plus de la régénération écologique, ce programme pourrait ainsi générer des millions de gagne-pain soutenables. De plus, il ne coûterait probablement pas plus de 40 milliards de dollars par an. Les pays riches ont pour responsabilité morale de soutenir les pauvres, comme cela est le cas au sein même des nations civilisées. Mais, alors que le système commercial international ne cesse de croître en intégrant notre utilisation et consommation des ressources écologiques du monde, nous ne mettons pas en place parallèlement une société civile globale dans laquelle les riches seraient légalement taxés pour aider les pauvres. Il est grand temps de le faire, d'autant plus qu'un tel système pourrait

déboucher sur un vaste programme visant à mettre fin au processus de désertification, à régénérer les terres dégradées et à faire en sorte que personne n'aille au lit avec la faim au ventre.

- (xi) **Que tous les gouvernements mettent en place un système de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sur la base d'un principe d'équité en matière d'émissions autorisées.**

Il est vital d'empêcher la déstabilisation des systèmes climatiques de la Terre. Les émissions de gaz à effet de serre doivent être contrôlées dans tous les pays du monde sur la base du taux d'émission par habitant dans chaque pays. Dans le passé, les pays du Nord ont fait largement usage et de façon préjudiciable des ressources atmosphériques du monde, bénéficiant ainsi, pendant une certaine période, d'une industrialisation à bon marché. Par conséquent, les pays en développement doivent avoir le droit d'augmenter leurs émissions pendant que les pays du Nord réduisent les leurs, non seulement pour éviter au monde une déstabilisation climatique, mais également pour dégager un "espace atmosphérique" suffisant permettant aux pays en développement d'accroître leurs émissions sans pour autant déstabiliser l'atmosphère terrestre. Le système de gestion idéal consisterait à attribuer à chaque pays du monde un quota d'émissions autorisées, en supposant que chaque être humain a des droits égaux sur l'atmosphère terrestre, et à permettre aux pays qui n'utilisent pas leur quota de le négocier avec ceux qui dépassent le leur.

Les pays qui présenteraient un excédent d'émissions après avoir épuisé leurs possibilités de négoce, se verraient alors imposer une amende par une institution internationale. Les amendes alimenteraient un fonds global de conservation du climat permettant de financer les recherches et autres activités entreprises dans le but de réduire l'impact du réchauffement global de la planète. Un tel système serait à la fois juste, équitable et efficace, car il fournirait aux pays en développement un appui financier réel les incitant à maintenir leurs faibles niveaux d'émission et dissuaderait au contraire les pays à taux d'émission élevés à poursuivre dans cette voie.

- (xii) **Que tous les gouvernements mettent en place un système de royalties applicable à l'utilisation des connaissances biologiques traditionnelles ou, à défaut, un système de libre accès des pays du Sud aux biotechnologies modernes.**

Alors que les connaissances des personnes physiques ou morales sont aujourd'hui couvertes par des brevets et représentent une valeur financière, le savoir populaire en matière de produits biologiques n'est pas protégé. Le Sud fournit toutes sortes de plantes,

graines, herbes et ressources biologiques diverses aux applications génétiques variées, et un savoir traditionnel sur leurs utilisations qui ont transformé le monde pharmaceutique et l'industrie alimentaire. Les gènes fournis par le Sud continueront de jouer un rôle important dans l'agriculture du Nord. Le Nord ne verse rien au Sud en contrepartie des gènes recueillis et nourris par les agriculteurs du Sud pendant des siècles, ou encore des connaissances transmises par les communautés indigènes ou par l'herboriste traditionnel, alors que la plupart des connaissances techniques en provenance des pays du Nord sont protégées par des brevets. A-t-on jamais vu un entrepreneur verser des royalties aux Indiens d'Amérique, au titre des connaissances qu'ils lui ont transmises sur le caoutchouc, la quinine, le curare (sans lequel la chirurgie moderne aurait été impossible), les pommes de terre, les tomates, les avocats, le tabac et le maïs? Quelles royalties ont été versées à l'Éthiopie pour son café et à Madagascar pour sa vanille? La justice globale voudrait que l'utilisation de toutes les connaissances, et pas uniquement de celles des individus ou des sociétés soient justement rémunérées. Le Nord doit apprendre à respecter les droits de propriété intellectuelle du Sud.

- (xiii) **Que tous les gouvernements prennent en compte des considérations écologiques dans leurs programmes de planification économique et de développement.**

L'environnement est la base sur laquelle repose le développement agricole et industriel. L'utilisation durable de l'environnement exige que l'on tienne compte des aspects écologiques dans le processus de prise de décisions économiques. Pour que les critères écologiques soient effectivement pris en compte aussi bien au niveau des projets qu'à celui des politiques et programmes nationaux, tous les gouvernements doivent se doter d'un système adapté de mécanismes réglementaires et d'outils économiques leur fournissant des moyens d'incitation et de dissuasion adéquats. De plus, le développement agricole et les programmes d'occupation des sols doivent prendre en compte la dynamique écologique propre de l'écosystème dans lequel ils se situent. Tant que la planification ne tiendra pas compte des écosystèmes, les projets de développement se traduiront par une dégradation écologique et par un déclin de la productivité économique à long terme.

- (xiv) **Que les gouvernements du Sud entreprennent des réformes foncières.**

La redistribution équitable des terres est une mesure essentielle si l'on veut introduire l'équité dans les programmes de développement du Sud, et une condition préalable à une évolution vers des systèmes fonciers soutenables.

- (xv) **Que tous les gouvernements fournissent une assistance au développement, à la dissémination et à l'utilisation des technologies dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrie, des transports, des services urbains et du traitement des déchets, de façon à garantir une utilisation efficace et non polluante de l'énergie et des matériaux.**

Les gouvernements des pays du Nord doivent particulièrement veiller, en particulier, à ce que ces technologies soient transférées aux pays de l'Est et du Sud dans des conditions justes et avantageuses.

C. Nos propres engagements

10. Ayant nous-mêmes, en qualité de citoyens, groupements de citoyens ou groupements communautaires exigé qu'un certain nombre d'actions urgentes soient prises par les gouvernements, il est également de notre devoir et de notre responsabilité d'étendre le champ d'application des actions civiles de protection de l'environnement mondial et de nous orienter vers un développement équitable et soutenable. Nous nous sommes donc mis d'accord, à Paris, pour inclure dans notre programme prioritaire les engagements suivants:

- (i) **Nous nous engageons à conclure des alliances globales et à collaborer dans la lune pour la justice globale et la pérennité des actions engagées.**

Les groupements de citoyens et les groupements communautaires du monde entier, par opposition aux organisations associées à des institutions à but lucratif, sont unis dans une volonté insigne de renforcer le rôle joué par la société civile dans la maîtrise et l'utilisation des ressources naturelles du monde d'une manière juste sur le plan social et soutenable sur le plan écologique. Nous devons travailler ensemble plus intensément encore que par le passé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales, afin de modifier le comportement des élites nationales, de l'Etat, ainsi que des organisations internationales et commerciales. Mais il est également important de démocratiser davantage nos propres modèles de travail. Les groupements urbains et les groupements constitués dans un but précis doivent collaborer étroitement avec les groupes communautaires et/ou les groupements de citoyens de la circonscription en évitant soigneusement d'assumer un rôle de représentation, si une procédure appropriée de légitimation n'a pas été appliquée. De même les groupements de citoyens des pays du Nord, pour bien intentionnés qu'ils soient, doivent travailler en étroite collaboration et concertation avec les groupements de citoyens des pays du Sud et de l'Est avant de s'attaquer à des problèmes d'intérêt général

pour le compte de ces derniers. Les relations entre les groupements de citoyens des pays du Nord et du Sud doivent se fonder sur un partenariat véritable et égalitaire et ne doivent pas reproduire le schéma de dominance-dépendance institué entre les gouvernements du Nord et du Sud. Nous avons tous des quantités de choses à apprendre du voisin et il est de notre devoir impérieux de consigner nos luttes, nos succès et nos échecs et de nous en tenir mutuellement informés. Une fois que nous aurons établi un climat de confiance réciproque, nous nous apercevrons que les groupes de citoyens du monde entier ont énormément de choses en commun et que toutes les distinctions du type Nord/Sud, Est/Ouest commenceront à s'estomper. Nous avons le devoir de travailler ensemble pour construire une vision d'un "monde unique" quand bien même nos gouvernements essaieraient de le scinder en unités artificielles.

- (ii) **Nous nous engageons à lutter pour le développement d'institutions et de législations participatives à l'échelon local, national et global pour garantir un monde juste et soutenable.**

La participation de la population est la meilleure garantie de justice et le gage que les actions entreprises seront soutenables. La démocratie corporative et la démocratie représentative (concept selon lequel nous pouvons élire, à intervalles de plusieurs années, un ensemble de dirigeants chargés de nous gouverner) se sont révélées incapables de protéger le monde des ravages causés par la destruction de l'environnement et l'accroissement des inégalités économiques. Nous exigeons un renforcement de notre rôle dans la maîtrise et la gestion de notre environnement, dans l'éducation et dans l'habilitation des populations, au sens large, à choisir, en toute connaissance de cause, des produits et des modes de vie justes et soutenables. Par le passé, nous avons lutté et exercé des moyens de pressions contre une conception technocratique de la société et nous avons l'intention de continuer à le faire avec encore plus d'énergie à l'avenir. Notre action a largement démontré, dans le passé, qu'un processus de développement ouvert et participatif était gage non seulement d'une gestion et d'une régénération satisfaisantes de l'environnement, mais également d'une plus grande justice et du respect d'autrui. Nous lutterons pour que les législations nationales garantissent aussi bien la liberté d'information en ce qui concerne les produits et les projets susceptibles d'avoir un impact sur notre santé et notre environnement, que la mise en place de mécanismes de participation au processus de prise de décisions.

Nous lutterons également pour la mise en œuvre d'un mécanisme bien défini permettant aux groupements de citoyens de participer aux activités des Nations Unies et des institutions

internationales de financement comme la Banque mondiale.

(iii) Nous nous engageons à faire campagne contre tous les organismes nationaux et internationaux et contre tous les groupes d'intérêts qui ne tiendraient pas compte des impératifs de justice et de durabilité. Les élites nationales, les organisations commerciales/industrielles et les institutions gouvernementales et internationales ont souvent négligé l'impact que pouvaient avoir leurs activités sur l'environnement et les populations, et notamment sur les fractions les plus pauvres et les plus marginalisées de la société humaine. Tout en accueillant favorablement les changements d'attitude dont ont fait preuve les gouvernements et les entreprises vis-à-vis de l'environnement, nous pensons qu'une prise de responsabilité beaucoup plus grande encore dans le domaine social et environnemental est nécessaire pour parvenir à un monde véritablement juste et soutenable. Nous continuerons à être vigilants et poursuivrons nos campagnes, notamment contre les institutions internationales.

(iv) Nous nous engageons à mettre en place des systèmes et des technologies équitables et soutenables de gestion des ressources naturelles, tout en façonnant et en coordonnant un concept plus net de développement alternatif qui soit à la fois autonome et endogène.

Dans le passé, les groupements de citoyens du monde entier ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration de technologies alternatives répondant à un large éventail d'entreprises et de besoins humains, allant de l'agriculture et de l'exploitation de la forêt à la maîtrise de l'énergie et au traitement des déchets. En outre, nous avons largement contribué à faire en sorte que le contenu des processus alternatifs de développement réponde aux besoins. Conscients du fait qu'il reste encore beaucoup à faire, nous avons l'intention, dans les années à venir, de renforcer notre engagement pour mettre en place des systèmes de production qui soient en harmonie avec la nature et non violents sur le plan social. Nous soutenons le concept de développement autonome endogène et dénonçons le rôle qu'ont joué les agences bilatérales et internationales en favorisant l'intervention d'experts extérieurs et en freinant le développement des connaissances endogènes. Au nom de l'aide et de la coopération, ces agences ont souvent promu des concepts extérieurs qui ont détruit les systèmes de gestion locaux. Les agences des Nations Unies, notamment le PNUD et la Banque mondiale, ont eu une action particulièrement nocive et désastreuse, en déversant sur le Sud des experts étrangers nuisibles. Nous nous engageons à nous opposer aux efforts extérieurs visant à saper les connais-

sances et les capacités de respect de soi-même et d'autonomie des communautés locales.

(v) Nous nous engageons à instruire le public au sens large de l'importance que revêt l'adoption de modes de vie simples, soutenables et respectueux de l'environnement.

Au début de ce siècle, le Mahatma Gandhi a fait la déclaration suivante : "Les ressources du monde sont suffisantes pour faire face aux besoins de chacun, mais insuffisantes pour satisfaire tous les appétits". Cette affirmation est plus vraie que jamais. Pour être soutenable sur le plan écologique, le développement économique doit s'en tenir strictement aux limites des besoins humains. L'idée selon laquelle un produit qui se vend répond automatiquement à un besoin humain doit être considérée avec prudence. L'éducation du public constitue un défi majeur pour les mouvements de consommateurs, de défense de l'environnement et de développement. Ces mouvements doivent sensibiliser le public non seulement aux produits sans danger et d'un bon rapport efficacité/coût disponible sur le marché, mais également à des modes de vie basés sur le partage avec autrui et le respect de l'environnement. La croissance pour la croissance n'est ni nécessaire, ni bonne pour nous.

(vi) Nous nous engageons à lancer un vaste programme visant à informer les peuples du monde entier de l'importance de la pluralité culturelle et du respect des modes de vie des peuples et de leurs schémas traditionnels d'utilisation des ressources.

La diversité culturelle du monde est une réponse directe à son extraordinaire diversité écologique. Chaque société a forgé sa propre vision du monde, des modèles d'interaction homme-nature et des comportements sociaux, pour tenter de vivre en harmonie avec son environnement. Les cultures traditionnelles du monde sont extrêmement rationnelles sur le plan écologique. La durabilité de la civilisation humaine dépend du respect mutuel et du maintien de cette pluralité culturelle. La société moderne, forte de sa puissance technologique, a souvent dénigré les cultures traditionnelles et s'est rendue coupable d'une sorte de domination culturelle qui s'est révélée destructrice à la fois pour l'environnement physique et pour les mécanismes sociaux endogènes. La quête de l'identité culturelle perdue aboutit à des soulèvements sociaux et politiques et à un climat de haine profonde entre les diverses communautés. Pour les groupements de citoyens recherchant un monde juste et soutenable, la promotion du respect de la diversité culturelle à l'échelle du monde constitue une priorité.

(vii) Nous nous engageons à lutter pour donner des pouvoirs aux personnes marginalisées sur le plan social et écologique, c'est-à-dire

aux pauvres, aux peuplades indigènes, aux peuplades de pêcheurs traditionnels et aux populations nomades.

Les groupes dominants ont souvent utilisé leur puissance économique et technologique pour s'approprier la base de ressources naturelles et l'habitat des peuples marginalisés. Cela n'a fait qu'aggraver l'appauvrissement et l'abrutissement culturel de ces peuples. Au nom de la justice sociale, il faut redonner à ces groupes, le pouvoir de maîtriser leurs bases de ressources et de faire usage de leur prudence écologique traditionnelle afin de gérer la durabilité et de la mettre à profit pour survivre et assurer leur propre croissance, (viii) Dernière résolution, mais non des moindres, nous nous engageons à lutter pour donner aux femmes des droits et leur assurer un statut égal dans la société. Il existe des liens importants entre la détérioration de l'environnement, la maîtrise de la nature et la position subalterne occupée par les femmes dans les sociétés du monde entier. Les femmes ont elles aussi beaucoup à dire sur la manière de se sortir de la crise écologique. Pour traiter les problèmes auxquels se heurtent les femmes en matière d'environne-

ment et de développement, nous lutterons et entreprendrons des campagnes en faveur de l'égalité des sexes et de l'amélioration du statut légal des femmes, de façon à leur faciliter l'accès et la maîtrise des ressources environnementales, financières et technologiques. La femme doit devenir un partenaire à part entière pour la gestion du développement et de l'environnement. De nombreux projets et campagnes, organisés par les groupements de citoyens au cours des vingt dernières années, ont montré que les femmes du Sud prenaient une part très active à la protection de leur environnement et à sa régénération. La participation effective des femmes et leur partenariat sur un pied d'égalité dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la prise de décisions peuvent modifier la qualité des processus de développement socio-économique. Au Nord, les groupements de femmes peuvent jouer un rôle important en modifiant les habitudes de consommation qui exacerbent la crise écologique et la pauvreté, aussi bien dans le Sud que dans le Nord. Il est également nécessaire de mettre au point des outils économiques permettant de rendre compte du travail des femmes en matière de soins et d'éducation des enfants.

European Solidarity Towards Equal Participation of People

i

FOREST POLICIES FOR FOREST PEOPLES

These briefing papers have been prepared as a contribution to the debate in the run up to the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED) to be held in Rio de Janeiro in June 1992. The aim of the first briefing is to set out the views of EUROSTEP and its member organisations, based on their overseas experience, on the key issues that need to be addressed on forests. EUROSTEP's perspective is that of non-governmental organisations which support small-scale development programmes and emergency relief in 70 countries in Asia, Africa, Latin America and the Middle East. Prepared by Novib (part 1) and by Oxfam (part 2) for EUROSTEP, these briefings focus on the possible solutions to urgent problems of poverty and environmental degradation.

*"First I thought I was fighting for the rubber tappers;
then I thought I was fighting for the Amazon, then I realized I was fighting for humanity."*

Chico Mendes,
Brazilian rubber tapper leader,
assassinated December 22nd, 1988.

Summary and Recommendations

In this document members of EUROSTEP are urgently proposing measures to protect the tropical forests and to manage them to the benefit of its poorest inhabitants. In developing countries uneven distribution of resources and opportunities are among the main causes for deforestation. Poor people, denied any alternative livelihood, are forced to over-exploit forests to survive. Short term commercial gains for a few rich traders are equally responsible. The fight against deforestation, which is in the interest of us all, can only be achieved if unequal access to and non-sustainable commercial exploitation of the fruits of the earth are replaced by policies of poverty alleviation and redistribution

EUROSTEP comprises twenty non governmental development organisations from 13 European countries working for justice and equal opportunities for people North and South. It was founded in 1990 to coordinate its members' policy work at European level. The members of EUROSTEP are: Action Aid, UK; Concern, Ireland; CNCD, Belgium; Deutsche Welthungerhilfe, Germany; Frères des hommes, France; Gard, France; Helinas, Greece; Hivos, Netherlands; IBIS, Denmark; Intermón, Spain; Manièse, Italy; Mellemkøligt Samvirke, Denmark; MOLISV, Italy; NCOs, Belgium; Novib, Netherlands; OIKOS, Portugal; Oxfam, UK and Ireland; Radda Barnen, Sweden; Swiss Aid Agencies coalition; Terre des hommes, Germany.
115rueStévin, B-1040 Brussels, Belgium.-Tel : +32 2 231 17 09;
Fax: +32 2 230 03 48.

of wealth. As a contribution to the preparatory process for UNCED, members of EUROSTEP herewith present proposals for an effective Action Agenda for the rest of this century.

1. Negotiations in UNCED on Conventions (Climate, biodiversity) action plans (Agenda 21) and Principles (Forests, Earth Charter) should focus on the interests of indigenous peoples and recognise the need to involve them in all plans regarding their livelihoods. Respect for the forest peoples' cultural diversity, for their territorial claims, their rights to resources, their knowledge of eco-systems and their autonomous forms of self-government should be the basis of any international agreement.
2. Agreements and conventions on forests must express forest peoples' opinions; forest peoples must participate in their formulation.
3. Forest peoples have the right to full knowledge of plans for their forests. They have the right to be consulted and plans should not be implemented without their consent and participation (prior informed consent).
4. Forest peoples should have direct and effective participation in planning and decision-making; their representation through their own institutions should be facilitated.

5. All programmes and projects regarding forests should involve a social and environmental impact assessment. Tripartite commissions of funding agencies, government representatives and community representatives should be set up for the planning, implementation, monitoring and evaluation of the programmes and projects.
6. The intellectual property rights of local communities should be protected.
7. There is an urgent need to adopt, undersign and ratify the Draft Universal Declaration of the UN on rights of Indigenous Peoples.
8. The adoption of authoritative principles at UNCED has to be seen as the starting point for a binding UN-convention on forests which combines global interests with the interests of the forest peoples, and with the broader national interests of the developing countries. Conventions on climate and biodiversity should also pay due attention to these principles.
9. Commercial logging in natural forests should only be allowed when ecological sustainability and social rights are secured.
10. A moratorium should be instituted on development projects and other forest conversion schemes such as mining, dams, road building, agricultural plantations and ranching which would damage the ecosystem of the forest.
11. Colonisation schemes and processes that damage the natural forest should be halted.
12. Fiscal policies should be geared towards forest protection. Inappropriate laws and policies that reward deforestation (for instance through granting titles or fiscal incentives) or inappropriate land use, should be withdrawn.
13. Changes need to be made in national systems of land tenure to secure the livelihoods of those living outside the forest. Agrarian reform is urgently required to stem the flow of the landless poor into the forests.
14. We strongly support the regeneration and rehabilitation of degraded lands and rivers to maximise biological diversity, watershed and soil conservation and climatic stability. A major aim should be to increase the permanent forest cover of the globe. Such programmes should keep in mind the needs and rights of local people.
15. Northern countries must maximise the efficiency of the use of wood and other forest-related resources, thus reducing the pressure of demand on forest products. They should seek alternatives, for example to paper pulp.
16. Compensation and aid to the Third World to save the forest or to guarantee the rights of the local and indigenous people must contain the following elements:
 - a. loss of foreign exchange which would otherwise have been obtained from exports of logs should be offset by trading opportunities in other products;
 - b. debt relief should be tied to programmes to scale down export and be geared to promoting activities that improve the forest situation (like forest rehabilitation and measures to ensure land security for rural peoples);
17. It is also realised that the adjustments being called for may lead to a reduction in the Third World's volume of production and export of commodities such as timber, agricultural product and minerals. To offset the potential loss of earnings in the South, mechanisms must be promoted to ensure fair, stable and increased prices of such commodities. Thus the decline in volume can be made up by an increase in prices. Such mechanisms should also include:
 - a. commitment by Northern countries to commodity agreements and other price stabilisation schemes;
 - b. commitment to the integrated fund for commodities;
 - c. a joint producer-consumer planning process to facilitate optimal commodity prices.
18. The ecologically destructive practices of private companies have not been counterbalanced by sufficient checks, controls and public accountability. The future UN Convention must establish controls and checks on companies to prevent such negative practices, including a ban on the use of destructive technologies in the forest.
19. The build-up of military posts, garrisons and colonies in sensitive frontier regions is a significant factor in deforestation. The joint management of ecological regions and the respect and protection of indigenous territories and cultures would contribute to a lessening of national security tension, thus relieving pressures on the forest.
20. The process of elaborating a Convention should include a review and coordination policies and programmes of existing institutions dealing with forests, including FAO, World Bank, UNEP, UNDP, TFAP and ITTO. The convention should also give the opportunity to reform existing mechanisms and to set up new mechanisms and institutions, if necessary, for achieving the goals of the convention. This will require new participatory mechanisms of decision-making at both national and international levels to ensure that development policies meet local peoples needs and respect their rights.
21. The participation of women in the decision-making process should be strengthened at all levels.
22. Tropical Forestry Action Plans will have to be judged on their contribution to the process of saving the forest and respect for the habitat and way of life of the forest people.
23. Programmes for reforestation will have to be judged on their implications for the environment and the people in the area under consideration. Landrights of indigenous peoples and other forest dwellers should be secured. Plantation-programmes in many cases are a threat to biodiversity.

Introduction

Tropical forests perform many crucial functions for the global environment (carbon sinks, sources of biological diversity, protection of soils, regulation of water supplies). Apart from this it is crucial to look at the rainforests from the perspective of the people that are living in them. From the forests they get shelter, food and medicine. The forest is their source of income and employment. With the disappearance of the forest their livelihood is threatened without any alternative. Because of their specific responsibilities for the daily diet, women are affected by degraded livelihoods more than men. Worldwide, 50 million tribal and indigenous people live in tropical forests. In addition there are another 150 million people who have long established ways of life and who are closely dependent on the forest. Examples are the rubber tappers and Brazilian nut collectors in Amazonia. There are also 300 million recent migrants into the forest regions. They are victims of an unjust development process which has undermined their way of life outside the forest.

Deforestation

Tropical forest is disappearing rapidly. Every minute an area as large as seventeen football fields disappears. This makes 17 million hectares annually. Between 1979 and 1989 the deforestation rate has increased by 90%. Deforestation is the inevitable result of the current social and economic policies being carried out in the name of development. Such policies and practices include:

- the cash crop economy;
- ranching schemes;
- dam projects;
- commercial logging;
- mining and industry;
- the dispossession of peasants and indigenous peoples;
- colonisation schemes;
- highways into forested regions;
- pollution;
- **tourism.**

Environmental degradation and poverty

Poverty and environmental degradation interact with each other in a vicious circle. It is not possible to safeguard the environment without finding solutions to poverty. Northern governments have the task of reducing the high levels of consumption of their people, and lowering the level of pollution. They should also compensate developing countries for the costs of saving the environment by relieving debt (cancellation, rescheduling), improving trading opportunities (less protectionism, better prices), transferring technological knowledge, and an extension of aid.

The governments of the South have the task of safeguarding the forest and the way of living of the indigenous people. Fiscal policies should be geared towards forest protection and land reforms, inappropriate laws and policies should be reformed in order to save the environment and diminish poverty. Corruption, which in many cases is a major reason for the violation of laws that protect the forests, should be fought. Companies must end their ecologically destructive practices.

Forests in UNCED

The worldwide battle against deforestation is in the forefront of the political debate in the preparations for the UNCED conference in June this year. As a first option the idea was launched to try to adopt a convention for the conservation and development of forests in UNCED, but the battle against deforestation has become a battlefield itself, so this idea had to be dropped. There are too many differences of opinion between North and South on causes, effects and remedies of deforestation to make a binding agreement on actions possible in the short term.

In spite of this the third session of the Preparatory Committee for UNCED (PrepCom III) could be concluded with a decision that at the fourth and final session of this PrepCom "negotiations would take place on a set of authoritative principles on the management, conservation and sustainable development of forests". (A/46/48, page. 74 3/15).

In the same document governments were invited to submit to the UNCED-secretariat proposals for Agenda 21, which can be seen as the working agenda for the international community on environmental and developmental priorities into the 21st century. For both the "authoritative principles" and the Agenda 21 proposals, in the Third PrepCom so-called Conference Room Papers (CRPs) have been circulated, which, in the case of the principles, voiced "agreement on the main content of such a text" and, in the case of Agenda 21, "reflects the general discussions held on this issues". (PC/WG I/L.35)

Following the Third PrepCom and on the basis of proposals made by negotiating parties, the UNCED secretariat has produced a document entitled *Combating Deforestation : Options for Agenda 21*. The proposed global objective on forests, according to the document, is "to achieve conservation and rational utilisation of all forests and tree-based resources to increase their contribution to overall socio-economic development, environmental protection and people's quality of life, within the context of sustainable development." Five fields of action are identified as a common ground for an integrated approach : securing the multiple roles of forests, protecting forests, promoting a better utilisation of forests, assessment and monitoring of forest-related programmes and processes, and international and regional cooperation.

EUROSTEP believes the document provides positive proposals on international mechanisms for protecting the forests. The documents rightly stress the forestry issue as a matter of global responsibility and ask for instruments to deal with this on an appropriate scale. In stressing the need to strengthen the international policy-making capacity it underlines the obvious shortcomings of existing policies which are too often determined by short term commercial interests or a lack of commitment to interfere for the sake of sustainable development. To be able to address global and regional problems on a supra-national scale, it is proposed that:

- the programme of international cooperation be properly coordinated and harmonised;
- regional and global networks for collaboration regarding forests be established;
- the capability and coordination of international and bilateral agencies be increased.

The following policy objectives are set out :
1. to "facilitate timely and adequate flow of regional and international assistance and cooperation through reinforcing existing mechanisms, or, if necessary, establishing new ones." In order to make this actually happen the establishment of a "Green Fund for forest conservation and Sustainable Development" is proposed "with a special facility for developing countries and provision of emergency assistance."

EUROSTEP and its members endorse this proposal and invite industrialised countries to drop their objections to the establishment of new funding mechanisms. EUROSTEP stresses the need for open, democratic and participatory management of the new Fund. Apart from governments donors as well as recipients - its is of crucial importance that indigenous peoples and other groups directly affected by the programs of the Fund, have a direct say in the decision making process. When these conditions are fulfilled, industrialised countries should start without further delay making pledging offers to this Green Fund at PrepCom IV.

2. to "provide developing countries with favourable terms of trade for sustainably produced forest products."

EUROSTEP urges the elaboration of these objectives. So far the international commodity agreements aimed at fixing prices at a favourable rate do not seem to work very well. A new political commitment is needed in order to make interference with "free" commodity markets feasible. UNCED should ask UNCTAD and GATT to come up with proposals for revitalisation of the instrument of commodity agreements. In this process of revitalisation the participation of organisations of forests peoples is of crucial importance.

3. Facilitate early negotiations on a global instrument for the management, conservation and sustainable development of all types of forests.

EUROSTEP stress the importance of the establishment, as soon as possible, of a Convention on Forests in which the negotiating parties agree on targets and instruments and commit themselves to undertake policy measures that promote conservation and sustainable use of forests. Apart from the already mentioned Green Fund, the UNCED secretariat proposes actions such as the revision of TFAP, the promotion of international forest research, the promotion of technical and economic cooperation among developing countries, the establishment of so-called "World Heritage and other Protected Areas" and the refinement and expansion of international laws on, among others, the trade in forest products and the role of transnational corporations in forestry.

EUROSTEP underline the importance of these recommendations and urge negotiating parties to come up as soon as possible with proposals that elaborate on these ideas.

Many of the proposals made by the UNCED-secretariat for Agenda 21 imply improvement enlargement of data collection, research, education and institution building. In

general, according to members of EUROSTEP, there is a lack of commitment to work on the causes of deforestation. No specific mention is made of necessary measures in the field of land distribution and poverty alleviation as internal causes for an unsustainable "use" of forests. Neither is there any reference to the need to limit international trade in tropical timber, to the formulation of international standards on production conditions (standards for sustainability in timber trade), and to the capacity of developing countries to process trees into wood products (including the lifting of trade barriers against the trade in processed timber.)

In the crucial chapters on protection of forests and the promotion of afforestation and reforestation and on promoting a better utilisation and value of forests, there is a strong tendency to focus on restoring and enhancing the productive uses of the forests, albeit in a sustainable manner. So it is proposed, among other things:

- "to restore productivity and environmental contributions, giving particular attention to industrial needs, wood-based energy, agroforestry, wildlife management and forest genetic resources". There also is a plea "to expand industrial forest plantations to support and promote national afforestation and reforestation programmes..." The secretariat proposes:
- "to carry out detailed investment studies, supply-demand harmonisation and environmental impact analysis ... for attracting investment...";
- to improve methods and practices of forest harvesting;
- to promote/popularise non-wood forest product;
- to expand efficiency of forest-based processing;
- to promote wildlife farming;
- to promote appropriate small-scale forest-based enterprises;
- to carry out investment analysis for establishment of forest-based processing enterprises; and
- to conduct market surveys of forest products for trade promotion.

Although nothing is basically wrong with identifying the ways to get economic benefits from the forests in a sustainable way, members of EUROSTEP have some severe reservations about this approach :

Firstly, these potential economic uses can easily interfere with other non-market uses that in particular the poor inhabitants and migrants are making of the forests.

Secondly, there is no evidence so far that the gains of exploitation of the forests for marketing purposes reach the forest peoples.

Thirdly, as there are many values of the forests that cannot be sold (carbon-sinks, watershed, soil protection, shelter, home for the indigenous), a purely economic approach can easily lead to "wrong" choices on how to act.

EUROSTEP and its members urge the negotiating parties to see to it that the intrinsic values of the forest can be maintained in relation to their economic values; as long as known practices of sustainable exploitation are so few, no further commercial exploitation of tropical forests should take place. Plans for new economic activities should be developed in close cooperation with the Forest Peoples and should be undertaken only if they do not interfere with the non-market uses made of the forests by the local poor. Developing countries should be supported in their measures to alleviate poverty and should be stimulated to redistribute land in order to take away some basis causes of deforestation. Donor gov-

emments and donor agencies should commit themselves to a moratorium on development projects affecting the forests that do not have clear and undeniable benefits for the poor. Governments of the North, involved in trade in tropical timber, should stop this trade until international trade arrangements limit the amounts of timber traded, at fair prices, to the logs or timber products that are sustainably produced.

Rights of forest peoples

Solutions for the worldwide deforestation crisis are of a global interest. Given the ever-increasing speed of the deforestation and the disastrous effects this process has on the global environment and the developmental perspectives of the local inhabitants, the urgency of a global forest convention is paramount. The "authoritative statement of principles for a global consensus on the management, conservation and development of all types of forests", to be signed at UNCED, must be the basis for procedures and for a timetable for the negotiations of a Convention on forests. EUROSTEP supports the target as set in a Finnish Position Paper on deforestation as proposed in PrepCom III which says: "The official negotiations on a convention should be started as soon as possible after UNCED to have it ready to be signed in 1994-1995". During these negotiations, a moratorium on the unsustainable logging of tropical forests should be immediately established.

At the same time it is equally important that in the Conventions on Climate and Biodiversity, due attention is paid to the functions of the rainforests, regarding climate change and protection of biodiversity and to local peoples' needs and rights.

Members of EUROSTEP would like to express their concern that the negotiations on principles and conventions, as well as the proposals for action in Agenda 21, will disregard the interests of the people most directly involved and the least powerful interest groups: the indigenous and other forest dwellers.

To deal with those concerns, EUROSTEP makes several proposals.

In order to save the forest and the habitat of indigenous and local populations, priorities in the principles, action proposals and conventions should focus on the functions of the forest for the indigenous peoples and other forest dwellers, on the way the deforestation process affects their lives and on the relationship between environmental degradation and poverty. Although women are often more affected than men, they are heavily under represented at the policy making level.

A Forest Peoples Charter

In mid February representatives of indigenous peoples in Asia, Latin America and Africa will meet in Penang to adopt a so-called Forest Peoples Charter which formulates the people's rights, in the conviction that the future of forest peoples and of forest resources are inextricably linked. The Forest Peoples Charter aims at offering concrete alternatives to the choices of international agencies and policy makers, which determine the forest policies at present. The charter is meant to emphasise the common demands that forest peoples are making on the basis of a vision they share of an alternative development model

community ownership and control of their territories and natural resources.

The process of drafting an indigenous peoples charter has some interesting parallels with the ongoing debate on the rights of indigenous peoples in the United Nations (to be precise in the Working Group on Indigenous Peoples of the Sub-Commission on the Prevention of Discrimination and the Protection of Minorities of the Commission on Human Rights). In a Draft Universal Declaration which, after ten years of negotiations, is now available for adoption by the member states, the rights of indigenous peoples are formulated in a challenging way. In the draft declaration "the urgent need" is recognised to "to promote and respect the rights and characteristics of indigenous peoples ... especially their rights to lands, territories and resources." (Preamble 6).

Efforts to consolidate and strengthen indigenous people's control over development that affects them or their lands, territories and resources is endorsed. (Preamble 8).

The importance of giving special attention to the rights and needs of indigenous women, youth and children is emphasised. The need for demilitarisation of the lands and territories of indigenous peoples is also emphasised. In the so-called operative paragraphs it is said that indigenous peoples have the right to be protected from, among other things, "dispossession of their lands, territories or resources" (para. 6).

Their right is formulated to "maintain their distinctive and profound relationship with their lands, territories and resources, which include the total environment of the land, waters, air and sea, which they have traditionally occupied or otherwise used". This, among other things, means that their laws and customs, land-tenure systems and institutions are recognised. "Adequate assistance" is seen as a right which can secure protection of the environment and of the productivity of their lands and territories. As a draft paragraph it is added that planning and implementation of social and economic programmes affecting them (health and housing among other things) may be implemented through their own institutions.

Basic elements of the Declaration and the way of thinking it represents should, in our view, be incorporated in the "statement of principles" which is meant to lay a foundation for a future Forests Convention. At the same time adoption and implementation (translation into action) of the Draft Declaration, after 10 years of discussions, is urgent.

Many elements of the UN Declaration can be found in the Draft Peoples Charter as well. "A new global policy towards the forests must be based on a respect for cultural diversity, for a promotion of indigenous models of living and an understanding that our peoples have developed ways of life closely attuned to their environment", the Draft Forest Peoples Charter says. In this respect, respect for traditional healing systems, bilingual and intercultural education and demarcation of indigenous territories "in accordance with traditional claims" are asked for.

The Charter asks for "respect for autonomous forms of self-government ... including the right to control all economic activities in our territories". Among these economic activities are development projects and programmes, Indigenous people's organisations demand in their charter that they are "involved/consulted in the formulation, implementation and evaluation" of these plans and programmes. As tools for this involvement social and environ-

mental impact assessments" are proposed and the setting up of tripartite commissions of funding agencies, government representatives and community representatives "to carry through the planning, implementation, monitoring and evaluation" of the projects.

It is very important to listen to the voice of indigenous and local peoples and to let them participate in the drafting of the principles underlying an agreement in UNCED as the basis for a future UN Forests Convention. So far in the preparation of proposals for the combat of deforestation and a sustainable management of the forests, indigenous peoples have not been heard on a substantial scale. This contradicts the proposals made in another preparatory document for Agenda 21 (PC100/add. 13): *Strengthening the role of major groups*. In this document it is rightly

stressed that "in resource management and conservation strategies (such as the Global Environmental Facility, and Tropical Forest Action Plans) and other programme areas of Agenda 21..." the collaboration with indigenous peoples is necessary. In this respect specific attention should be paid to the incorporation of women in the policy making process.

EUROSTEP therefore urge the negotiating parties to include the text of the Forest Peoples Charter into their deliberations. In stating that governments "should secure indigenous people's access to and control over both traditional lands and natural resources" the UNCED secretary's document on "major groups" offers a starting point.

II

ACTION AGENDA ON POVERTY AND THE ENVIRONMENT

"Will the growing awareness of 'one earth' and 'one environment' guide us to the concept of 'one humanity'? Will there be a more equitable sharing of environmental costs and greater international interest in the accelerated progress of the less-developed world?"

Indira Gandhi,
UN Conference on the Human Environment,
Stockholm, 1972.

Poverty and the environment

For nearly 50 years, EUROSTEP's member organisations have been working with poor people to relieve poverty and suffering. As we approach the twenty-first century, a billion people, or one fifth of humanity, are living in absolute poverty. The rich industrialised countries, with only 25 % of the global population, consume 80 % of the earth's resources. Twenty years on, we are still seeking answers to the question asked by Mrs. Gandhi at the first United Nations Conference on the Human Environment in Stockholm, 1972.

The experience of EUROSTEP and its members is that most poor people, especially those living in rural areas, are dependent for their livelihoods — often for their very survival on the freely available resources of the natural environment. These people are frequently pushed, by inappropriate forms of 'development', into marginal lands where environmental degradation compounds the problems they face. Those who are already poor are forced into a downward spiral of increasing poverty by being driven to over-exploit natural resources which they have traditionally managed in sustainable ways. For the farmers of Burkina Faso in the Sahel, or the rainforest peoples of Amazonia, the rapid deterioration of their environment undermines the daily struggle to maintain (let alone improve) living stan-

dards. Working at grassroots level with these communities, EUROSTEP's members believe that people in the South cannot conserve resources when they are struggling for survival now. It is equally unfair for the high-consuming, high-polluting countries of the North to expect people and governments in the South to protect their resource base, unless the North shows the political will to address both poverty in the South and its own contribution to environmental destruction.

UNCED

The United Nations Conference on Environmental and Development (UNCED) to be held in Rio de Janeiro in June 1992, is a unique opportunity to make tangible progress towards more equitable and sustainable development in both the North and the South. From EUROSTEP's perspective, the overwhelming priority is to tackle poverty in developing countries by meeting the needs and rights of more than one billion of the world's poorest people.

Agenda 21

From EUROSTEP's perspective, it is crucially important that the action agenda of UNCED ('Agenda 21') contains clear objectives and concrete targets aimed not only at reducing poverty but also at tackling threats to the global and local environment. People in the South want more rapid progress towards democratically accountable governments that are committed to equitable development. But change in the South is not being met by an adequate response in the North. There is an urgent need for greater equity in North/South relations, including action on fairer terms of trade, the transfer of appropriate technology, debt reduction and increased aid for the South.

It is vital that Heads of Government, meeting in Rio de Janeiro in June 1992, commit themselves to clear targets for action to safeguard the global environment. Agenda 21 needs to be a coherent international plan of action implemented at all levels from village associations to the UN Security Council. Only through this compact can we tackle the obstacles to sustainable development.

The rest of this briefing sets out, in turn, the issues for concern at local, national and international levels.

Sustainable development at the local level: Primary Environmental Care

From an EUROSTEP perspective, the most effective local approach to sustainable development is to support communities in the process of self-empowerment, to enable all people, including the poorest, to secure their basic needs and rights, whilst protecting and improving the environment.

This three-pronged approach (popular empowerment, securing basic needs and caring for the environment) has come to be known as 'Primary Environmental Care'. It is a strategy that will succeed only if all three elements are tackled together. And Primary Environmental Care is appropriate in the North as well as the South — there are many examples of PEC approaches in some of the poorer city districts of Europe and North America, where people are greening their neighbourhoods, recycling their wastes and conserving energy, all in ways which bring greater empowerment.

In the flood-prone Rimac Valley in Peru, EUROSTEP's UK member Oxfam is supporting a local NGO, PREDES, which was created to respond to the disastrous floods of 1983. Although the valley is subject to mudslides and earthquakes, as well as floods, it is some of the land available to people migrating to Lima.

PREDES not only helped them to build river defences, but has been successful in getting local communities to organise and maintain flood protection programmes themselves. And PREDES helps people to lobby the municipal and national government for extra assistance.

Popular empowerment

The experience of EUROSTEP's member organisations suggests that sustainable development — at all levels — is about the process of change as well as the product. It is a process which empowers people so that their rights are recognised, their voices heard and their knowledge shared. Empowerment involves the full and active participation of all parts of community. It means, for example, recognising people's rights to control the land and other resources on which they depend — in urban as well as rural areas.

Securing basic needs

Securing basic needs is about ensuring that people have a say in resource distribution to improve their

incomes, food security, shelter, and access to better health care and education, sanitation and water supplies. And the evidence of EUROSTEP member's work is that meeting basic needs is about more than survival. It includes supporting communities in securing basic rights.

Hatiya Island, in Bangladesh, was home to 300,000 people — most of them landless — when the cyclone struck on 29 April 1991. 90% of the island's inhabitants lost their homes and their crops, and fields were submerged under several feet of salt water. Overnight, years of hard work by local people were wasted. Dwip Ummayan Sangstha (DUS), a small NGO, was one of the few organisations still able to help the stricken people, by distributing food and other vital supplies. But this NGO does more than relief work.

Hatiya Island is being eroded away in the north, but 'new' land is constantly being formed in the south as the sea deposits silt washed down from the Himalayas. DUS helps the islanders to become more self-sufficient in both areas, by providing employment, organising reforestation projects, campaigning for people's land rights and assisting their claims to some of the 'new' land.

Caring for the environment

This takes many forms including people's involvement in rehabilitating degraded environments, protecting natural resources, for example, through soil and water conservation measures, and creating 'new' resources, by planting trees or digging wells.

In the Red Sea Province of Sudan, Oxfam, one of EUROSTEP's two UK member organisations, has pioneered an approach that uses food aid to promote economic and environmental recovery. Over the years, and especially during the drought of 1984-5, nearly 300,000 semi-nomadic people have been forced to exploit the local environment to stay alive. Oxfam has been working with local committees throughout the province to allocate food aid and monitor its distribution — using this aid as an income supplement rather than for nutritional purposes alone. When the rains failed again in 1988, local people requested more long term development initiatives, including tree planting.

tunities for women to contribute to - and benefit from - sustainable development at the local level.

Women are amongst the poorest and most disadvantaged groups in many societies. Yet women often play the major role in environmental management, using their traditional knowledge and skills. It is usually the women of a community who gather water and fuelwood, and grow basic foods. They are the first to feel the effects of environmental degradation. Yet their work burdens, ill health, repeated and often unwanted pregnancies all limit their capacity to play a full part in sustainable development.

EUROSTEP and its members, along with many other agencies, have argued for women to be seen as central figures in managing the environment for sustainable development. Women's knowledge and experience are needed to shape effective policies and projects, and they deserve to benefit directly from this involvement. But this will require positive action by many institutions to recognise and enhance women's role in sustainable development — not just a commitment to reduce the damaging effects of conventional development on them.

EUROSTEP and its member organisations urge that the discussions on Agenda 21 take into full account the broad spectrum of ideas and recommendations put forward in the *Women's Action Agenda 21* that was compiled at the World Women's Congress for a Healthy Planet, held in Miami last November.

The experience of EUROSTEP members underlines the need for Agenda 21 to make recommendations for practical action at all levels to:

- *reduce the continuing damage of women brought about by misguided development policies and individual development projects (for example, by aid agencies introducing early project screening procedures);*
- *improve the capacity of women and their organisations to be effective environmental resource managers and to benefit directly from this role (for example, through greater empowerment and participation of women in development decisions, by increased training and the deployment of more women as project managers and extension workers);*
- *enable women to use and share their knowledge and traditional skills (through, for example, exchanges of project personnel with and between countries in the South and between the South and the North).*

Global implications of Primary Environmental Care

Primary Environmental Care is a response to locally expressed needs for environmental and social change, preventative as well as curative, which go well beyond any technical solutions. Many wider environmental problems are aggregations of local problems. If replicated widely enough, Primary Environmental Care at local level can contribute to the solution of global problems such as deforestation and the loss of biodiversity.

Whilst Primary Environmental Care is a strategy for achieving change at local level, it will not succeed without the political will to tackle the many national and international obstacles to sustainable development.

In the Philippines, for example, maternal mortality rates are 9.3 % and 58 % of people live below the poverty line. A EUROSTEP member works with the 'Women's Resource and Research Centre' (WRRRC) to improve maternal health and provide family planning information and services. WRRRC is building a gender-sensitive database to analyse the links between health and poverty.

Sustainable development at national level

Democratisation

The experience of EUROSTEP members suggests that greater democracy is a key factor in moving towards sustainable development. Three aspects of democracy are especially important.

First, there is the issue of 'fair shares' — democratic access to political power, and equality of economic opportunity. The absence of 'fair shares' results in the poverty of stark contrasts, marginalisation, and environmental degradation. The systematic marginalisation of people — expressed in ethnic, class, ideological, religious or geographical terms, is at the root of conflict. Sustainable, peaceful development cannot be achieved against a background of structural inequality.

Secondly, there is a need for democratic institutions which respect human minority rights and are capable of resolving conflicts peacefully.

And thirdly, democracy means people having a fair say in the formulation and implementation of policies and programmes which affect their lives. A sustainable society needs open, responsive and accountable government.

Equity

Sustainable development requires that governments implement programmes which tackle the massive inequalities in people's access to natural resources, such as water and land, and other forms of wealth. In this way, absolute poverty can be eradicated by enabling people to meet their basic needs for food security, shelter, education, employment, health care and access to the means to birth control. Investment in human resource development is a fundamental requirement for economic growth, and needs to be prioritised in economic reforms.

Environmental care

To implement effective programmes of environmental care, many Southern governments will require significant additional funding as well as the transfer of appropriate technologies and information on fairer terms. Caring for the natural environment has to become a priority in the formulation of development policies.

The work of EUROSTEP members suggests that the impact of high population growth rates is one of several complex and interacting factors which affect the environment. There is considerable evidence to show that control of fertility is an unmet need, a democratic right — especially for women — and a demographic necessity.

Some of the poorest people in the South are most threatened by the impact of global environmental degradation. Governments in the North are beginning to recognise their responsibility for contributing to the problems. But it is time for these Northern responsibilities to be reflected in the international agreements now under negotiation as well as in policies at national level.

It is widely recognised that two principles are vital to policy development: the 'polluter pays principle' and the 'precautionary principle'. Under the 'polluter pays principle', industrialised countries would accept full responsibility for their role in causing environmental problems. The 'precautionary principle' means that, in the absence of conclusive scientific evidence, policies (especially on energy) which have environmental implications are formulated and implemented with care and restraint.

With its current population of 7.5 million people and a growth rate of 3.5%, Rwanda's population is expected to double in 20 years. Most people live in rural areas, 90% of them are dependent on agriculture. The link between the land available and the people it must support is direct and deteriorating. Fallow periods are shorter, soil fertility is declining and farm holdings have been reduced to an average of less than half a hectare for each family. In 1989, poor rains caused all the crops to fail and farmers were forced to sell their animals, even though they provided milk and meat, and manure for the fields.

In a country where women are valued for the number of children they have and access to family planning services is severely limited, Rwanda's problems look set to grow. EUROSTEP believes that the country could support a far larger population than at present — but only with better environmental management.

Climate change

The impact of greenhouse gas emissions from human activity (especially carbon dioxide) is a major contributing factor to global warming. Industrialised countries, with their high energy consumption, are primarily responsible for the problem. Developing countries in the South believe that they will have to increase their greenhouse gas emissions in the shorter term in the interests of their own development. This places an even greater responsibility on the North to reduce emissions if global warming is to be slowed down.

There is a need for energy-saving technologies to be adopted, certainly in the North, but also in the South, particularly by the larger and more industrialised countries such as Brazil, India and China.

Those most at risk from climate change are poor people living in low-lying areas, such as Bangladesh and Egypt, and small island states. The experience of EUROSTEP members on Hatiya Island in Bangladesh is that the lives and livelihoods of the poorest people have already been devastated by the increasing frequency and violence of flooding, associated especially with cyclones. In future, sea level rise, which is a response to global warming, can be expected to exacerbate the effects of cyclones. Food pro-

duction is also threatened by climate change which will shift growing seasons, water supplies and soil formation.

The commitment of the countries of the European Community to stabilise carbon dioxide emissions at the 1990 level by the year 2000 is welcome as a first step for tackling global warming, though much more is needed to really solve the problem. But this commitment needs to be acted on as soon as possible so that European Community members can reduce energy consumption and their contribution to climate change.

EUROSTEP, along with many other agencies, sees greater progress towards the implementation of an energy tax as one way towards tackling the problem of global warming which looks set to cause immense suffering to some of the world's most vulnerable people. A percentage of the revenues generated by such a tax could be a source of additional funds for sustainable development in the South.

To achieve further reductions in greenhouse gas emissions, fundamental changes will be necessary in energy and other resource consumption patterns in the North. These includes:

- greatly increased emphasis on reducing energy consumption;
- investment in energy conservation and efficiency programmes to meet social as well as environmental needs;
- more research into, and implementation of, renewable energy strategies;
- pricing of energy supplies to reflect the true social and environmental costs.

Sustainable development through greater equity in North-South relations

More equitable North-South relations

Progress on sustainable development in the South is unlikely to be made unless governments in the North demonstrate the political will to tackle the structural inequities between North and South. There is growing recognition of global interdependence over problems such as global warming, deforestation, AIDS and other communicable diseases, the narcotics trade and migration. Developed countries are now concerned about the impact of some of these problems in the North. This provides an incentive for them to negotiate on solutions.

At the same time, the countries of the South argue that it is their sovereign right to use their resources to advance economic development. In an increasingly interdependent world, this gives the South a bargaining counter in its negotiations with the North.

The global environment cannot be safeguarded without action — within a framework of sustainable development — to resolve the problems that are rooted in poverty and resource degradation. But the prospects for sustainable development in general, and the success of UNCED in particular, are poor unless inequities in the international economic system, which underly poverty and foster the unsustainable use of resources, are reduced.

** It is important that the environmental and social implications of debt and structural adjustment programmes, trade and aid policies are addressed in the UNCED process with proposals for early action on these issues included in Agenda 21.*

Debt

EUROSTEP's members have direct experience of the negative social and environmental impacts of the debt burden in many of the countries in which it works. In the 1980s the debt repayments of many developing countries exceeded their earning power. By 1990, these countries owed foreign creditors almost half their combined gross national product, and almost twice their annual export earnings. The net transfer from South to North in 1989 was US\$ 51 billion. Although this outflow of resources slowed down in 1990, the scale of the transfers is still draining funds urgently needed for development and to reduce poverty. The World Bank predicts that the net flow of wealth from the poor to the rich nations will continue at least until the mid-1990s and possibly beyond.

Action on debt reduction is urgently needed at international level, and EUROSTEP suggests this could include the following measures.

62 million people in the Philippines are officially classified as poor, yet 40 % of government expenditure goes to service the country's debt. EUROSTEP member's experience indicates that debt damages the environment in a number of ways, indebtedness encourages people to 'mine' land and sea for maximum export earnings. As poor communities are pushed further into poverty by government measures to deal with debt, and as prices rise faster than incomes, the struggle for survival forces people to cultivate ecologically fragile areas. Meanwhile, environmental protection measures are abandoned as government resources are diverted from domestic expenditure to debt servicing.

The Philippines fishing industry illustrates this well. Eight million fishing families are amongst the poorest people in the Philippines. In an attempt to attract foreign exchange, the government has encouraged commercial firms to fish the country's rich waters, depleting stocks for local people. As exports of fish products increase, so too does the destruction of the natural environment: fisheries have been damaged by salination, pollution and siltation. On the island of Negros, the government estimates that 88 % of the coral reef cover has been damaged or destroyed. Prawn farming, to cater for the increasing Japanese demand, has destroyed over 1,700 hectares of mangrove swamps. And as fishermen get poorer, they adopt harmful, often lethal, fishing methods which deplete stocks further. Oxfam, a member of EUROSTEP, is supporting FESFIN, a local fishing collective on Negros, which is working towards self-reliance for the island's fishing communities.

** Building on the Trinidad Terms initiative, more creditor government could implement significant debt reduction for the poorest, most indebted, developing countries.*

** A more sustainable use of natural resources should be central to any structural adjustment policy, including those that are aimed at export-led growth.*

** Similar terms for official debt reduction are needed by other indebted Third World nations, together with more significant commercial debt reduction, and action to ease the burden of servicing multilateral debt.*

Structural adjustment

Debtor nations have been encouraged to adopt structural adjustment programmes as a response to indebtedness. Cuts in government expenditure necessitated by these programmes, together with economic decline and disproportionate spending on military activities in many countries have led to severe cuts in social welfare programmes. UNICEF records that during the 1980s, debt and economic crises forced the 37 poorest countries to reduce per capita spending on health in real terms by 50 per cent and spending on education in real terms by 25 per cent.

EUROSTEP members have direct experience of the serious impact of these cuts on the poor and is under pressure to review its programme priorities, for example, to meet the need for health care.

In Zambia, for example, a report prepared recently for Oxfam, a member of EUROSTEP, indicates that implementation of adjustment programmes and high inflation have had serious adverse effects on most areas of health care provision. Malnutrition is increasing and, for example, goals for reduction of infant and child mortality have not been met.

EUROSTEP believes that structural adjustment can be used in a positive way.

** Structural adjustment programmes in poor countries can be designed to promote poverty alleviation alongside economic growth and to safeguard crucial investment in human resource development, health care, and environmental protection.*

** Policies to promote export expansion as part of structural adjustment can be formulated so that they do not lead to the unsustainable use of natural resources.*

Trade

The interlinked problems of heavy dependence on commodities and declining terms of trade are shared by many of the countries in which EUROSTEP members work. Hardest hit by the fall in commodity prices are poor producers. At the same time, lower prices put pressure on developing countries to produce more for export. The rapid deforestation and over-fishing that can result are directly threatening the livelihoods of poor people.

EUROSTEP believes there are a number of ways forward.

** Governments in both the North and the South can help to stabilise commodity prices by making funds available for financing larger stocks of key commodities.*

* *Developing countries could get a fairer return on natural resource-based products and protect the natural environment if prices were raised to take account of environmental costs.*

* *Selective protectionist measures aimed at safeguarding both local food security and the natural environment could be permitted within the framework of the GATT.*

* *Any new International Trading Organisation could be charged with improving appropriate technology transfers to the South, controlling the damaging impacts of the transnational corporations and protecting the environment.*

* *Fair trade initiatives that are prepared to take these costs into account deserve support in their efforts to translate Northern consumer willingness to pay these higher prices into sustainable trade-relations.*

Tanzania, for example, is dependent on primary commodities for 79 % of its total exports and cotton accounts for 15 % of its export earnings. Yet in recent years, the price of cotton on international markets has been low — its level determined by traders on the international market, not by farmers or producer governments. By producing more cotton (but earning less), Tanzania has contributed to the slump in world prices. Farmers are caught up in the 'trade trap'. Buying a kanga — the traditional garment worn by women and men in Tanzania — costs farmers only a little less than their entire earnings from the annual cotton crop. Yet on one hectare, they can grow enough cotton to make 720 kangas.

Aid

At a time of unprecedented need, aid flows have been falling, with UK development assistance now down to 0.27 % of GNP. More and better quality aid is required. The positive new emphasis in donors' statements on the need for poverty reduction, environmental management and popular participation is welcome, and can be translated into practice by:

- setting a 5 year timetable for increasing the volume of aid to meet the UN target of 0.7 % of GNP;
- making local level Primary Environment Care projects a priority for aid spending.

Democratic participation is central to the achievement of sustainable development. Aid donors could foster the linkage of democracy with development by making aid conditional on the following criteria:

- people having democratic access to political power with equality of economic opportunity;
- the maintenance of democratic institutions, the rule of law, respect for human rights and a free press;
- people having a decisive voice in issues which affect their lives and development.

Indigenous people in countries as diverse as India, Zaire, Indonesia and Brazil have lost their livelihoods when displaced by major development projects such as large dams. Significant environmental problems have been caused especially through deforestation. In 1976, the World Bank contributed funds to build the Sobradinho dam on the Sao Francisco River in Brazil in order to supply energy to several cities. This resulted in the displacement of 70,000 people with little or no compensation. Recent studies in drought-prone north-eastern Brazil show that the Sao Francisco river is now reduced to a level where it will not be able to generate adequate power for industry or irrigation water for farmers. EUROSTEP members have been working with groups disadvantaged by large-scale development project to help them secure better resettlement terms.

Financial mechanisms

In addition to greater equity in the international economic system, other new financial mechanisms are needed for faster progress towards sustainable development. Ways in which the volume of North-South financial flows can be increased could include:

- greater spending through UN institutions;
- the transfer of revenues from a tax on Northern energy consumption;
- more environmental sound private investment.

The Role of the United Nations

The UN has a vital part to play in the move towards sustainable development, peace and greater equity in North-South relations. But this will require member nations to take immediate steps to invest the UN with a more effective role in mediating conflict, protecting human rights, curbing the arms trade and improving the environment. The distinction between 'environment' and 'development' programmes has little meaning in practice and could usefully be replaced by programmes based on 'sustainable development'. Within the context of a strengthened UN, action to promote sustainable development and to tackle the underlying causes of environmental degradation can be accelerated by increasing the spending and effectiveness of UN agencies.

Tackling global environmental problems

The draft conventions

Efforts to develop legally binding Conventions on Climate Change and Biodiversity have been underway for several years. It is hoped that they can be finalised and adopted at UNCED. The gap between North and South in all these negotiations is extremely wide and the needs of the world's poorest people are not adequately recognised.

A major difficulty is the reluctance of the North to provide more funds for the South. EUROSTEP believes the conventions will fail unless the North agrees to give additional funds to the South.

** In EUROSTEP's view the needs of poor people have to be fully addressed in international agreements currently under negotiation.*

Convention on Climate Change

Some of the poorest people in low-lying areas, such as in Bangladesh are most at risk from global warming. This makes the need for an effective Convention on Climate Change urgent from EUROSTEP's perspective.

If major climatic disasters and continuing environmental degradation are to be avoided, and opportunities for development in the South to be enhanced, then the North will need to reduce energy consumption, increase energy conservation and efficiency, and the use of renewable energy sources.

** Appropriate mechanisms for funding and technology transfer will need to be agreed for Southern countries themselves to pursue policies of energy conservation and efficiency.*

Convention on Biodiversity

Countries in the South are rich in biological diversity but its continuing loss is undermining options for the future. EUROSTEP members work in a number of countries where tropical forests, the biodiversity they contain, and the forest people whose livelihoods depend on them, are seriously threatened. EUROSTEP members also work in countries where the poorest people are reverting to traditional agricultural systems using local plant varieties because they cannot afford the seeds and chemicals needed for modern agriculture. It is widely recognised that this form of in situ conservation of species is extremely important. Further losses of species could be decreased by supporting these forms of traditional agriculture. If traditional plant varieties are destroyed then even this option is denied.

EUROSTEP believes that the best way to ensure the long-term conservation of biological diversity in the South is through the promotion of sustainable development and a balanced agreement on access to genetic resources and appropriate technologies.

In Kenya, EUROSTEP members have been supporting a grassroots NGO - KENGO - to protect genetic resources. KENGO is an umbrella organisation for a number of local groups who are promoting the use and conservation of indigenous trees and crops. Their activities are directed at maintaining the stock of plants and also the local knowledge about how they can be used — for food, medicines and other purposes.

** The Biodiversity Convention could promote fairer access to genetic resources, to the research based on them and to appropriate technologies. It could ensure that national laws and policies, and international agreements such as the GATT, particularly on intellectual property rights, do not restrict access.*

For the Biodiversity Convention to be successful in practice, it is important that local people, especially women, other small farmers and indigenous communities, participate fully in decision making. They have to be able to assume a major role in managing — and benefiting from — the biological resources on which they rely. These measures could be integrated into Primary Environmental Care projects and include:

- protection and enhancing local knowledge and innovations;
 - strengthening locally based conservation, research and development;
 - greater participation of local communities in formulating and implementing national plant genetic resources programmes and those of the International Agricultural Research Centres.
-

In eastern Zambia, a EUROSTEP member is working with groups representing women who have suffered as a result of replacing the traditional varieties of maize they have grown for centuries, with hybrid seeds. But these do not regenerate: they have to be bought each year. And they need expensive artificial fertilizers. The situation was impossible: old farming methods had been abandoned but the women could not afford the new ones. There was increasing hardship, sometimes starvation.

Forests

The world's forests are disappearing at an ever-increasing rate. UNEP and FAO estimate that 7.5 million hectares of tropical moist forest and 3.8 million hectares of open dry forest are cleared annually and an estimated further 4.3 million hectares are degraded each year. Even where sustainable logging is possible, there are few examples of it in practice, estimated by ITTO at less than one per cent of all logging.

Forest losses have far-reaching implications for biological diversity and global warming, and may disrupt many climatic and ecological patterns (such as the growing season, soil formation and water supplies) on which large numbers of the world's poor depend.

Despite international concern over deforestation, the gap between North and South is very great on this issue. The North is calling for a binding agreement to protect tropical forests, whilst the countries of the South are insisting on their sovereign right to use their forests in the ways they choose. Given the rate of forest destruction, securing some agreement is vital. The root causes of deforestation, which lie in the international economic system, are central to the discussion and to any agreements to deal with the issue.

The loss of tropical forests threatens the livelihoods of many millions of traditional forest people and migrants. In Zaire, for example, as the forest is opened up to loggers, the Pygmies are drawn into a different world which often means for them total dispossession and impoverishment. EUROSTEP considers that the likely 'opening-up' of the Zaire basin will destroy the Pygmies and that, as in Amazonia and Southeast Asia, the destruction of the forests will mean increasing poverty and environmental degradation.

As in Amazonia and Southeast Asia, deforestation will bring an increase in poverty rather than its resolution. Yet this is not inevitable. Governments wishing to avoid forest loss have a variety of options; but they need also to look at the social inequalities which underly deforestation — especially the lack of land rights. In Zaire, the misinterpretation of Pygmy needs makes most development efforts on their behalf ineffective. Ultimately their only real hope lies in control and ownership of their forests.

From their experience in working with forest dwellers, EUROSTEP members believe that progress could be made by concluding agreements which:

- take into account the needs of large numbers of people (including Indigenous peoples) whose livelihoods depend on forests. These 'guardians of the forest' deserve to be in control of forest management where they live;
- promote popular participation in a decentralised manner taking special account of women's activities in the community;
- ensure that if plantations or forest reserves are created, they do not displace landless peasant families offering them little alternative but to encroach on other fragile lands;
- recognise and address the question of land rights;
- include a moratorium on rainforest destruction, and a major aid programme to invest in the infrastructure required to set forest products and the livelihoods of indigenous forest dwellers on a firm economic footing;
- address the issue of appropriate technology transfer: developing countries have been calling for this in return for taking steps to limit deforestation;
- incorporate the concept of Primary Environmental Care into any measures concerning deforestation and forest policy.

The Global Environmental Facility (GEF)

This is a multilateral fund set up in 1990 to respond to the needs of developing countries for concessional funding to address global problems — ozone layer depletion, global warming, loss of biodiversity and the pollution of international seas. The Global Environmental Facility is being discussed at UNCED as part of the financial resources debate.

GEF is jointly managed by the World Bank, UNDP and UNEP and funds committed must be in addition to existing aid flows. Its objective is to enable donors and recipients, as well as international agencies and others, to develop a better understanding of the global environment and to pro-

mote action to protect it. Criteria for projects are that they must have substantial benefits for the global community and be based in a developing country with a per capita income of less than \$4000. Projects are to be innovative, sustainable and take account of the interests of local people. The aims of the Small Grants Programme of the GEF are to test and demonstrate small-scale efforts by NGOs and community groups with a view to identifying innovative approaches to alleviating global environmental problems. Grants under the Small Grants Programme can be made directly to NGOs rather than through a government.

There has been some opposition to the GEF, particularly by developing countries mainly because of the role of the World Bank in its administration. Critics stress that programmes of the World Bank have had environmentally disastrous effects in the Third World, and the Bank has not demonstrated much competence in promoting sustainable development.

EUROSTEP believes that the acceptability of the GEF and its use as an instrument for fostering sustainable development will only be achieved if the GEF incorporates the principles of democratic participation by governments and local communities affected.

EUROSTEP suggests that:

- the GEF be regarded as complementary but not an alternative to moves towards debt reduction, fairer terms of trade or other means of providing extra financial resources for the South;
- the GEF is not used as a means of mitigating the harmful effects of World Bank or other bilateral projects where the issue is their fundamental redesign;
- the management of the GEF be shared equally between donors and recipients. NGO views on the management structure of the GEF should be taken into account in its design;
- GEF projects be carefully monitored to ensure they take account of the needs of local people and their environment by, for example, providing for review by community representatives and local social scientists;
- local people should have timely access to information and be able to participate in decision making;
- disbursement of funds be delayed until agreement has been reached on management structure and financial mechanisms for the GEF.

Conclusions

There is increasing recognition of an interdependent world and the need for global cooperation to solve environment and development problems. UNCED 1992 offers a unique and timely opportunity for the countries of the North and the South to commit themselves to the action required for sustainable development which underpins the reduction of poverty.

All the actions that are necessary cannot be agreed at UNCED: many will have to be negotiated in other fora, such as the GATT. But EUROSTEP and others are looking to UNCED to provide the impetus for these negotiations to take place.

Finally, UNCED is a beginning not an end. EUROSTEP believes that appropriate mechanisms for reviewing progress after June 1992 will be needed, designed to monitor and evaluate agreements and ensure that follow-up efforts

are not dissipated. Above all, EUROSTEP hopes that UNCED can be an effective means of translating the vision of a fairer, more sustainable world into the practical action to achieve it.

Resources available

- No Time to Waste: Poverty and the Environment*, book by Oxfam, May 1992 (English).
- The Oxfam Report: It's Time for a Fairer World* by Oxfam, 1991 (English).
- Oxfam and the Environment* by Oxfam, 1991 (English).
- Primary Environmental Care* by Oxfam, 1991 (English).
- i3w Aktuell: 8 series on UNCED* with material provided by EPD, Swiss Aid Agencies Coalition, 1991 (German).
- Position paper on Global Warming* by Swiss Aid Agencies Coalition, 1990 (English).
- Position paper on Convention for Biodiversity* by Swiss Aid Agencies Coalition, Jan 1992 (German).
- Position paper of DWHH on UNCED* by Chairperson of DWHH, Jan 1992 (German).
- Pobreza, Desarrollo y Medio Ambiente*, book published by Intermon, May 1992 (Spanish).
- The Earth: the Illness of Growth*, a dossier by OIKOS, 1991 (Portuguese).
- One World, One Future*, a pamphlet by OIKOS, 1992 (Portuguese).
- Environment and Development*, exhibition of posters by OIKOS, 1992 (Portuguese and French).

NGO/Government Collaboration in Maternal Health and Family Planning Programs

Summary of key findings

by Adrienne A. Allison and Lily P. Kak *

NGO/Government Collaboration in Maternal Health and Family Planning in Bangladesh, India, Indonesia, Pakistan and the Philippines

Background

At the request of the World Bank, The Centre for Development and Population Activities (CEDPA) carried out a rapid assessment of non-governmental organizations (NGOs) working in maternal health and family planning in Bangladesh, India, Indonesia, Pakistan and the Philippines. This survey was developed as one component of the World Bank seminar on increasing collaboration between governments and NGOs in Asia.

The survey was primarily designed to identify the benefits of, and barriers to building stronger partnerships between NGOs and governments. It included a secondary focus on identifying the unique attributes of NGOs which makes their participation in health programs vitally important.

Because time was limited, the questionnaire was pre-tested in Washington with NGO leaders who were attending CEDPA's July 1991 management training program. It was then sent directly to one or two key CEDPA alumnae in each of the five countries. They, in turn, distributed it to directors of up to ten NGOs in their country which are currently delivering maternal health or family planning services. Thus, this is simply an opportunistic survey of NGOs, designed to explore perceptions of the barriers and benefits of collaboration between NGOs and their governments. The alumni were responsible for collecting and returning the completed survey for analysis. Of the 50 questionnaires distributed, 40 were returned in time to be

included in this report. Although the NGOs included in this survey are not representative of all NGOs in each country, their responses are clear indicators of areas meriting further follow-up.

Characteristics of NGOs

All NGOs included in this survey are well established. The All India Women's Conference, for example, was founded in 1926. The two most recently established are Indonesia's Melati Foundation, and the Centre for Development Studies in Dhaka, both founded in 1983. Of the five countries represented in this survey, Indonesia had the highest number of long established NGOs with 50 percent having worked in family planning and maternal health for more than 35 years. Overall, 35 percent of all responding organizations were founded in the 1970s and 25 percent in the 1980s. On the average, each organization has been involved in health care for 20 years.

While all NGOs shared common goals, they operated with vastly different budgets. Last year these organizations contributed an average of \$550,000 each to maternal health and family planning service delivery. Among those surveyed, NGOs in Bangladesh ranked highest with average budgets of \$950,000. NGOs in Pakistan ranked lowest with an average budget, in 1990, of \$78,000. While annual budgets range from just under \$10,000 to over \$2 million, the average budget of NGOs from India, Indonesia and the Philippines were very similar, at approximately \$520,000 each.

Among those surveyed, the distribution of NGOs by budget size was remarkably even. One third of the organiz-

* The Centre for Development and Population Activities, 1717 Massachusetts Avenue, N.W., 2nd Floor, Washington, D.C. 20036.

ations reported annual budgets in 1990 or less than \$100,000; one-third indicated budgets of \$100,000 to \$500,000, and the final one-third reported annual budgets of more than \$500,000.

It is more difficult to estimate the total number of beneficiaries served by responding NGOs because of variations in the definitions of "beneficiary". In broadest brush strokes, the NGOs had reached more than 14.3 million people in the past year at a cost per beneficiary ratio of approximately \$1.30 per person.

The relationship between annual budgets and number of NGO employees was positive as anticipated; however, the male/female ratios of employees working within NGOs were somewhat unexpected. NGOs with annual budgets of \$100,000 or less employed an average of 20 persons. NGOs with annual budgets in the mid range of \$100,000 to \$500,000 employed an average of 210 persons. NGOs with annual budgets of over \$500,000 employed approximately 500 persons each. We found that, among NGOs with annual budgets of less than \$500,000, almost 70 percent of employees were women. However, among NGOs with annual budgets of more than \$500,000, the percentage of women employed dropped to just 50 percent of the total. This downward shift in percentages is an interesting indicator of a phenomena found not just in Asia, but around the world.

Overall, however, the above numbers indicate an ancillary attribute of NGOs. They are a source of empowerment and employment for women. To verify this, we asked if female managers of NGOs experienced more difficulties than male managers in working with government organizations. Only ten percent responded that women managers did have more difficulty, generally at the community level. From this survey there emerged a profile of NGOs who are committed to their work and to expanding service delivery networks throughout their communities. All wish to reach an increased number of beneficiaries. Moreover, 95 percent indicated they would also like to expand the range of services included in their programs. All said they would encourage other NGOs to work in maternal health and family planning. Together, these are highly positive indicators of the potential that NGOs represent to increase access to maternal health and family planning programs in their respective countries.

Self-Evaluation of Strengths and Weaknesses of NGOs

Because partnerships between NGOs and governments include understanding the relative strengths and weaknesses of each, the survey asked questions designed to enable the NGOs to evaluate themselves. Most NGOs gave this self-evaluation process careful thought. Although they were from five countries, their perceptions of their strengths and weaknesses were remarkably similar.

As indicated in the table below, they consider their community-based approach their greatest strength because it enables them to reach beneficiaries at the grassroots level and in remote areas. They report that their ties to the community are rewarded through the participation and support of the people they serve. The importance and value of these community ties were reported most frequently by Bangladeshi and Pakistani respondents and least often by Indonesian respondents.

NGOs consider the quality of the services they offer to be their second major strength. They stated that quality is improved through personal relationships with clients, strong management systems, trained and motivated staff, and careful client follow-up.

NGOs view themselves as less bureaucratic and more responsive than counterpart government services. They also identified their innovative ideas, their self-directed programs, and their non-political approach to service delivery as special attributes. Several noted the value of the political support they receive from the government and said they were pleased to be able to implement programs that reflect official government priorities.

They reported that lack of resources is their major weakness. Resources for them include inadequate funds, lack of information and materials, limited training facilities, and opportunities and the on-going need for transportation, commodities and medicines. Whereas all the respondents from Pakistan identified lack of funds as a weakness, the NGOs from other countries found this to be relatively less important. If you reflex back to the average budget size of NGOs by country, you will recall that, for Pakistan, it was just \$78,000 — justification enough for this predominant concern.

The second major concern of the NGO is their lack of technical skills. Here they included limited skills of midwives, poor management, untrained leaders and community health workers, weak management and evaluation systems, and limited access to research findings. Again, the Pakistani respondents discussed their limited technical skills more frequently — 71 percent of them mentioned limited technical skills, compared to 40 percent from India, 30 percent from Indonesia and 25 percent from Bangladesh. This indicator did not seem to be a major concern among Philippine NGOs.

Other weaknesses that were identified included the perceived lack of government recognition, support and encouragement, geographic isolation, and the inability to reach those who needed their services.

NGO Collaboration with Governments

In all countries, NGOs are required to register with the government. Eighty percent of NGOs rated the process as "not difficult". For the 20 percent who considered the process difficult, the major problem was the time required to complete the many steps involved.

Some links between NGOs and their governments have been well established and maintained. All 40 NGOs said that their respective governments knew about their organization and the services they provided. Within each country, all NGOs have developed multiple working relationships with their governments. The Indonesian NGOs listed a total of 20 government ministries and offices with which they currently collaborate, the highest number of interagency relationships tabulated. In contrast, NGOs in Pakistan identified only eight government offices with which they have direct ties. On average, other NGOs were linked to 15 various government entities. The number of links between NGOs and government offices present a compelling reason for increased intragovernmental as well as government-to-NGO communication and coordination.

The types of support NGOs receive from their governments differs somewhat from the types they would wish to receive. Although only 50 percent of responding NGOs cur-

rently receive financial support from their governments, an additional 17 percent would like to receive this support. The two-thirds who receive technical assistance would like to continue to receive this assistance. However, only one-tenth consider the government as a source of moral and political support. In contrast, we found that a full 25 percent wrote in, under the simple subcategory "other", that they would like more moral and political support from their governments for their programs. These responses to the survey questions indicate that governments could attach far greater significance to and place new emphasis upon increasing their levels of moral and political support for NGOs.

Benefits of Collaboration

Among all five countries, NGOs shared a common perception of the benefits of collaboration with government. They listed the value of "working towards a common goal to improve maternal and family planning indicators, thus strengthening government efforts". They recognized the potential of partnership for creating a greater impact in the communities they serve through the development of broader, more comprehensive service structures.

Across the region, NGOs believe that collaboration with the government has increased their own acceptance and credibility within their communities. Of primary importance was the value of the technical assistance received, particularly through government monitoring and evaluation processes. Almost 70 percent of NGOs surveyed had been monitored or evaluated by their governments. All rated the process as "beneficial". These processes were considered to be helpful because they improved working relationships and facilitated communications with government officials. They helped ensure support for the NGOs in the community and with the government. Monitoring and evaluation processes also were used to modify current programs, identify unmet needs, and develop new strategies to meet those needs. These procedures were cited as helping NGOs avoid duplication and overlap of their programs with each other, and between theirs and those of their governments.

Second only to appreciation of the technical assistance provided by governments, was the strong appreciation of financial and logistical support. For some NGOs, this support included the use of government facilities, a welcome addition to their limited resource base.

NGOs recognized that the benefits of collaboration with the government included greater access to government networks, international donors and forums. And for a very few, perhaps too few, collaboration with the government has given them the opportunity to provide feedback to the government on government programs, feedback that was later used to modify and improve those programs.

Organizations to Facilitate Collaboration

All five countries have established policies to promote NGOs and increase their ability to communicate among themselves and with their governments. Respondents from Indonesia were encouraged by the establishment of the Participatory Development Forum as a means of strengthening communication and collaboration. And there was support for the fact that the NGOs "are allowed to" imple-

ment government programs. While there are officially no policies to discourage NGOs, the requirements for permits and project approvals, and for clearance to receive funds from abroad have proved to be policies which in fact act as barriers for their development.

In Pakistan, the NGO Coordinating Council was considered an important step in the process of helping NGOs become more effective. Respondents also said that the government practice of setting program performance goals was helpful. Although, respondents did not consider Pakistan to have any policies which actually discourage NGOs, they did comment that government support for NGOs was only "like warm".

In India, the Planning Commission Document includes specific guidelines for collaboration and funding of NGOs, again a positive step forward. However, heavy federal and state taxes on non-profit NGOs pose a significant financial burden.

Respondents from Bangladesh cited the benefits of "one stop" service from the NGO Affairs Bureau which has also established operational guidelines for NGO program development, reporting and monitoring. They noted that the Foreign Donation Voluntary Activities Ordinance and Rules helped NGOs to receive foreign aid more quickly because of improved bureaucratic processes. As in other countries, Bangladesh has no policies which openly discourage the development of NGOs, but the ramifications of some existing policies appear to need to be reviewed and policies modified accordingly.

In the Philippines, the policies of the SEC and Bureau of Internal Revenue support NGOs. A few noted that the impact of policies designed to support NGOs was often closely tied to the attitudes of government officials. One respondent noted that, "some individuals in government genuinely wish to serve and make developmental services to the people available". Others cited the NGO Council on Population, Health and Welfare as very useful for facilitating NGO programs.

Barriers to Collaboration

Among all five countries, there were striking similarities in the barriers identified as impeding collaboration. Even within countries, regardless of the NGOs' level of income, number of beneficiaries, or focus at the national, state or local level, the perceived barriers to collaboration were extraordinarily alike. The most significant barrier found in all countries is bureaucracy, leading to delays in processing applications and proposals, to supplying financial support, and to providing commodities. One-third of all respondents actually wrote in the words "too bureaucratic" or "red tape". Bureaucracy and red tape were consistently linked to reduced levels of program flexibility, responsiveness and timeliness.

A second major barrier to collaboration, something less tangible but potentially more destructive, was what the NGOs perceived as the negative attitudes of government officials toward NGOs. The NGOs considered poor communication between NGO leaders and government officials to be a major cause of uncoordinated programs, duplication of efforts, and inefficient use of resources.

One umbrella organization captured the sentiment of all respondents by requesting that NGO programs be recognized by governments as strengthening and expanding the outreach of their own programs. A second asked govern-

merits to consider NGOs as equal partners in development possessing complementary skills that enrich the quality of services offered and expand the number of beneficiaries reached.

Recommendations for Improved Collaboration

Recommendations for improved collaboration with governments fell into four categories: communication, coordination, administration and technical assistance.

1. Communication

- All NGOs would like to interact with government officials as colleagues with complementary resources who work together to achieve shared objectives.
- All NGOs would like to have regular communication and interaction with the government through regularly scheduled meetings between NGOs and government officials.
- NGOs wish to participate in governments' decision-making processes as programs are designed, implemented, monitored and evaluated.
- NGOs would like governments to recognize their strengths and abilities, provide political support for their programs, and publicly acknowledge their contributions to national development goals.
- NGOs encourage government officials to make site visits to projects to improve communication and increase understanding of the problems encountered at the field level.

2. Coordination

- NGOs want to coordinate their programs with those of the government to assure maximum linkages at the community level.
- They think that government monitoring and evaluation may improve coordination between NGO and government programs, and among NGOs, and that
- NGO government coordinating committees may eliminate duplication and identify areas that need additional technical and financial support.
- They recommend that periodic meetings should be held with government officials and NGO leaders to improve coordination and allocate specific programmatic and geographic responsibilities.

The third set of recommendations relate to technical assistance.

- They ask that NGOs and governments work together to outline clear guidelines for monitoring and evaluation procedures and to define clear program objectives.
- They request joint NGO/government teams to monitor and evaluate programs.

- They suggest evaluation objectives should specifically include both process and impact indicators.
- They recommend evaluation should be perceived as a developmental, rather than a judgmental process because positive constructive approaches to problem-solving create better solutions.
- They state evaluation should be done by professionals who are thoroughly knowledgeable about technical and managerial issues and who are aware of and act on gender issues.
- All NGOs should be given a clear feedback on evaluation findings.
- Evaluation recommendations should be feasible and practical.

The fourth and final set of recommendations relate to administration.

- They agree that registration procedures, financial and project reporting processes should be simplified and clearly defined to be more user-friendly.
- They ask government to provide clear financial and reporting guidelines well in advance of reporting deadlines.
- They feel most strongly that government funds should be released as agreed, and on time.

Conclusions

This preliminary survey, based on a limited selection of NGOs in five countries, has identified remarkably similar findings among all respondents on the benefits of and barriers to collaboration with governments in delivering maternal health and family planning programs at the community level. It elicited in-depth information on perceptions and experiences related to collaboration. There are many different approaches to collaboration. NGOs and governments are beginning to move toward defining working relationships which are to their mutual advantage. Some have been more successful in building these partnerships than others. All recognize that open dialogue on both sides is a prerequisite for the constructive evolution of this relationship.

The survey sample size, which included an average of seven NGOs per country, was limited by the need for expediency. The responses do, however, lend strong support to the importance of follow-up country-specific studies with two complementary foci — that of NGOs and also that of key government representatives — on the strengths and weaknesses of NGO/government collaboration. While this study would be done at the country level, optimally, it would use a single module to allow more in-depth comparisons across countries. This initial exploratory survey has provided valuable material which would form the core of the follow-on phase.

November 19, 1991

Strengths and Weaknesses of NGOs			
Strengths	Frequency	Weaknesses	Frequency
1. Community-Based	25	1. Lack of Resources	23
2. Quality of Service	15	2. Limited Technical Skills	13
3. Less Bureaucratic	14	3. Others	8
4. Others	7		

Social Consequences of Maastricht

A Seminar in the European Parliament in Brussels, March 2nd, 1992

*With the collaboration of Margaret Batty, ECAS; Philippe Langlois, professeur à l'Université de Paris X - Nanterre, directeur du Magistère de droit social; résumé by Emmanuelle Faure. Organized by ESAN (European Social Action Network) **

Established by the Maastricht accords in December, 1991, the "European Union" signals a stage in the construction of a veritable European "Community" that is no longer purely economic or monetary.

The advances of the agreements in these sectors may have been widely commented on, but the contributions of Maastricht to the social sector have yet to be analyzed. What in particular are the consequences of the Treaty for the associations in the non-profit sector? How can they have their concerns taken into account? And what are the chances of their being consulted?

The texts introduce different provisions that are of interest to associations, either by constituting a new legal base for action by the European Community or by inaugurating new spheres of expertise and Community policy that reapportion the traditional spheres of activity in the non-profit sector.

The Maastricht accords signal a certain democratization of the European institutions' decision-making processes (opening the vote to a majority in certain sectors, a new procedure for co-decision-making with the European Parliament). Furthermore, the accords mean the extension of Community responsibility to the social sector.

It is in this context that the possibilities for action open up to a social dialogue in a few European contractual space, implying an increased role for the employers and employees as set by the *social protocol* signed by 11 member-States and appended to the Treaty.

/ The Dynamics of Maastricht

The 1987 Single Act was not very expansive on Euro-

(*) Rue du Trône 98 - 1050 Bruxelles (Belgique) - Tél. + 32.2.512 74 11 - Fax: + 32.2.512 66 73.

pean social issues; the Official Report that preceded it referred only to the circulation of workers. The 1989 Fundamental Workers' Rights signaled a change when it broached the issues of social-insurance protection, the struggle against exclusion, and it referred to those excluded from the work market (including elderly persons) who should be able to enjoy *minimal* resources.

Two points must be emphasized when the issue of social insurance protection is introduced in Community discussions : note should be taken of the fact that on this level social assistance is not of a European-wide nature. And the modest achievement of the 11-State signing of the Social Charter should be emphasized.

From 1985 to 1991 the Commission tried to have directives voted by qualified majorities on the basis of articles 100a and 118a, concerning the improvement of the work place with a view to better protecting worker security and health.

Agreement at Maastricht was voted by 11 member States, with only the United Kingdom demurring from the social protocol.

The 1985 to '91 period also signaled the birth of "European Social Space" with intensive discussions between the "employers/employees associations", the European Union of Employers' Confederations (UNICE), the European Centre of Public Enterprises (CEEP) and the European Trades Union Confederation (ETUC).

The conviction that a social Europe could emerge from the dialogue between European professional, employer and union organizations was born from the debates. This poses a problem for associations because the social field could, in the end, be the more or less exclusive responsibility of the employers/employees players.

In any case the dynamics of Maastricht underline the importance given to professional associations.

// *New Legal Bases for Community Action, Overtures in Favour of the Non-Profit Sector?*

The intergovernmental agreements of December 1991 establish new legal bases, but it remains to be seen if they constitute a platform favouring Community action directed at associations.

Furthermore, with its article 3b the Treaty establishes the principle of subsidiarity, although it doesn't clearly define its contents, which require fuller details.

It will be up to judges to define the fairly vague policy by highlighting what the principle of subsidiarity is. It would also be likely that the Court of Justice might reach a decision favouring Community skills and define this principle in a restrictive manner.

What are the tactical possibilities for associations?

Certain "general" provisions in the Treaty should be emphasized, provisions that would mean widening the non-profit association field-of-action on the European level.

In the first place the Maastricht accords provide for the promotion of a high level of employment and worker protection (article 2). The Union's objective is clearly defined as *the recognition of social and economic progress*. Furthermore the introduction of *basic rights* (article F) and of *European citizenship* opens interesting perspectives.

Fundamental rights and European Citizenship

* The Union must respect the fundamental rights as guaranteed by the European Convention on Human Rights, signed in Rome on November 4th, 1950. Basic European rights have therefore been put to widespread use. It should be kept in mind that the legal precedents of the European Court of Justice are behind the Treaty. With these bases we may hope for other advances.

Part II of the Treaty dealing with the citizens of the Union (articles 8, 8a to 8d) gives concrete expression to the notion of European citizenship. Every citizen of a member State is a citizen of the Union and guaranteed certain rights.

The Treaty recognizes the right of the Unions' citizens to vote and to be eligible to vote (in the same conditions as the nationals of the State) in local elections of the member State where they reside but are not nationals. The same provision is applicable for the European Parliamentary elections.

Furthermore, all citizens of the Union enjoy the diplomatic protection of all members States when in the territory of a third country where the member State of which he is a national has no representation.

A série of measures also aims to strengthen the ties between the citizen and the Community.

* As citizens of the Union, all physical or moral persons, residing or registered in the Union, have the right to present petitions to the European Parliament (article 8c/article 138d) on subjects that affect him and are part of the Community's activities.

The Parliament is an institution for dialogue with European citizens and the non-profit association sector. It is a

link that is institutionalized by the Treaty via the *right of petition*.

The second measure deals with *the creation of a mediator* (article 8d/article 138e) empowered to receive complaints relating to cases of poor administration in actions by Community organs and institutions. The mediator investigates the request made hem in order to inform the pertinent institution and Parliament of it.

The right of petition and the creation of a mediator should open an officially recognized investigative and interventional sector of European associations by rendering the rights of citizens hard and fast...

* The importance of the declarations appended to the Treaty concerning *the right of the freedom of information*, especially *the cooperation between the Community, the associations and foundations* (annex 3b) should be emphasized. This declaration is important because it recognizes associations and foundations for the first time as European players at least in the social field. It may constitute a first step in generating a mechanism of consultation.

The Parliament's means of action and increased role

Concerning the free circulation of workers, goods and capital, it can be noted that there were no modifications made in the propositions relating to social security (cf. article 51), the Council still voting unanimously. On the other hand, on the propositions relating to the right to work (cf. article 49), the Council will act in conformity with the *procedure of co-decision-making with Parliament* (article 189b).

* The procedure of cooperation with the European Parliament (former article 149c) has been replaced in the text by two new articles (189c and 189b). The texts introduce both the notion of a qualified majority (the Council adopts a common position by a qualified majority) and of associating Parliament to the decision-making process.

The measures dealing with the realisation of the Internal Market, the freedom of the circulation of workers and the freedom of establishment will come under the procedure of co-decision-making, allowing Parliament to play a decisive role. What is new about it is found in article 189b which increases the power of Parliament by instituting — at the time of the decision-making procedure — a commission of conciliation between the Council and Parliament after which, if agreement is not reached, the proposal cannot be adopted.

Non-profit associations should focus on the European institutions. Insofar as the *European Parliament has a privileged relationship with the non-profit sector*, the procedure of article 189b takes on its full importance.

* It should be noted that the twelve-member social policy will work on the basis of articles 117 to 122, which have been maintained. But it must again be emphasized that in matters of worker health and security protection (article 118A), the Council will rule in conformity with the procedure of article 189c, which states that the European Parliament does not have "the final say".

This procedure also extends to the modes of enforcing the *European Social Fund* which concerns a number of associations in the social welfare and development sector.

III New Policies of Interest to Associations

Maastricht has inaugurated the working out of common policy concerning consumer, cultural and educational protection, traditional spheres of employers/employees associational action. European policies for education, training and youth are established or enumerated in detail in the Treaty. These Community spheres and policies as stipulated in articles 126 to 128, signal new forms of relationships between the Community and member-State spheres of activity, by emphasizing a *complementary Community sphere*: the Community will not require legislative harmonization and will respect the principle of subsidiarity and act by encouragement in the following spheres:

- New article 126 concerning *education and youth*, subject to procedure 189b, defines complementary Community action in educational matters, and the encouragement of language development, exchanges and mobility.

- Article 127 specifies the objectives of a *Community policy for training*, already established by former article 128. Community action aims particularly at facilitating adaptation to industrial change by reconversion and professional re-training. It also aims at facilitating access to such training. Implementing this policy comes under cooperation with Parliament (cf. article 189c).

- In *cultural matters* (article 128) the Community encourages cooperation between the States according to the procedure defined in article 189b.

These three new articles emphasize the Community's and member States' desire to *urge cooperation* in education, training and cultural matters not only with other countries but also with other *international associations* competent in the same fields.

Can these articles be given broader interpretations to include European associations and foundations in the same field?

- *Public health* (article 129) also figures among the number of new policies.

The Council may adopt encouraging measures in the matter, excluding all harmonization, voting according to procedure 189b (the mechanics of co-decision-making). Community action deals with "the prevention of disease, especially major plague, including drug addiction by furthering research as to their causes and their spread, as well as information and education in health matters". This is a field of Community activity that directly concerns associations operating in the sector.

- Furthermore, the Treaty establishes consumer protection as a Community objective, which will henceforth be treated autonomously in documents. The Community may adopt measures in application of article 100a within the framework of the Internal Market, but may also initiate specific actions (which are not only measures of encouragement) according to procedure 189b. Consumer protection therefore enjoys a much stronger legal base than the other new policies.

The different treatment given to the various issues emphasizes the consumer protection is squarely in line with what the Internal Market has always been, i.e. an economic union.

For the other issues, Maastricht sort of "forces" the social-issue aspect into the Treaty after economic issues. It is the same for the rapprochement, the "harmonization" of

the national employers/employees systems (article 117). Their coordination for the free circulation of workers is organized, but the States maintain their own jurisdiction. The fear that the incursion of Community action in the social system may increase costs and charges can be read in this stipulation.

IV An 11-member Social-Issue Policy, the Social Protocol: A New Role for the Employer/Employee Associations

The social policy chapter appended to the Treaty of Maastricht, emphasizes the desire by the 11 member-States, excepting the United Kingdom, "to continue along the same lines as those laid down in the social Charter" of 1989, a desire reiterated by the 11 in the agreement on social policy for implementing the Charter.

As with the social Charter, the protocol and the agreement on social policy of Maastricht have been signed by only 11 of the 12 member-States with the United Kingdom enjoying a clause of exemption. British reticence is perhaps due more to the system of professional relations as they exist across the Channel than to political reasons, but the two issues are linked.

- With a compromise settlement the 12 agreed that the social-issue section would only function for the 11 like-voting States. How can a 12-member institution work with only 11 members? And what about the principle of non-discrimination?

All former texts relating to Community social policy, i.e. articles 117 to 122, remain unchanged; directives on the matter may be issued on which all of the member-States agree.

Articles 1 to 7 of the social agreement combine the contents of articles 117 to 122 of the Treaty; they are added onto but do not replace them. The Twelve agreed that in social matters, institutions will function without the United Kingdom, which will not be bound by the results of their resolutions.

- * The 11-members agreement states that the objectives of the Community and its member-States (cf. article 1) is to improve living and working conditions and provide adequate social insurance protection... and to *fight against exclusion*, a point of agreement already present in the Charter that concerns the associations activities.

Article 2 establishes Community policy about

- working conditions;
- worker information and consultation;
- equality between the sexes, which is not limited only to pay levels;
- integrating persons excluded from the labour market.

The Council will deliberate on these questions according to the procedure set out in article 189c, which carries a two-fold significance: one, Parliament cannot impose its will, and two, it means an 11-member Community activity sector requires a qualified majority. None of the eleven member-States may veto a Community decision; possibilities therefore exist for reaching a majority.

On the other hand the Council will deliberate on a unanimous basis (cf. 3) in "sensitive" sectors, in particular those concerning security and workers' social insurance protection and the "right of dismissal"; but an 11-member unanimous vote is perhaps no longer hypothetical...

• "A member-State may also confide the implementation of directives to the employers/employees associations", upon their joint request in the above-mentioned sectors, a provision with a "guarantee". The member-State must insure that the employers/employees associations have implemented the necessary agreed-upon provisions on the date the directive has been transposed.

It must be emphasized that all provisions made by article 2 are not applied to the right of association that does not come into its sphere of applicability.

It appears that the drafters of the text — somewhat constrained and forced — had the problem of social insurance protection in mind.

Concerning "European social space", the initiators of the text were rather thinking about the national systems of professional relationships. Yet these mechanisms induce parallel standard systems to governmental systems, collective agreements, conventions, branch agreements, interprofessional agreements...

Certain countries may have general "legislation" on the matter, but an enumeration exists between legal and conventional regulations. The combinations between these different regulations vary in each member-State. (In Italy company negotiation is most important, in Spain negotiation between branches, in Denmark it is a national interprofessional agreement between employer and union confederations).

The employers/employees associations were aware of these hurdles and problems, but the agreement signed on

October 31st, 1991 by UNICE, CEEP and ETUC showed the employers/employees associations' determination to talk and, in a way, "pre-negotiate" Maastricht.

Promoting the consultation of the employers/employees associations on the Community level, as it appears in article 3 of the document derives from these "pre-negotiations". Before presenting propositions in the social policy field, the Commission thus consults the employers/employees associations on the orientation of a possible Community action, then on the contents of the proposition. The major innovation resides in the ability of the employers/employees associations to debate the proposition (on the consultation level) and result in collective agreements if they so wish.

Agreement between the employers/employees associations can therefore take the place of Community procedures. If there is no agreement, the Community procedure starts up again. However it should be noted that a conflict between employers/employees associations would make it politically difficult for the member-States to reach an agreement themselves. It would prove to be all the more touchy for the questions requiring unanimity.

This mechanism makes employers/employees associations privileged players in social policy, putting them at the outset of Community regulations or the regulations that replace them.

Yet how representative are these social players? Are they ready to assume this role? Are the non-profit-sector associations at present any reader?

Strengthening of the Co-ordination of Humanitarian Assistance of the United Nations *

*An Interview with Mr. Jan Eliasson
Under Secretary-General for Humanitarian Affairs
by Bernd Dreesmann, Secretary-General, EuronAid*

epi: Mr Eliasson, it is often said that UN Resolution 46/182 was adopted largely thanks to your diplomatic skill. You steered the resolution past the relevant United Nations authorities and their competing interests. What were the difficulties, and what are the results of your success ?

Eliasson : I would not say that there was a basic conflict of interests between the parties involved. On the contrary, right from the outset there was a consensus that United Nations humanitarian emergency aid had to be made more effective through improved coordination. After all, these efforts go back 20 years — let me remind you of the important UN Resolution 2816 (XXVI) in 1971. In the past months, the real object of discussion was the ways and means of reaching the common goal.

As is often the case at the United Nations, the question of the sovereignty of member states played a vital role. In concrete terms this means : can or should emergency relief be offered if objectively speaking there is an emergency, but the government of the country in question does not ask for assistance, although it is apparent that this government cannot help the people affected on its own, or only to a very limited extent.

I believe a reasonable solution was found in the end. In Point 1/3 of the Annex of Resolution 46/182 it says that the sovereignty, territorial integrity, and the national unity of states be preserved in accordance with the UN Charter. But the text then makes it clear that aid should "in principle" be administered on the basis of a

request. In legitimate cases, and after careful consideration of the interests involved, this allows for exception to be made.

epi: After you had created this important new instrument of United Nations policy, UN Secretary General Boutros Boutros-Ghali appointed you Under Secretary for Humanitarian Affairs. As a result you have had to give up the influential position as Swedish ambassador to the United Nations, a function which enabled you to take such difficult tasks as, for example, mediation in the war between Iran and Irak. What caused you to make this change ?

Eliasson: At a time when the number of people needing humanitarian aid is rapidly growing, I see my appointment by the Secretary General not only as an honour, but also as a great personal challenge. As UN Coordinator for Humanitarian Aid I have political, economic and administrative responsibilities of a completely new nature and scope.

To me it is important that a number of decisive prerequisites were met in establishing the position of Under Secretary for Humanitarian Affairs. For one thing I have direct access to Secretary General Boutros-Ghali. Until now, decision-making was a slow and time-consuming process. This has improved. In addition, the UN Coordinator for Humanitarian Affairs has a "Central Emergency Relief Fund" of 50 million US dollars at his disposal. With the consent of the Secretary General, he can thus respond to crises without delay. It is especially satisfying that in the few weeks since his appointment Secretary General Boutros-Ghali has managed to raise over 40 million US dollars worth of voluntary contributions from UN members. During the coming weeks I will set up a small staff, so that we can begin practical work as soon as possible.

* The original German version of this interview has been published in the monthly news-service "epi", Saarbrücken, Germany in March 1992.

- epi:* You mentioned a relief fund for quick help in emergencies. Won't this turn your office into just another United Nations aid organization, of which there already are so many?
- Eliasson:* I very much want to discourage the notion that my office is a new aid organization. The existing instruments within the system of the United Nations have done very good work for years. I would like to stress that this is also true of the activities of non-governmental organizations (NGOs).
As I see it, my task will lie first and foremost in preparing the vital "political signals" which the Secretary General of the United Nations should give. Therefore, while we unconditionally respect the integrity and independence of the existing aid organizations, we will try to arrange for an improved cooperation by all concerned. You could say that we envisage an orchestra of soloists who all play the same melody.
- epi:* When Secretary General Boutros-Ghali recently introduced you to a select circle of NGO representatives in Geneva, he said that the end of the Cold War had created the danger that developing countries would be marginalized in public opinion, but also with respect to international aid programmes. He also spoke of an increasing development-aid weariness and an erosion of the interest in problems affecting the South. What do you as the Secretary General's agent for humanitarian affairs intend to do about this?
- Eliasson:* First, let me add to your quotations of the Secretary General's observations. Mr Boutros-Ghali also pointed out the importance of the role of NGOs in all humanitarian activities. I am in complete agreement on this count. The United Nations and their various aid organizations not only require considerable financial means for their humanitarian activities, but also the political support of the parties involved. Both are often not available as quickly and extensively as necessary. In this respect, the role of NGOs in the "humanitarian orchestra" is crucial. NGOs are frequently better accepted in the affected areas and have, all in all, more extensive means — personnel, funds, media influence — at their disposal. I would like to make better use of these possibilities, because what people affected by disasters really need is quick, effective help.
- epi:* The UN Resolution which provides the basis for your work also mentions a sort of emergency disaster service, as well as the interrelationship between emergency relief and development cooperation. How do you intend to implement in this aspect of your mandate?
- Eliasson:* As you are no doubt aware, many emergency situations do not come as a complete surprise. They can often be foreseen. Think of the recurring droughts in Africa or the — regrettably — regular floods in Bangladesh. The same thing applies to the often disastrous effects of events which I would like to call "ethnic explosions". In these areas we have to combine emergency relief efforts with development aid, both as a safeguard and as rehabilitation. The existing early-warning systems, such as that of the FAO, must be used more effectively, and the effects of droughts and floods must be reduced by agricultural and infrastructural aid programmes. Countries such as India and China, and also a number of others, have proven this to be possible. In addressing the complex question of ethnic problems, as expressed by the emancipation of minorities, the Secretary General wants to make better use of regional organizations. Here I also see great, unexploited potential.
- epi:* In this context it should be mentioned that the European Community issued a statement expressly welcoming your appointment and declaring the EC's readiness to offer quick help in disasters and other emergency situations.
- Eliasson:* I was grateful for this statement, especially because the EC also declared its commitment to effective coordination of UN activities in this field. It is common knowledge that the European Community is one of the largest donors for emergency relief programmes. That alone will make it a vital partner in our work. Of similar importance is the fact that already in the summer of 1991, the EC Commission created a European Office for Humanitarian Emergency Relief, which is currently beginning to work.
Therefore, both the European Community and the United Nations have new instruments at their disposal which enable all parties involved to offer quick, coordinated, and effective aid. In view of the rising number of local and regional emergency conditions, it was high time these measures were taken. I am sure that they will stand the test of time.
- epi:* Will these improved instrument suffice to overcome the "development-aid weariness" mentioned by Secretary General Boutros-Ghali?
- Eliasson:* All of the authority of Secretary General Boutros-Ghali's high office will be required to fill the improved organizational apparatus with practical content. It will be to his advantage that after the end of the Cold War the entire world political order is changing. In this regard it is up to humanitarian aid to demonstrate that charity and human compassion are equally valuable to the creation of a better and more just world order as economically oriented development cooperation.

Making aid more effective

EuronAid is a European association of non-governmental organizations (NGOs) which facilitates dialogue with the European Community in the area of food aid and emergency relief. EuronAid cooperates with the EC Commission in programming NGO food aid, participates in procuring this food aid, and assumes sole responsibility for deliveries, including the financial accounting for shipments carried out. EuronAid thereby relieves the Commission administration of a large number of relatively minor, but - as practical experience has shown — highly effective NGO programmes.

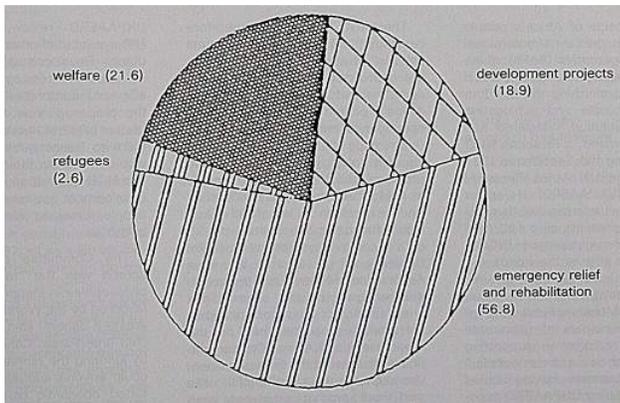
EuronAid is not a well-known organizations, though this is hardly surprising since it has only become active in recent years. Moreover, EuronAid should not be mistaken for a "Super-NGO". The organization functions primarily as a service institution, whose distinguishing features are flexibility and decentralization — traits especially important to NGOs. At the same time, however, EuronAid provides an overview and coordination where needed for increased efficiency.

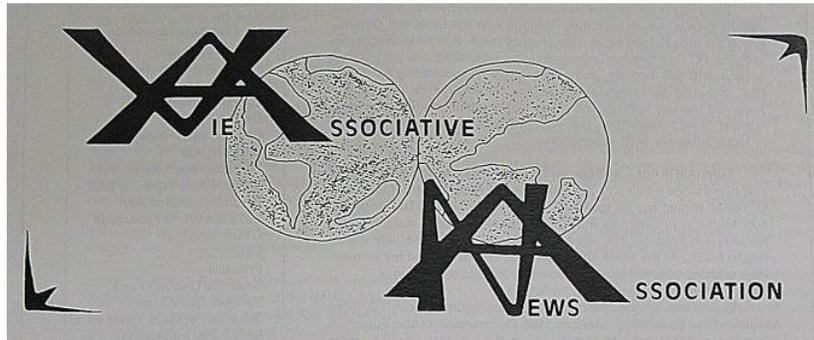
In addition to the 19 member organizations, about 50 more NGOs utilize EuronAid's services. The Commission of the European Community (CEC) should also be mentioned in this context, since without EuronAid's help it would be difficult to manage the more than 800 overseas food-aid shipments distributed by Third World NGOs annually.

Members EuronAid

Caritas Belgium
 Caritas Germany
 Caritas Italy
 Caritas Netherlands
 Caritas Spain
 Catholic Relief Services
 Christian Aid
 Deutsche Welthungerhilfe
 Diakonisches Werk der EKD
 Dutch Interchurch Aid
 Lutheran World Federation
 Oxfam Belgique
 Oxfam UK
 Prosalus
 Save the Children Fund
 Secours Catholique
 Secours Populaire Français
 SOS Sahel International
 Trócaire
 World Council of Churches

Project types of food aid (in per cent of NGO applications made to EuronAid in 1992)





NGOs launch grassroots agenda

The prospects of Africa's people have been harmed by structural adjustment programmes (SAPs) which are "contradictory to popular participation, are diminishing the freedom of African people and subjugating them to destitution," declared Mr. Charles Karemano, a Rwandan NGO activist, during the September 1991 review of the UN Africa Recovery Programme (UNPAAERD). He spoke on behalf of an international committee which represents over 100 non-governmental organizations (NGOs) and networks all over the world.

"Northern and African governments, as well as the World Bank and International Monetary Fund, have ignored the principles of grassroots participation, often supporting regimes which are anti-democratic," added Mr. Karemano. Having lobbied extensively during UNPAAERD negotiations in 1986, and again at the 1991 review, with briefings and newsletters, NGOs were deeply disappointed at the failure of African and Northern governments to embrace human-centred development and popular participation.

The NGO Committee therefore launched its own "grassroots agenda" at a press conference near the end of the review session. This agenda aims to boost the influence of Africa's people in policy-making on commodities and governance.

Stressing the need for grassroots input in solving Africa's commodity problems, the NGO Committee plans to hold an Africa-wide production and trade exposition in late 1992. Ordinary Africans are the actual producers of commodity exports, Chief Bisi Ogunleye (of the Country Women's Association of Nigeria) told the press. Yet, analysis of the commodities crisis usually focused more on external market problems than on the repercussions in Africa. Ordinary Africans discussing the human and environmental impact of the crisis, she said, would promote grassroots input also announced plans for an African forum on democracy and popular participation in late 1993 to discuss methods of improving governance from the ground up, in culturally appropriate ways.

Among the disappointments of the

UNPAAERD review, Mr. Mazide N'Diaye (of the Forum for African Voluntary Development Organizations) noted the Western opposition to specific and comprehensive targets in the proposed New Agenda: "They prefer bilateral work which allows them to freeze out any 'bad boys' who don't follow their prescriptions." The NGO Committee insisted that the development prospects of ordinary people remained vital in all African countries.

The Committee profoundly disagreed with the "mindless market philosophies in inappropriate places" favoured by the World Bank, IMF and Western donors, said Mr. Gerald Caplan (InterPares, Canada), and "only by ignoring the human toll of [SAPs] could anyone suggest that this distorted economic blueprint has had any positive impact," added an NGO briefing paper.

The NGOs feared that the Global Coalition for Africa might lead the next phase of international cooperation. This body, said Ms. Carol Capps (Church World Service, USA),

lacked the UN's accountability, allowed no room for NGO influence,

and could be "little more than a front for the pursuit of World Bank policies

in Africa."

(Africa Recovery)

Growing confidence of Africa's people

Structural adjustment programmes (SAPs) have been bad for Africa's people, for local production, for employment, and even bad for the soil, said Mr. Mazide N'Diaye, Senegalese head of the Forum for African Voluntary Development Organizations and co-chairman of the NGO Working Group on the World Bank. "I can tell you that the people we work with on the ground are suffering very much," he said, adding that Senegal's adjustment experience was common in Africa.

Mr N'Diaye told *Africa Recovery* that SAPs were hurting domestic production and jobs because of cheap imports. Public sector wage freezes had hit already weak purchasing power, while health and education cuts would have adverse consequences. Government had allowed fertilizer prices to rise, leaving farmers unable to feed the fragile soils. And with weak commodity prices, "SAPs has been pushing us into a vacuum where we produce but we don't know if we will be able to sell" at rewarding prices.

He found it "unacceptable" that experts in Washington continued to make development prescriptions for Africa without accountability. Africans themselves need to build programmes that would be sustainable because they came from the grassroots. He said that most Senegalese villages now had women's or youth self-help associations: "There has been definite change, and people have more confidence in their own capacities." And only after "hard struggle" had US and Canadian NGOs appreciated the extent of African capacities and the need for real partnership.

Disturbed by the independent growth of local NGOs, African governments had often tried to counter or corrupt their activities. Even if they now recognized that NGOs must be private, independent and non-political, NGOs themselves had to guard against becoming "trapped in government programmes," Mr. N'Diaye concluded.

Créé il y a à peine quelques mois, le Lobby européen des femmes (LEF) veut être un instrument efficace pour la défense des intérêts des femmes vivant dans la Communauté. Comme son nom l'indique, le Lobby européen des femmes, ou LEF, est un groupe de pression utilisé par les organisations non gouvernementales de femmes des douze pays communautaires et européens.

La décision de constituer le LEF a été prise en 1987, et sa mise en œuvre a nécessité trois années de travaux intensifs.

Ont participé à l'assemblée générale constituante du LEF, qui s'est tenue les 21 et 22 septembre 1990 à Bruxelles, des représentants des coordinations nationales des organisations non gouvernementales de femmes et des représentants des organisations européennes de femmes. Le LEF est une institution ouverte à la participation de toute organisation intéressée par une intervention en faveur de l'égalité entre l'homme et la femme dans le cadre de la Communauté européenne. Les organisa-

Le Lobby européen des femmes

tions membres du LEF diffèrent par leurs objectifs, perspectives, orientations politiques, constitutions, moyens et niveaux d'intervention et de représentativité.

Malgré leur diversité, les organisations membres du LEF sont parvenues à trouver des points communs d'entente sur la nécessité, l'opportunité et l'intérêt de leur intervention au niveau européen.

Cette entente n'a pas pour objectif d'aplanir les différences, mais d'en tenir compte en essayant de définir des types d'intervention susceptibles de réunir le plus large consensus possible.

Le LEF constitue également un moyen d'affirmer la vitalité du mouvement associatif des femmes et son désir d'intervenir, en tant que tel, dans la construction européenne.

Les travaux réalisés en vue de la constitution du LEF ont également permis de prouver à quel point celui-ci peut jouer un rôle positif dans le rapprochement entre les organisations qui, jusqu'à présent, n'avaient aucun contact entre elles et ouvrir de

nouvelles perspectives d'intervention extrêmement intéressantes et capables de mobiliser les femmes.

Le rôle du Lobby européen des femmes

La question relative au rôle du Lobby européen des femmes nous est souvent posée en songeant généralement aux innombrables organisations féminines qui agissent au niveau européen et aux diverses commissions ayant accédé au rang d'institutions dans le cadre des instances communautaires afin d'examiner des questions directement ou indirectement liées à l'égalité et aux femmes. A notre avis, cette question est fondée, mais la réponse passe par la compréhension de l'identité du LEF.

Le LEF ne fait concurrence à aucune des organisations ou commissions existantes. Les caractéristiques de ses moyens d'intervention sont différentes. Dans de nombreux cas, ses efforts peuvent et doivent converger vers l'établissement de rapports de coopération.

Le LEF se différencie des autres organisations féminines de par sa structure ouverte qui permet d'exercer des pressions sur les institutions communautaires. Le LEF agit en lançant des campagnes soutenues par les organisations membres. En conséquence, chaque organisation est autorisée à participer à une campagne, mais peut également ne pas y participer tout en continuant d'être membre du LEF. Voilà où réside la différence fondamentale entre un lobby et une association.

D'autre part, toute organisation désirant adhérer au LEF doit être disposée à accepter les objectifs de celui-ci et à mettre en œuvre toutes actions susceptibles de favoriser l'égalité entre l'homme et la femme. Cette plate-forme minimale permet la participation d'un grand nombre d'organisations.

D'ailleurs, le nom *lobby* a été choisi afin d'éviter toute confusion avec le terme « association ».

Le LEF est capable d'exercer de très fortes pressions susceptibles de renforcer la voix des femmes et de contribuer à la prise en compte de leurs intérêts par la Communauté européenne.

L'objet du Lobby

Conformément à ses statuts, le LEF a pour objet :

- toutes activités visant à favoriser la défense des intérêts des femmes vivant dans les Etats communautaires, y compris les migrantes, les minorités ethniques et les groupes sociaux les plus exposés et marginalisés, dans le cadre d'une Europe unie et démocratique, en servant d'instrument aux associations par lesquelles il est mandaté afin de développer les dites activités;
- toutes mesures destinées à la réalisation de l'égalité des droits et des chances entre l'homme et la femme, objet fondamental et domaine d'activité privilégié du Lobby. Pour ce faire, le Lobby se fonde sur la législation communautaire et sur ses programmes d'action, sur les « stratégies pour l'avenir: l'évolution de la femme jusqu'à l'an 2000 », approuvées en 1985 à Nairobi et lors de la convention de l'Organisation des Nations unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, ainsi que sur tout autre

instrument international établissant l'égalité entre l'homme et la femme;

- toutes propositions visant à favoriser la mise en œuvre d'une politique sociale européenne et d'une véritable cohésion sociale européenne, afin que la réalisation du marché interne se traduise par l'amélioration des conditions économiques et sociales et de sécurité sociale de tous les habitants de la Communauté européenne;
- toutes mesures ayant pour objet de veiller à ce que la coopération entre la Communauté européenne et les autres pays, notamment ceux de l'Europe centrale et de l'Est et les pays en voie de développement, s'effectue en intégrant pleinement les femmes;

— toutes opérations visant à infléchir les propositions politiques communautaires, dès lors que ses membres décident que des points de vue doivent être examinés. Le Lobby intervient dans tous les problèmes de la société européenne.

Un des aspects pris en considération dans l'établissement des objectifs du LEF est que toutes les politiques communautaires intéressent les femmes et que celles-ci n'entendent pas se limiter à des actions revendicatrices en faveur de l'égalité dans le cadre de politiques définies sans leur participation.

Les femmes veulent faire valoir leur point de vue dans tous les domaines et considèrent que ce principe doit être accepté par les responsables de la définition et de la mise en œuvre des diverses politiques communautaires.

Les cibles du LEF sont en priorité les instances européennes, mais également les instances nationales intéressées par les objectifs européens du LEF, telles que les membres des gouvernements nationaux qui interviennent dans les décisions communautaires.

Le LEF n'interviendra pas sur le plan national, à moins d'être sollicité en ce sens par les coordinations nationales, auquel cas le soutien qu'il apportera devra toutefois être conforme à ses objectifs.

Mais il est vrai qu'au départ aucun domaine n'est exclu, il n'en demeure pas moins qu'il convient d'établir des priorités. Et celles-ci concernent nécessairement la politique sociale.

L'assemblée générale a défini les domaines d'intervention à court

terme, à savoir, entre autres : le troisième programme communautaire en faveur de l'égalité des chances, la charte sociale et le programme de mise en application de celle-ci, l'impact des fondements structurels communautaires sur les femmes, les questions budgétaires, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les femmes et le pouvoir de décision, les femmes et les médias, les femmes migrantes et appartenant à des minorités ethniques.

Le Lobby agit

Malgré le fait qu'il n'existe que depuis quelques mois, et en dépit des difficultés relatives à l'octroi de l'aide communautaire qui lui a été attribuée, essentielle à son fonctionnement, et de l'apprentissage indispensable pour pouvoir faire fonctionner une telle institution, le LEF a réussi, grâce à l'engagement de tous, à mettre en œuvre des actions qui, nous semblait-il, sont importantes pour les femmes des pays communautaires.

Nous avons pris position dans le cadre des conférences intergouvernementales afin que l'Europe politique, économique et monétaire soit également une Europe sociale et que soit inclus dans la révision des traités le vote à la majorité dans les résolutions relatives à la politique sociale. Nous avons exercé des pressions en ce sens sur les ministres membres du Conseil des Communautés européennes.

Nous nous sommes également efforcés d'infléchir le troisième programme communautaire afin que le principe de l'égalité soit accompagné d'une résolution qui engage politiquement les gouvernements des Douze dans l'application de ce principe et dans l'octroi des moyens financiers nécessaires à cet effet. En outre, nous veillons à ce que nos organisations s'engagent, sur le plan national, en ce qui concerne le troisième programme, en présentant des propositions et en faisant pression sur les gouvernements respectifs afin que ce programme se traduise par des actions concrètes conformes à ses objectifs.

Nous avons approuvé une motion en faveur de la constitution, lors de chaque présidence, d'un conseil informel des ministres chargé des questions relatives à l'égalité des chances, cela devant permettre, à notre avis, d'attirer l'attention sur ce problème.

Nous avons lancé deux campagnes sur deux thèmes auxquels les femmes sont particulièrement sensibles :

— la promotion des femmes aux postes de décision : cette question revêt, nous semble-t-il, une importance essentielle et est de nature à favoriser l'égalité;

— les femmes migrantes et appartenant aux minorités ethniques des pays communautaires: leurs difficultés spécifiques doivent faire l'objet de mesures appropriées dès lors que l'on aspire à une Europe démocratique et égalitaire.

Nous suivons le processus d'établissement des propositions de directives en matière de travail concernant particulièrement les femmes, ainsi que les propositions de directives relatives au travail atypique, à la protection de la femme enceinte et à

l'aménagement du temps de travail, la recommandation relative à la garde des enfants et le code de conduite pour le respect de la dignité de l'homme et de la femme au travail.

Nous sommes attentifs à la question relative à la révision du traité et nous envisageons d'intervenir éventuellement dans le processus visant à une consécration plus large du principe de l'égalité, de l'interdiction de toutes discriminations, de la reconnaissance du rôle des organisations non gouvernementales et de leurs droits, en vue de l'instauration d'une Europe plus démocratique, dans laquelle il n'y aura pas de citoyens et de citoyennes de premier et de second rangs.

En outre, nous publions un bulletin qui sert d'organe de liaison entre nos organisations et qui sert au développement de nos activités.

Nous sommes parvenus entre-temps à résoudre toutes les questions relatives à notre légalisation et à notre installation.

Nous avons créé le LEF afin qu'il soit un instrument efficace dans la défense des intérêts des femmes qui vivent dans les pays communautaires. Le LEF réunit toutes les conditions nécessaires à la réalisation de cet objectif, étant donné que les femmes et leurs organisations n'ont cessé jusqu'à présent de fournir les preuves de leur engagement, de leur capacité à s'unir sur les aspects essentiels, de leur respect mutuel et de leur expérience démocratique. Ainsi, l'action des femmes gagne l'ensemble de la société et l'Europe.

Ana VALE

*Présidente du Lobby européen
des femmes
(Europe sociale, 3/91)*

— La coopération entre la Communauté européenne et les organisations non gouvernementales de développement

18^{ème} Assemblée générale des ONG européennes de développement
(7-9 avril 1992)

La 18^{ème} Assemblée générale annuelle des ONG européennes de développement s'est tenue à Bruxelles du 7 au 9 avril 1992. Les représentants des ONG et de la Commission y ont dressé le bilan de leur coopération en 1991 et discuté des perspectives de l'action ONG dans les années à venir.

La séance inaugurale s'est tenue le 7 avril à 9.15 h à la Maison des associations internationales, 40 rue Washington, et a été marquée par des allocutions de M. Manuel Marin, vice-président de la Commission, M. Lluís Magrina, président de l'Assemblée générale des ONG européennes et de M. Martin Khor, directeur du Third World Network du Penang (Malaisie), en présence de nombreux représentants des institutions communautaires, des pays en voie de développement (PVD) et des milieux ONG.

Le thème central de l'Assemblée était, cette année, «Le développement durable».

*Une collaboration
toujours croissante*

Depuis ses débuts il y a 17 ans, la

coopération entre les ONG et la Communauté incarne la participation communautaire à la solidarité des citoyens de l'Europe avec les populations les plus démunies du tiers monde. Elle porte notamment sur le cofinancement d'actions de développement dans les PVD et d'actions de sensibilisation de l'opinion publique en Europe, l'organisation de l'aide alimentaire et de l'aide d'urgence, l'appui à la coordination entre ONG pour une meilleure efficacité de leur action.

La coopération entre la CE et les ONG porte notamment sur la réalisation d'un grand nombre de micro-projets dans de nombreux domaines.

L'expérience montre que l'effet multiplicateur de ces petites réalisations est considérable et que leur succès est dû avant tout au degré élevé de motivation et d'engagement des ONG et de leurs partenaires sur place, à leur indépendance, à leur dimension relativement modeste et à l'autonomie et à la souplesse de gestion qui en découlent. L'interaction de ces facteurs positifs se traduit généralement au niveau de la conception et de l'exécution des projets dans les

PVD, par une efficacité, une rapidité et une flexibilité accrues. La Commission veille constamment à assurer le maintien d'un bon niveau de professionnalisme dans le travail des ONG qu'elle cofinance, tout en tenant compte de la spécificité de leur action.

La Commission respecte les caractéristiques propres des ONG, telles que leur autonomie et leur pluralisme; ses rapports avec les ONG sont marqués par la confiance dans la motivation et les capacités spécifiques de celles-ci.

En 1991, la contribution communautaire aux diverses actions des ONG s'est élevée à près de 480 millions d'Ecus (MECU), répartis comme suit :

- 185,1 MECU pour l'aide alimentaire;
- 93,8 MECU pour le cofinancement de petites actions de développement dans les PVD;
- 10,3 MECU pour le cofinancement d'actions de sensibilisation de l'opinion publique européenne sur les questions de développement;
- 4,5 MECU pour l'achat de produits alimentaires par les ONG;

- 79,7 MECU pour l'aide d'urgence;
- 10,9 MECU destinés aux réfugiés et personnes déplacées;
- 3 MECU pour aider les ONG intervenant au Chili en appui au processus démocratique;
- 5,4 MECU pour la lutte contre la drogue;
- 60 MECU pour l'aide aux victimes de l'apartheid;
- 10,7 MECU pour les populations des Etats de la ligne du front (Namibie, Botswana, Mozambique, etc...);
- 10 MECU pour aider les ONG intervenant en Cisjordanie et Gaza (1);
- 2 MECU pour aider les ONG intervenant au Vietnam;
- 0,5 MECU pour aider les ONG intervenant au Cambodge.

Cette contribution communautaire globale de 480 MECU en 1991 représente une augmentation très considérable par rapport à 1990 (318,5 MECU, soit + 50 %) et à 1989 (270 MECU, soit + 77 %).

Certains de ces domaines de coopération sont récents : par exemple les articles budgétaires pour le Chili et en faveur des victimes de l'apartheid ont été créés en 1986; ceux pour des actions contre la drogue et en faveur des populations en Cisjordanie et Gaza en 1987; celui pour les Etats de la ligne du front en 1988; ceux relatifs au Vietnam et au Cambodge en 1991. Cette diversification reflète la capacité des ONG d'être présentes dans des secteurs multiples, et notamment dans des domaines où la coopération officielle de la Communauté n'a parfois pas la possibilité d'intervenir ou il est préférable d'encourager les actions à travers des ONG conformément au principe de subsidiarité.

La coordination CE/ONG dans le domaine de l'aide alimentaire

L'aide alimentaire est un des domaines les plus anciens de la coopération entre la Communauté et les ONG. Depuis ses débuts, ce programme est particulièrement impor-

tant, aussi bien en termes financiers que sur le plan politique.

En 1991 les ONG ont assuré, au titre du programme normal, la distribution de 278.000 tonnes d'aide alimentaire communautaire aux populations des PVD, pour 139 MECU environ. De plus, au titre du Plan Spécial contre la famine en Afrique, ont été distribuées à travers les ONG 167.000 tonnes pour une valeur de 46 MECU.

La coopération avec les ONG dans ce domaine s'avère indispensable dans les cas de catastrophes de tous genres, malheureusement de plus en plus fréquents, où les organisations humanitaires en liaison avec leurs partenaires sur place se montrent particulièrement capables d'organiser des opérations de secours dans les meilleurs délais.

En dehors des aides d'urgence, les ONG cherchent à donner à leur action dans le domaine de l'aide alimentaire une dimension de développement, en l'intégrant, autant que possible, dans les projets d'auto-développement entrepris à la base. Dans toutes ces opérations, les ONG cherchent, en plus, à donner des incitations à l'agriculture locale par l'achat des produits alimentaires sur place.

La Commission attache une importance particulière à la coopération avec les organisations non gouvernementales dans le domaine de l'aide alimentaire et compte la développer et la faciliter encore dans les années à venir.

Le cofinancement de petites actions de développement dans les PVD et d'actions de sensibilisation de l'opinion publique en 1991

Ces programmes font partie des débuts de la coopération communautaire avec les ONG et est toujours un des plus importants. Depuis un début modeste avec un budget doté de 2,5 MECU en 1976, celui-ci s'est progressivement accru au fil des années pour atteindre 105 MECU en 1991. Ces montants ont été engagés à 100 %. Comme dans les années pré-

cedentes, pratiquement tous les crédits disponibles ont donc été utilisés, grâce à la qualité élevée des projets présentés par les ONG au cofinancement communautaire.

Concernant les actions dans les PVD, au cours de 1991, sur une demande totale de 174 MECU, il a été possible de cofinancer 501 projets avec une contribution communautaire de 93,8 MECU. Etant donné que l'apport financier de la Communauté ne peut pas dépasser 50 % du coût total du projet, les actions entreprises avec ces co-financements ont eu un effet multiplicateur important.

Comme par le passé, le contenu de ces actions est extrêmement varié et continue à se répartir dans les trois secteurs principaux traditionnels : le développement rural, la formation et la santé. L'approche demeure modeste et efficace, le plus souvent au niveau des structures villageoises: la contribution communautaire moyenne est de 187.000 ECU par projet. Les projets, qui appuient les actions de partenaires locaux, s'adressent en priorité directement aux couches moins favorisées de la population. Ces dernières, qui très souvent fournissent une contribution en nature à leur projet, s'engagent à l'entretenir et à le gérer de façon autonome après la fin du co-financement.

S'agissant du domaine de la sensibilisation de l'opinion publique européenne sur les questions de développement, 125 actions ont été cofinancées en 1991, par une contribution communautaire de 10,3 MECU. Les thèmes principaux abordés ont été les suivants : problèmes globaux du développement et l'interdépendance Nord-Sud; relations Europe-Amérique latine après 1992; environnement et développement; l'Afrique australe et l'apartheid; femmes et développement; immigration, racisme et développement; etc. Le grand public, les étudiants et les enseignants ont été, entre autres, les groupes-cibles prioritaires.

(1) Plus 60 MECU au titre de contribution exceptionnelle à cause de la guerre du Golfe.

New... Plans... Créations... New... Plans... Créations... New... Plans...

Senior representatives of the telecommunications industry have agreed to create a World Telecom-

munications Advisory Council (WTAC).
The Council aims at providing the

International Telecommunication Union with strategic advice from the public and private sectors on the tele-

communication environment and how, in the light of its dynamic nature, the Union's principal activities could be carried out more effectively. Its purpose is also to consider the state of global telecommunications network and services, monitor its growth and make recommendations for the promotion of the harmonious worldwide development of information technology, for the well-being and betterment of mankind.

In addition, the Council will work to raise awareness among financing institutions and Governments in developing countries of the importance of investing in telecommunications.

The members of the Council elected Dr. Karlheinz Kaske, Chairman and Chief Executive Officer of Siemens AG, as Chairman of the WTAC.

(ITU Press Release, 6 May 1992)

L'Annexe au Moniteur Belge du 28 mai 1992 publie les statuts de l'European Community - Japan Initiative, association fondée en 1990 et bénéficiant du régime des associations internationales. Son objet est de :

« échanger des informations et des idées de nature artistique, scientifique, pédagogique, économique et technologique ayant pour objet de promouvoir la compréhension, les communications, les relations et les connaissances mutuelles entre les personnes de la Communauté européenne d'un côté et le Japon de l'autre; de renforcer les relations entre la Communauté européenne et le Japon;

de représenter les membres de l'association auprès des autorités et agences régionales, nationales ou internationales, publiques ou privées. »
Le siège est établi : avenue du Général de Gaulle 49, B-1050 Bruxelles.

The Constituent Assembly of the Association of African Trading Companies was held at its headquarters in Abidjan, Côte d'Ivoire from 9-11 December 1991. Representatives of 65 trading enterprises from 15 African countries adopted the Statutes and the Master Programme of Action of the Association and signed its Constituent Act.

ASATRADE is the first association of African trading enterprises. Its main objective is to promote intra-African trade and economic integration. It will also aim for a greater participation of the private sector in African

trade. ASATRADE was set up at a Conference organized by UNCTAD and the African Development Bank in June 1991.

(UNCTAD Bulletin, Jan-April 1992)

L'Association européenne d'orientation, de guidance et d'information scolaires et professionnelles (Euro-Orientation) a été fondée en Belgique, à La Louvière, et bénéficie de la loi belge du 25 octobre 1919. Les membres actifs sont des associations nationales ou régionales regroupant les personnels chargés de l'orientation scolaire et professionnelle. Ils ont seuls le droit de vote. Le président est Gérard Marquette (Belgique) et le secrétaire général Thees Vanhagen.

Le siège est établi : rue de l'Industrie 10, B-7100 La Louvière.

(Annexe au Moniteur Belge,
28 mai 1992)

Recognizing the risk of divergent approaches to standardization efforts for electronic data interchange (EDI) the executives of four international standardization agencies have recently agreed to work toward a coordinated programme.

The Secretary-General of the International Organization for Standardization (ISO), the Executive Secretary of the United Nations Economic Commission for Europe (UN/ECE), the Director of the International Telegraph and Telephone Consultative Committee (CCITT) of the International Telecommunication Union, and the General Secretary of the International Electrotechnical Commission (IEC) have endorsed the new inter-agency coalition of EDI standardization and will also seek similar commitments from relevant regional bodies and industry groups.

Electronic data interchange is recognized as becoming an essential component of business and administrative communication systems for the 1990s and beyond. Its aim is automated and integrated data interchange between individuals and organizations in virtually all sectors in all regions of the world. One requirement for the EDI evolution to be efficient and cost-effective is that significant parts of the interchange should use internationally standardized techniques.

Work on EDI standardization is presently being carried out in several international organizations, a promi-

nent example being the UN/ECE in relation to the development, under its trade facilitation programmes, of universal EDI applications for Administration, Commerce and Transport (EDIFACT).

International work is also well advanced in the preparation of standards for EDI for such applications as banking, manufacturing, civil engineering and health services, and in relation to the underlying information processing and telecommunication services in organizations such as ISO, IEC and CCITT.

The Executive Secretary of the United Nations Economic Commission for Europe, Mr. Gerald Hinteregger, welcoming the new inter-agency initiative said: "The understanding we have reached should serve to strengthen the cooperation which already exists among the organizations concerned with the impressively rapid development of international EDI standards. By defining more clearly the responsibilities and comparative advantages of each organization we should be in a better position to meet efficiently the increasing demand by a widening circle of users for high-quality and stable international EDI standards". (United Nations Information Service, 20 March 1992)

*

Aider les femmes dans leur carrière professionnelle sur le plan moral et pratique, tel est l'un des buts de Focus Career Services, association bénéficiant de la loi belge du 25 octobre 1919 et dont les statuts sont publiés à l'Annexe au Moniteur Belge du 14 mai 1992.

Le siège de l'association est actuellement fixé: avenue Kattenberg 19, B-1170 Bruxelles.

Les villes de Barcelone, Bilbao (Espagne), Edimbourg (Royaume-Uni), Lyon (France), Stuttgart (Allemagne) et Turin (Italie) ont créé le 12 février 1992 à Barcelone une association des centres financiers régionaux d'Europe. Objectif: favoriser un développement harmonieux du grand marché considéré comme une «Europe des régions». L'association espère regrouper 20 ou 30 villes dans un ou deux ans.

ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS

Some items in recent issues: <i>Parmi tes thèmes traités récemment:</i>	Numéros:	Issue number:
The recognition of the legal personality of INGOs <i>to reconnaissance de la personnalité juridique des OING</i>	5/1990, 6/1990.	3/1986, 3/1990.
Latin American Associations <i>Les associations latino-américaines</i>	3/1990.	6/1986, 6/1989.
INGOs tomorrow <i>L'avenir des OING</i>		3/1987, 1/1990.
INGOs' vision of education for Peace <i>L'éducation pour la paix selon tes OING</i>		6/1987, 3/1989.
New social movements <i>Les nouveaux mouvements sociaux</i>	1/1990, 3/1990.	1/1988, 6/1989.
Cooperatives in today's world <i>tes coopératives dans le monde contemporain</i>	5/1990.	3/1988, 1/1990.
Voluntary work <i>Le travail volontaire</i>	4/1990, 6/1990.	2/1989, 3/1990.
Cooperation between INSOs and IGOs (Unesco, World Bank, EEC. ...) <i>La coopération entre les OING et les OIG (Unesco, Banque mondiale, CEE....)</i>	2/1991.	2/1990, 3/1990
INGOs' view of environmental problems <i>Les OING et les problèmes écologiques</i>	1/1990.	3/1989, 4/1989.
Humanitarian aid and humanitarian law <i>L'aide et le droit humanitaires</i>	4/1990, 2/1992.	2/1988, 6/1989.
Europe 1993		5/1990, 6/1990, 4/1991.
Language in a transnational perspective <i>Langage et transnationalité</i>		1/1991, 6/1991.
Beyond the State: Civil Society and Associational Life in Africa <i>Au-delà de l'Etat: la société civile en Afrique</i>	3/1991	3/1991
NGOs and the Replication Trap <i>Les ONG et le piège de l'essaiage</i>		4/1991

Forthcoming topics:

Dans les prochains numéros:

- Development NGOs after 1993
Les ONG de développement après 1993
- A non governmental point of view on UNCTAD VIII
Un point de vue non gouvernemental sur la 8^e conférence de la CNUCED
- The role of NGOs in the promotion and protection of human rights
Le rôle des ONG dans la promotion et la protection des droits de l'homme

Articles appearing in the journal are indexed in PA IS - Public Affairs Information Service.

